



Les Cajuns penchent du côté de Duke

RICHARD HÉTU
envoyé spécial
LAFAYETTE

Sam Broussard, un homme d'affaires de Lafayette, la capitale «francophone» de l'Acadiana, croit encore en Edwin Edwards. Autour de son commerce de voitures usagées, les pancartes qu'il a installées résument bien ses sentiments.

«Lâche pas la patate!» et «Encore Edwards!» clament-elles en plein cœur d'une ville qui participera aujourd'hui à l'élection du gouverneur de la Louisiane, lors d'un scrutin dont le résultat est attendu avec anxiété d'un bout à l'autre des États-Unis.

Mais Sam Broussard pourrait se retrouver au sein d'une minorité d'Acadiens à faire confiance à Edwards, ce fils d'un pauvre métayer de la région qui a déjà été surnommé «le roi cajun». Selon les analystes, le cœur de l'Acadiana, cette région du sud de la Louisiane où la plupart des Acadiens de la Nouvelle-Écosse ont été déportés lors du «Grand dérangement» de 1785, pencherait en effet du côté de l'adversaire d'Edwards, David Duke, l'ancien Grand Sorcier du Ku Klux Klan.

L'engouement des Cajuns — ils sont environ 300 000 en Louisiane — pour Duke a été illustré de façon peut-être anecdotique mais néanmoins éloquent mercredi soir lors d'un rallye politique à l'hippodrome Evangeline de Lafayette. L'auteur de ces lignes a vu le candidat républicain y être accueilli avec l'hystérie qui est normalement réservée aux vedettes du rock. Et il a reçu une leçon mémorable sur les moeurs politiques de la Louisiane.

Imaginez-vous un instant à Blue Bonnets. Mais un Blue Bonnets loin de la rumeur de la ville. Un Blue Bonnets en plein champ, sous la lune, par une soirée à peine rafraîchie par la brise d'une autre superbe journée d'automne.

A une demi-heure de l'événement pour lequel vous avez englouti votre souper à pleine vitesse, le stationnement de l'hippodrome est déjà aux trois quarts rempli de camions pick-up. Y descendent des hommes coiffés d'un chapeau de cow-boy ou d'une casquette aux couleurs de Duke, des femmes à la coiffure compliquée, des garçons vêtus d'un t-shirt serré pour mettre en

VOIR LOUISIANE EN A2

■ PLUS: portrait d'un klansman «converti» à la démocratie. Page B7

«On aurait pu éviter ça», dit le coronar

Policiers blâmés pour les événements qui ont mené à la mort de Marcellus François

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Le coronar qui préside l'enquête sur la mort de Marcellus François, abattu d'une balle en plein front par un policier de la Communauté urbaine de Montréal, le 3 juillet 1991, a mis en doute, hier, la pertinence d'avoir eu recours à l'équipe technique du SWAT pour arrêter Kirt Haywood et Carol Richards alors que la collecte d'informations de base, pourtant disponibles, n'avait même pas été faite.

«On emploie toutes sortes de ressources, deux interventions du SWAT, deux équipes de filature et il y a des gens, comme vous, qui connaissent bien Haywood et qui savent qu'il n'est pas dangereux.

«C'est évident que vous auriez pu donner des renseignements utiles et aider les enquêteurs à arrêter Haywood. Ça me frappe. Il y a quelque chose qui me frappe là-dedans. On aurait pu éviter tout ça.»

En cette 16^e journée d'enquête, le coronar Harvey W. Yarosky a émis ces commentaires après avoir appris du lieuten-

nant Pablo Palacios qu'il connaissait bien Kirt Haywood depuis un an, et que c'était le cas de tous les policiers du poste 24 (centre-ville).

«Si l'enquêteur avait vérifié aux renseignements, il aurait vu qu'il (Haywood) était informateur. Il aurait vu les noms des gens qui étaient ses contrôleurs», a indiqué hier le lieutenant Palacios, qui, après le coup de feu du sergent Michel Tremblay sur Marcellus François avait pris le contrôle de la scène du crime.

Carol Richards et Kirt Haywood étaient

recherchés pour tentative de meurtre présumé commise à l'aide d'un fusil .12 à canon tronçonné. Haywood était informateur de police et inscrit à ce titre au service des renseignements du Service de police de la communauté urbaine de Montréal depuis octobre 1989.

C'est d'ailleurs le lieutenant Palacios qui a appris à ses collègues que le Noir atteint par le projectile n'était pas Kirt Haywood.

VOIR FRANÇOIS EN A2

FERVEUR POPULAIRE



PHOTO PHILIPPE BOSSE, La Presse

La dépouille mortelle du cardinal Léger, exposée dans la basilique Notre-Dame, a été l'objet de touchantes démonstrations d'amour de la part des milliers de fidèles qui avaient brave la pluie, hier, pour dire un dernier adieu à leur père spirituel. Ils devraient être encore des milliers aujourd'hui, réunis sur la Place d'Armes, pour les obsèques. Nos informations en page A3

Dimanche matin, madame la ministre lit!

PIERRE VENNAT

À moins d'un imprévu, Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science dans le gouvernement Bourassa, s'installera demain matin, à 8 h, devant un bon feu et s'attaquera à la dernière oeuvre d'Alice Parizeau, *Une femme*, qui depuis trop longtemps traîne sur sa table de chevet.

Car tous les dimanches matins, la ministre s'installe dans le salon de sa résidence de Chambly et lit. Ou écoute de la musique. Mais jamais les deux à la fois, dit-elle, «par respect pour la musique».

Quoiqu'il en soit, la ministre Robillard, qui a toujours beaucoup lu, quand elle veut se reposer et relaxer, consacre, ces temps-ci, ses quelques heures de repos dominical à la lecture. Dimanche dernier, elle était plongée dans des poèmes de Nelligan. Et si elle



Leau d'Yves Beauchemin, par exemple. Ce qui la repose des nombreux rapports, pas toujours facilement comestibles et particulièrement intéressants, que comme ministre, elle doit lire.

Mais madame la ministre ne lit pas

veut passer à travers la dernière oeuvre de l'épouse du chef péquiste, décédée il y a quelques mois, ce n'est certes pas pour des motifs politiques, ni par sympathie. C'est qu'elle avait lu, auparavant, tous ses romans et qu'elle a développé un véritable intérêt pour l'auteur.

D'ailleurs, quand Lucienne Robillard part en vacances, elle emporte toujours un gros roman. Comme le *Juliette Pomerleau* d'Yves Beauchemin, par exemple. Ce qui la repose des nombreux rapports, pas toujours facilement comestibles et particulièrement intéressants, que comme ministre, elle doit lire.

d'essais. Pas question pour elle de se plonger dans un des nombreux ouvrages de science politique qui pullulent sur nos états d'âme depuis la saga constitutionnelle du lac Meech et les audiences de la Commission Bélanger-Campeau. La lecture, c'est pour son plaisir!

Qu'une ministre se plonge dans un livre au moins quatre heures par semaine, voilà qui ne surprend pas outre mesure le président honoraire du Salon du livre de Montréal, Jean-Claude Germain, qui avait affirmé publiquement en conférence de presse, il y a quelques jours, que si l'industrie du livre connaissait tant de problèmes, c'est qu'il y a peu près aucun ministre ne prenait le temps de lire un bon livre, se contentant de rapports ou, pire, de résumés de revues de presse et d'articles de revues.

«C'est seulement les femmes ministres qui lisent, blague-t-il. Peut-être qu'on devrait en élire davantage!»

■ PRIX: un ancien ministre honoré. Page E21

Fletcher s'est suicidé selon les enquêteurs

MARIE-FRANCE LÉGER

Tout semble indiquer que le jeune Osmond Seymore Fletcher s'est suicidé. Le rapport d'autopsie a démontré hier que le jeune Noir de 26 ans a été atteint à bout portant à la tempe par une balle de calibre .22, du même type que l'arme qu'il avait en sa possession.

Les policiers utilisent des revolvers de calibre .38.

Par ailleurs, le principal témoin oculaire interrogé par la Sûreté du Québec a affirmé que le policier qui a tenté de maîtriser Fletcher n'avait aucune arme à la main.

Quand le coup est parti, les deux hommes étaient par terre, éloignés l'un de l'autre de quelques mètres. L'hypothèse d'une décharge accidentelle pendant l'altercation semble donc écartée.

Le projectile a laissé des traces de fumée noire autour de la blessure, preuve que le tir s'est fait à très courte distance. «Aucun policier n'a tiré. Notre enquête est presque terminée et nous nous basons sur les faits. L'hypothèse du suicide est retenue», a affirmé l'agent Robert Poeti, directeur des relations publiques de la SQ.

Les analyses balistiques menées actuellement par le Laboratoire de police scientifique de Montréal devraient également confirmer que la balle mortelle provient de l'arme de Fletcher.

La mort du jeune homme, d'origine jamaïcaine, est survenue jeudi matin à la suite d'une tentative d'arrestation effectuée par deux policiers. Les agents du

VOIR SUICIDE EN A2

L'économie carrément dégonflée

VALÉRIE BEAUREGARD

Signe des temps, le taux d'inflation a dégringolé le mois dernier à 4,4 p. cent, son plus bas niveau en un peu plus d'un an. L'économie fait plus que tourner au ralenti, elle est carrément dégonflée.

C'est la première fois cette année que le taux descend sous les cinq p. cent, a révélé Statistique Canada, hier. Ce taux était de 5,4 pour cent en septembre. Le taux du mois d'octobre est le plus faible depuis septembre 1990.

Toujours hier, le Conference Board du Canada a signalé que la confiance des consommateurs, à son plus bas depuis plusieurs mois, a encore connu un recul au troisième trimestre de l'année, si on la compare au trimestre précédent.

«Ce que cela révèle, c'est que l'économie est à plat», déclare M. Tom Hutchinson, économiste principal chez les courtiers en

VOIR INFLATION EN A2

MÉTÉO

Aujourd'hui: quelques périodes ensoleillées.

Maximum 4°, minimum -6°.

Demain: partiellement ensoleillé, assez venteux et froid.

VACANCES/VOYAGE

國民華中

Taiwan: à côté du géant continental, la «petite Chine» vit sa vie grouillante et polluée sans trop se préoccuper de son voisin.

Page I1

ARTS ET SPECTACLES

En avant la zizique: nos spécialistes en musique classique (Claude Gingras), en rock (Alain de Repentigny) et en jazz (Alain Brunet) présentent leur discothèque idéale respective. Aussi, la critique des marchands de disques. *Cahier E*

SPORTS

Gary Carter: l'un des joueurs les plus populaires de l'histoire des Expos rentre au bercail après avoir porté les couleurs des Mets, des Giants et des Dodgers. *Page F1*

SOMMAIRE

Annonces classées
immobilier..... D10 à D13, G2 à G8, H2
marchandises..... H2, H3
emplois..... H3 à H7
automobiles..... H7 à H9
propositions d'affaires..... C2
Arts..... Cahier E
cinéma..... D4
téléhoraires..... E20
Radio..... E21
Television..... E2
Avis..... H7, H11 à H13
Bandes dessinées..... K6
Bridge, échecs, philatélie..... K8
Carr. et prof..... cahier J, K1 à K6
Cinéma..... cahier D
Décès..... H14
Feuilleton..... K7
Horoscope..... K7
Le monde..... G1
Loteries..... A6
Maisons d'enseig..... A16, A18
Mots croisés..... G3, K7
Mot mystère..... G5

ÉCONOMIE

La Catherine: le portrait désolant de l'artère commerciale principale de Montréal, la rue Sainte-Catherine ouest. Que s'y passe-t-il maintenant? Et surtout, qu'arrivera-t-il lorsque le Forum déménagera? *Page C1*

LE PLUS GRAND CHOIX AU MEILLEUR PRIX... C'EST GARANTI!

par exemple: TELECOPIEUR SANFAX 75

SANYO

- Téléphone intégré
- Mode fin • Ton de gris
- Alimentateur
- GARANTIE 2 ANS

Des biologistes espèrent sauver les bélugas

Presse Canadienne

■ Les biologistes entrevoient une lueur d'espoir pour sauver les bélugas du St-Laurent.

L'espèce est toujours menacée d'extinction, mais le troisième rapport annuel du gouvernement fédéral sur le «Plan d'action interministériel pour favoriser la survie du béluga du Saint-Laurent» indique que la population de ce mammifère marin dans le St-Laurent est demeurée stable au cours des trois dernières années.

Ce rapport, qui fait état des travaux entrepris par Environnement Canada et Pêches et Océans Canada durant la troisième année d'application de ce plan d'action de cinq ans, a été rendu public, hier, à Montréal, dans le cadre du congrès de l'Association des biologistes du Québec (ABQ).

Le gouvernement fédéral a investi plus de 4 millions \$ cette année dans son plan d'action pour sauver les bélugas.

Ce plan prévoit notamment que d'ici 1993, 50 industries réduiront de 90 p. cent les matières toxiques qu'elles déversent dans

le fleuve.

Mais outre la pollution, des facteurs naturels, comme le réchauffement du globe, pourraient affecter les bélugas.

Au début du siècle, quelque 10 000 bélugas vivaient dans les eaux du St-Laurent. Aujourd'hui, il en reste environ 500 entre l'île-aux-Coudres et Sept-Îles.

Les résultats préliminaires d'analyses d'ADN effectuées dans le cadre de ce plan indiquent par ailleurs que la population de bélugas du Saint-Laurent est génétiquement différente de celles de l'Arctique et que sa variabilité génétique est plus faible, ce qui traduit une consanguinité plus élevée.

Les auteurs du rapport ont aussi noté, à la lumière de l'étude des contaminants dans la chair des poissons, que les espèces de poisson échantillonnées dans le Saint-Laurent semblent subir un stress environnemental généralisé dans le couloir fluvial.

Ce plan d'action s'inscrit à l'intérieur du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) dont le budget global est de 110 millions \$ répartis sur cinq ans, de 1988 à 1993.

SUITE DE LA UNE FRANÇOIS

«On aurait pu éviter ça», dit le coroner

«La victime ne ressemblait en rien à M. Haywood. C'était vraiment le jour et la nuit», écrit-il dans son rapport des événements fait à la demande de la Sûreté du Québec.

Le policier Palacios a semblé blâmer l'enquêteur. «C'est la responsabilité de l'enquêteur d'utiliser les ressources du système pour arriver à ses fins», a-t-il fait valoir.

Pourtant en possession d'informations privilégiées sur Kirt Haywood, le lieutenant Palacios s'est contenté de téléphoner à un des enquêteurs au dossier, M. Leblanc, celui qui travaille la nuit. Comme le lieutenant travaille à compter de 15h, les deux hommes ne se sont jamais parlés et les deux autres enquêteurs n'ont jamais pu connaître le motif de son appel.

Curieusement, le lieutenant Palacios a entrepris une enquête parallèle.

Il a rencontré la mère de Kirt Haywood, deux femmes à qui Haywood fournissait des stupéfiants et un ancien complice d'Haywood dans la vente de stupéfiants. Il a en outre visité tous les motels de la rue Saint-Jacques ouest, et quelques restaurants de Verdun souvent fréquentés par les deux hommes.

Après le drame, alors que la photo de Haywood et Richards circulaient dans les médias, Haywood a contacté le lieutenant Palacios pour lui expliquer les circonstances de la tentative de meurtre et lui dire qu'il préférerait se rendre pour assurer sa sécurité.

Palacios a senti que Haywood était perturbé par ce qui venait d'arriver à Marcellus François, son ami de longue date. Il se trouve aussi que l'ami d'Haywood et la mère de ses enfants, Carol Williams, était à bord du véhicule dans lequel avait été abattu Marcellus.

Le lieutenant Palacios est parti seul, dans une automobile banalisée, pour se rendre cueillir les deux hommes dans un motel de Brossard.

«On avait demandé le SWAT pour l'intercepter et là vous y allez tout seul», n'a pu s'empêcher de commenter le coroner.

«Pour moi, il n'était pas dangereux. Depuis que je le connais, il n'a jamais démontré d'agressivité ou de dangerosité. Mais à voir ces antécédents judiciaires, je ne dis pas qu'il ne peut pas être dangereux pour d'autres policiers», a-t-il dit.

Le dossier de Kirt Haywood déposé, hier, révèle que ce dernier a été accusé de possession de biens volés, d'entrave au travail policier et qu'il a payé les amendes et n'a jamais été condamné à la prison. Kirt Haywood a depuis été victime d'un règlement de comptes.

L'enquête du coroner Yarosky qui tire à sa fin se poursuivra les 26, 27 et 28 novembre. □



été gouverneur de la Louisiane pendant trois mandats et il a tourné les Cajuns en dérision. Il s'est servi de nous. Mais nous ne sommes plus ignorants.»

Plusieurs Cajuns de Lafayette sont particulièrement séduits par la promesse de David Duke de contribuer à la réforme du système d'aide sociale aux États-Unis.

«Le monde qui travaille est las d'avoir à payer autant de taxes, dit Ernest Comeaux, un camionneur de 55 ans. Comme c'est là, les gens qui sont sur le bien-être social se servent de notre argent pour acheter de la drogue et des billets de loterie. Même les Noirs avec qui je travaille sont d'accord avec Duke sur ce point.»

Mais le passé de Duke ne fait-il pas peur aux Cajuns?

«Oui et non», répond en anglais Mary Olivier, une jeune femme de 27 qui travaille dans une imprimerie. «Une partie de son passé est controversée, mais une personne peut changer. Il ne faut pas oublier qu'il a eu une enfance difficile. Sa mère était alcoolique, son père était souvent parti. Dans de telles circonstances, un jeune peut devenir radical. Mais tout le monde s'assagit en vieillissant.»

À quelques minutes de l'arrivée de David Duke, la foule de l'hippodrome Angéline est cependant loin de s'assagir. «Duke! Duke! Duke!» scandent-elles à pleins poumons. Et, enfin, le candidat à la chevelure blonde, au physique athlétique et au charisme évident apparaît, entouré de plusieurs gardes du corps, la chemise gonflée par une veste anti-balles. C'est le délire.

Mais avant qu'il ne prenne la parole, les lumières de l'hippodrome Angéline s'éteignent. Et défilent sur un écran placé à côté de la tribune, au rythme d'une chanson de Bob Seger, le champion des cols bleus américains, des images idylliques de la Louisiane. La Louisiane des bayous, la Louisiane des plantations de coton, la Louisiane des pêcheurs de crabes, la Louisiane des plates-formes de forage.

Puis, au rythme de la chanson sirupeuse *Everything I Do I Do It for You*, du rockeur canadien Bryan Adams, suivent des images de David Duke, avec ses deux superbes filles, avec des personnes âgées, avec des travailleurs et à l'église, agenouillé, la mine recueillie et les mains jointes. En voyant cette image, la foule réagit comme si elle venait d'avoir un orgasme collectif.

Quand la lumière revient, David Duke, 41 ans, monte sur la tribune et déclare, en parfait populiste: «Je veux ce que vous voulez. Je veux un gouvernement propre et la fin de la corruption. Je veux des rues sûres et la fin des pardons aux voleurs, aux tueurs et aux vendeurs de drogue.»

«Contrairement à mon adversaire, je ne dois rien aux groupes d'intérêt et à la big business. Les seules personnes à qui je devrai quelque chose, c'est à vous.» □

SUICIDE

Fletcher s'est suicidé selon les enquêteurs

district 24 ont reconnu Fletcher, recherché par la police de Toronto pour défaut de comparaître relativement à une affaire de drogue. Ils l'ont suivi dans la rue Saint-Jacques, dans le quartier de la Petite-Bourgogne.

Les témoins interrogés par la SQ ont indiqué que Fletcher a tenté d'échapper aux policiers, braquant son arme dans leur direction. Il a essayé d'immobiliser deux voitures, dont celle d'un chauffeur de taxi, sans succès.

Coin Georges-Vanier, un policier a rejoint le suspect et a voulu le maîtriser. Après une brève altercation, les deux hommes se sont retrouvés par terre et le coup est parti.

«Les policiers n'ont jamais pointé leur arme vers Fletcher. Même pendant l'altercation, alors que le suspect avait toujours l'arme à la main», a indiqué l'agent de la SQ Michel Brunet.

Hier, le président de la Ligue des Noirs du Québec, M. Dan Philip, expliquait qu'il avait peut-être «réagi un peu vite» en s'adressant à la foule en colère jeudi matin, à quelques mètres du corps de Fletcher.

«J'ai parlé à des gens en arrivant. Certains m'ont donné de



À quelques heures du scrutin, David Duke prenait hier un peu d'eau avant une interview télévisée.

fausses informations. Mais le problème, c'est un manque de confiance de la communauté noire envers la police. Il faut rebâtir la confiance. Notre communauté est très déçue de ce qui se passe depuis quelque temps», a-t-il souligné. La Ligue des Noirs du Québec tient d'ailleurs aujourd'hui, à 14 h, une réunion de travail avec les leaders noirs du Québec pour faire le point sur les relations avec la police de la CUM.

De son côté, le directeur du Conseil des communautés noires du Québec, M. Leith Hamilton, a expliqué que la Petite-Bourgogne reflétait toutes les tensions existantes entre Noirs et policiers à Montréal. «À la suite de cette affaire, il devrait y avoir une vraie rencontre entre la communauté et les policiers. Il y a énormément de méfiance envers les policiers du secteur. Les plaintes sont de plus en plus nombreuses», a-t-il indiqué.

Depuis 1987, 14 personnes, dont trois Noirs — Anthony Griffin, Presley Leslie et Marcellus François — sont tombées sous les balles des policiers de la CUM.

INFLATION

L'économie carrément dégonflée placement MMS International. Tout le monde attribue à M. (John) Crow (le gouverneur de la Banque du Canada) le mérite d'avoir réduit l'inflation, mais ce n'est pas difficile d'obtenir de telles baisses du taux d'inflation avec une économie à plat.

D'un ton plus optimiste, Mme Dominique Vachon, économiste à la Banque Nationale, estime qu'à ce niveau la Banque du Canada semble être sur la bonne voie pour atteindre son objectif d'un taux d'inflation de 3 p. cent pour la fin de 1992. «Pour la crédibilité de la Banque du Canada, c'est très bon», dit-elle.

L'indice du coût de la vie, au Québec, se situait à 6,4 p. cent au mois d'octobre, comparativement à 7,3 p. cent au mois précédent. Cette baisse légère ne peut faire oublier que le niveau d'inflation, au Québec, reste de beaucoup supérieur à celui de l'Ontario qui, le mois dernier, affichait un taux de 3,3 p. cent.

Il faut blâmer ici l'harmonisation de la TPS et de la taxe de vente québécoise et souligner que l'activité économique en Ontario est des plus anémiques.

À Montréal, le taux d'inflation s'élève à 6,3 p. cent. Parmi les grandes villes canadiennes, Montréal demeure une de celles où le coût de la vie a le plus augmenté en un an. Seules Québec et Charlottetown font moins bien.

Statistique Canada a indiqué que les prix ont régressé, à l'échelle nationale, de 0,2 p. cent entre septembre et octobre.

Les consommateurs ont payé moins cher pour leurs aliments et leur transport. C'est le secteur de l'habitation qui a connu l'augmentation de prix la plus marquée — 0,2 p. cent — à cause surtout d'une hausse annuelle moyenne de cinq p. cent des taxes foncières.

Le milieu économique est déprimé, estime l'économiste de la Banque Royale Paul Babirad. «Les entreprises ne peuvent pas refiler de prix plus élevés, puis-

que les consommateurs ne sont pas prêts à payer», dit-il.

La baisse du taux d'inflation a été plus prononcée que prévu. Plusieurs spécialistes s'attendaient à ce que le taux d'inflation en octobre se situe aux environs de cinq p. cent. M. George Saba, économiste en chef au Montréal Trust, prévoyait lui un taux de 4,5 p. cent.

«Le taux d'inflation a baissé selon les objectifs de la Banque du Canada, dit-il. Les salaires sont à la baisse, les prix des biens sont à la baisse. Tout ça donne une marge de manœuvre à la Banque du Canada en ce qui concerne les taux d'intérêt.»

M. Saba ne serait pas surpris si les taux d'intérêt dans les échéances à court terme perdaient encore 50 centimes de point.

Tom Hutchinson croit aussi que les taux d'intérêt devraient continuer à reculer.

Pour la première fois en dix semaines, la Banque du Canada a légèrement relevé son taux d'escompte, jeudi. Le taux directeur s'est établi à 7,78 p. cent, en hausse de cinq centimes par rapport à la semaine précédente.

Mais les analystes croient que M. Crow s'efforçait de venir en aide au dollar canadien, et que le taux d'escompte reprendra vraisemblablement son mouvement à la baisse dans les prochaines semaines. □

24,5

Campagne 1991

Centralde

205 organismes

500 000 bénéficiaires

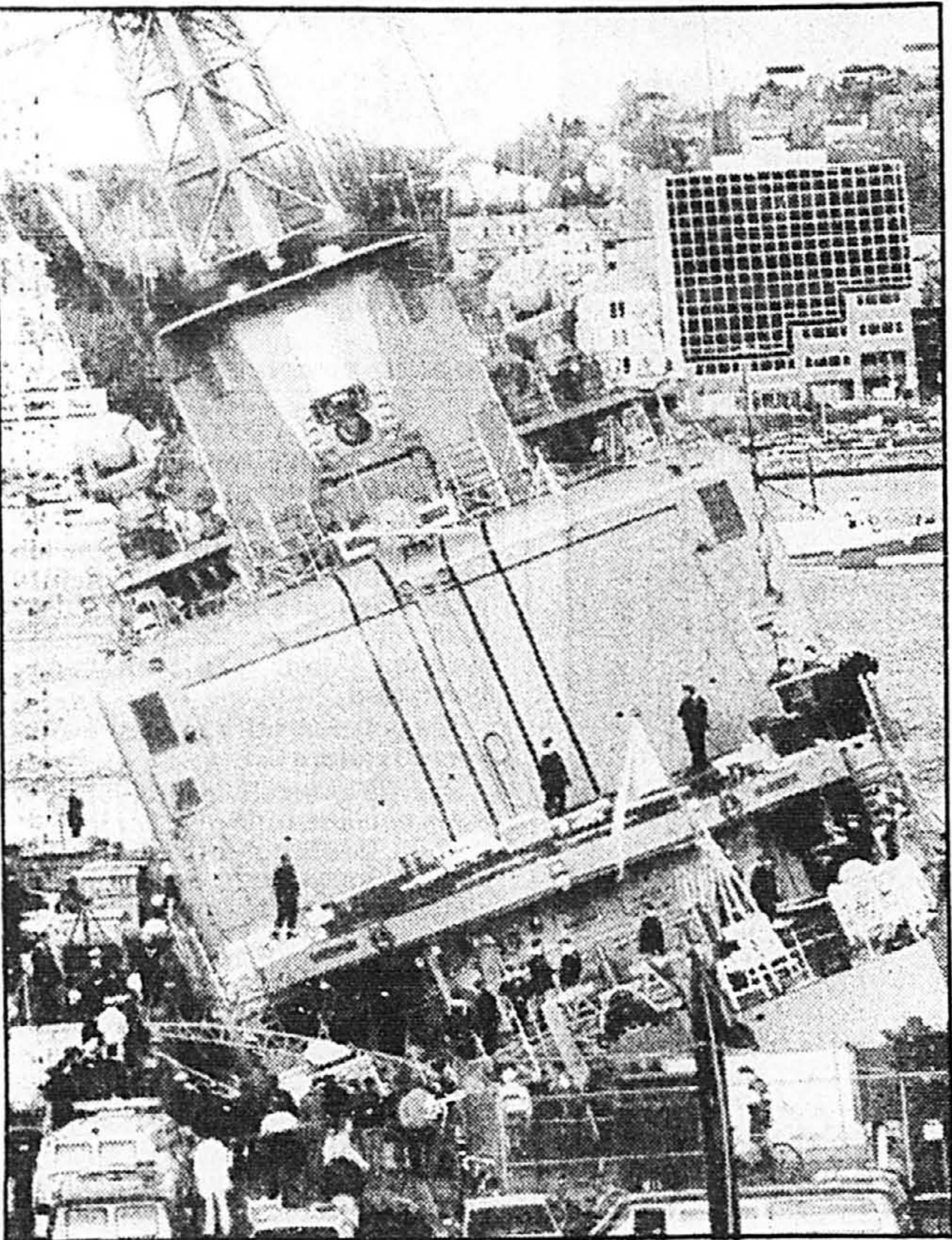
La suite dépend de VOUS

18 012 000\$

EN BREF

Saviez-vous que 35% des familles monoparentales montréalaises avaient, en 1986, un revenu de 10 000 \$ et moins alors que le revenu familial moyen québécois était à la même époque de 37 282 \$? Centralde soutient 28 organismes qui interviennent auprès des familles (groupes d'entraide pour personnes séparées, groupes de soutien à la famille monoparentale, camps familiaux pour personnes à faibles revenus, etc.)

Ligne Tel-Don: 1 800 267-5555



Le destroyer Algonquin

PHOTO AP

La Marine en... fâcheuse posture

Presse Canadienne HALIFAX

■ Le destroyer *Algonquin*, de la Marine canadienne, donnait dangereusement de la bande hier dans un bassin du port de Halifax.

La capitaine Al Dunlop, du Commandement maritime, a expliqué que le navire avait été incliné à dessein de 20 degrés sur son axe, dans le cadre de tests effectués après sa remise à neuf.

Toutefois, en raison d'une défaillance encore inexpliquée, il continua de pencher, accusant une gîte de 25 degrés et faisant eau.

Des pompes supplémentaires ont été amenées à bord, tandis que des hommes-grenouilles inspectaient la coque pour déterminer l'origine du problème.

«Nous avons eu peur pendant un instant, mais tout semble maintenant rentré dans l'ordre», a déclaré hier soir un porte-parole du bureau des relations publiques de la Marine.

La Quotidienne

à trois chiffres

882

à quatre chiffres

2807

ABONNEMENT

285-6911

ANNONCES CLASSÉES

285-7111

REDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITE

285-6892

Grandes annonces

285-6900

Annonces classées

285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

46-6-01

SAMEDI

16 NOVEMBRE 1991

Avez-vous collectionné vos points?

CLUB Multipoints

Cette semaine, La Presse vous offre 3 000 Multi-points!

Pour profiter de super rabais, recherchez, tous les jours, les quatre codes Multi-points dans La Presse.

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

La Presse

Le cardinal aura-t-il son timbre... avant 10 ans?

DENIS MASSE

Les demandes pleuvent à Ottawa pour qu'un timbre soit émis à l'effigie du cardinal Paul-Émile Léger, décédé au cours de la semaine. Il est encore trop tôt, cependant, pour que le Comité consultatif des timbres-poste, chargé d'examiner les quelque 400 suggestions qui lui parviennent chaque année, ait pu être saisi du vœu populaire exprimé en faveur de l'ancien archevêque de Montréal. Les demandes faites par différents groupes seront examinées à la prochaine réunion du comité.

Selon les normes écrites qui régissent la production des timbres au Canada, il doit s'écouler cependant une période d'au moins dix ans après la mort d'une personne, avant qu'un timbre montrant un portrait ne soit émis. Selon ces critères, le cardinal Léger ne pourrait être représenté sur un timbre-poste canadien avant l'an 2001.



Le timbre Terry Fox

On s'attend, toutefois, en raison de la ferveur populaire qu'un tel timbre suscite, à ce qu'une exception soit faite, comme il y en a eu d'autres dans le passé. Par exemple, un timbre de sept cents à l'effigie du ministre Pierre Laporte est venu souligner le premier anniversaire de sa mort tragique en octobre 1970. Plus tard, le 13 avril 1982, un timbre de 30 cents montrant le jeune Terry Fox était émis moins d'un an après sa mort. L'émission de cette figurine avait été fortement souhaitée par la population canadienne qui avait exprimé sa demande par des pétitions. Quatre jours avant la mort du courageux unijambiste, à l'hôpital de New Westminster, en Colombie-Britannique, le sénateur Ray Perrault était venu lui apprendre que le gouvernement avait cédé à la demande populaire et qu'un timbre serait émis pour commémorer le « Marathon de l'espoir ».

Jules Léger a eu son timbre

Le frère aîné du cardinal, le gouverneur général Jules Léger a eu un timbre à son effigie le 2 avril 1982, environ seize mois après sa disparition survenue le 22 novembre 1980. Mais la période de dix ans voulue par les règlements des Postes canadiennes ne s'applique pas à l'égard d'un gouverneur général, qui peut même être « timbrifié » de son vivant.



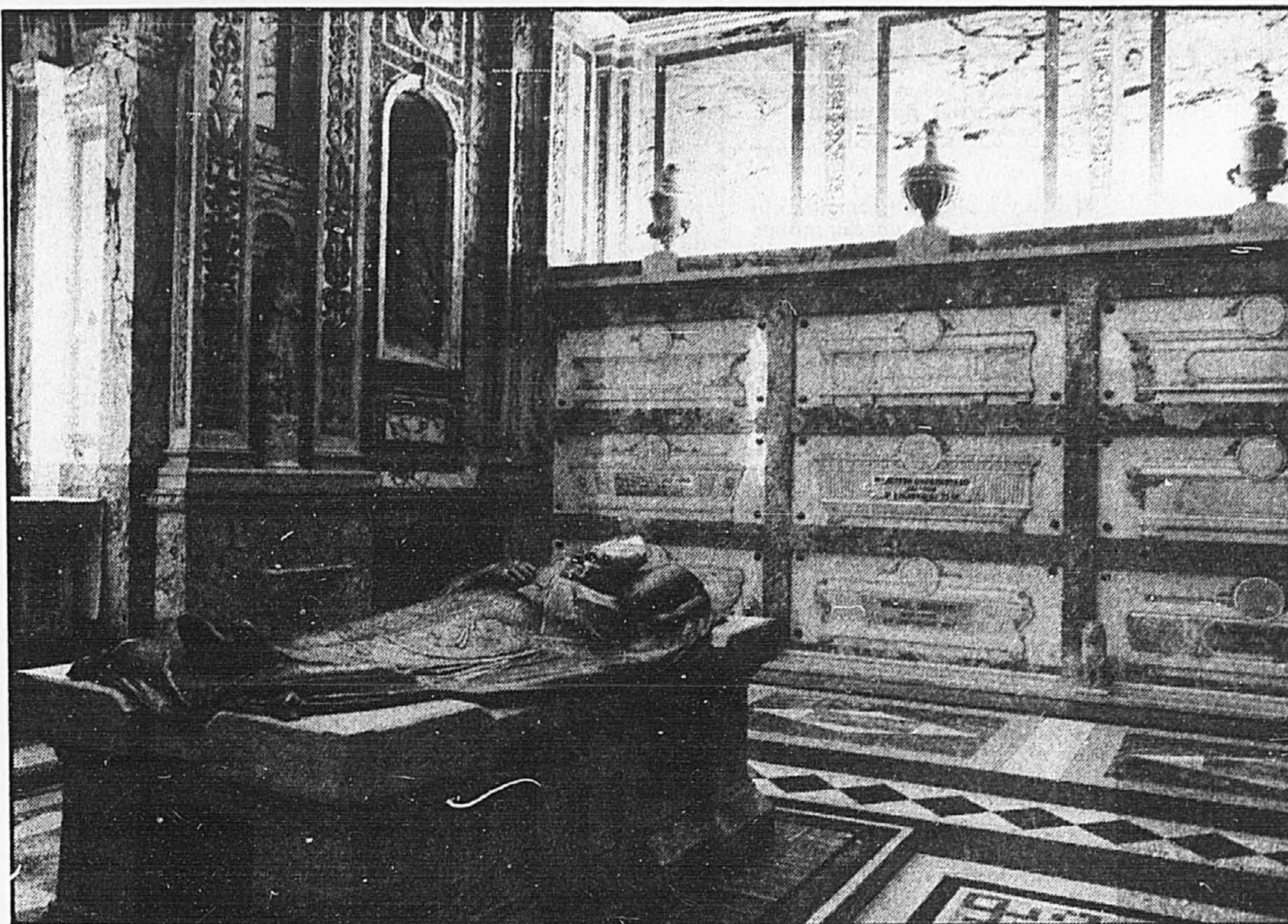
... et celui à l'effigie de Jules Léger

L'illustre frère du gouverneur général avait assisté, à Ottawa, à la cérémonie du lancement officiel du timbre réalisé d'après une photo prise par Michael Bedford, à Rideau Hall, peu après la nomination du 26^e gouverneur général.

Dans son allocution émailée d'humour, le cardinal avait dit: « Mon frère a son timbre. Mais, selon les lois de l'art héraldique, les symboles religieux (croix, mitre, crosse) qui surplombent les armoiries d'un évêque, s'appellent un timbre. Je ne suis pas jaloux. »

Deux Montréalais font actuellement partie du comité consultatif des timbres-poste formé de dix membres. Ce sont Mme Huguette Dussault, directrice de l'enseignement à la Télé-Université de Montréal et M. Denis Hamel, directeur de la Société royale de philatélie du Canada.

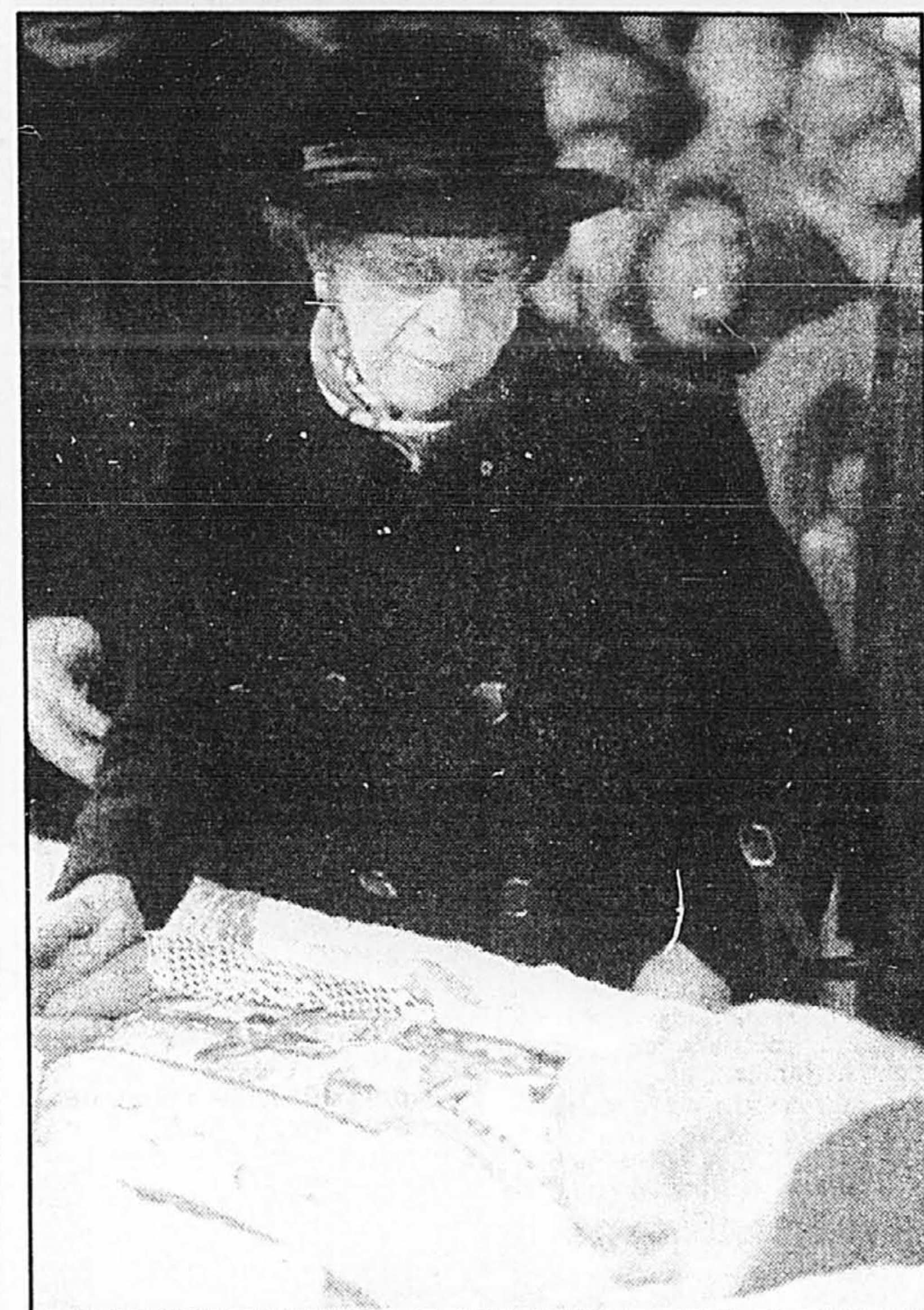
Les personnes et les groupes qui désirent demander un timbre à l'effigie du cardinal Léger, peuvent adresser leur demande à Dean Karakasis, directeur des Produits philatéliques, Société canadienne des Postes, Poste 879, Ottawa, On, K1A 0B1.



La crypte des évêques

Avec ses murs aux riches revêtements de marbre, de mosaïque et de bronze, la crypte des évêques est sans doute l'une des chapelles les plus remarquables de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Aménagée entre 1929 et 1931 au coût de 42 000 \$, elle abrite la dépouille mortelle de tous les archevêques et évêques du diocèse de Montréal. Les murs et le parquet sont recouverts de marbre italien, ornés de mosaïques multicolores et incrustés d'or. Au centre se trouve le mausolée en bronze de Mgr Bourget, une oeuvre d'art réalisée à Rome en hommage à un ecclésiastique hautement respecté. La chapelle est fermée par une grille gardée verrouillée en tout temps pour prévenir le vandalisme.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse



Mme Gabrielle Léger, veuve de l'ancien gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, est venue rendre hommage hier au cardinal à la basilique Notre-Dame.

PHOTO PC

Il savait rire, le cardinal

JULES BÉLIVEAU

Beaucoup de choses ont été dites sur le cardinal Paul-Émile Léger depuis quelques jours: il était un grand leader charismatique, un orateur et un communicateur exceptionnel, un homme d'Eglise rempli d'audace qui savait manier l'humour avec une rare habileté, etc. Pour le prêtre sulpicien Guy Poisson, un de ses successeurs à la direction du Collège pontifical canadien à Rome, le cardinal Léger était d'abord un homme qui se savait investi d'une mission particulière.

« Il était tellement conscient de sa mission d'archevêque et de successeur des apôtres », dit Mgr Poisson.

C'est d'ailleurs sans doute pour cette raison que l'ancien archevêque de Montréal, même à un âge où d'autres s'estiment à bon droit justifiés de prendre un peu de repos, n'a jamais voulu s'arrêter. Il devait, par tous les temps, porter son message. Il devait faire fructifier les talents qui lui avaient été donnés pour annoncer sans relâche le message évangélique auquel il croyait.

Mgr Poisson a bien connu le cardinal Léger. Il a lui-même été ordonné prêtre par le célèbre prélat en 1952. Il a notamment enseigné au Grand séminaire de Montréal alors que le cardinal était archevêque de Montréal. Il l'a très souvent rencontré aussi bien dans la vénérable institution de la rue Sherbrooke que dans l'immeuble administratif de l'archevêché, qui est situé tout près.

Le recteur actuel du Collège canadien à Rome sait bien que le cardinal Léger a commis un certain nombre d'erreurs et qu'il a, dans l'exercice de ses fonctions d'autorité, bousculé quelques personnes. Mais avec le recul du temps, il juge que le plus important n'est pas là.

« C'est quasiment normal, dit-il, qu'un chef fasse à certains moments des pas discutables. Mais il faut comprendre que tout cela finit par être une occasion, dans le Royaume de Dieu, de grandir. Il faut comprendre qu'un chef peut faire porter des croix mais que ce qui importe d'abord, c'est la façon dont on les porte: les croix peuvent nous permettre de grandir ou elles nous détruisent. »

Comme beaucoup d'autres, Mgr Poisson n'oubliera jamais les facettes les plus brillantes du remarquable personnage qu'était le cardinal Léger. Il prend un plaisir évident à rappeler par exemple comment le cardinal savait manier le verbe en public et comment il avait l'art de captiver ses auditoires.

« Le cardinal pouvait rentrer de Rome par avion à 2 h de l'après-midi et téléphoner aussitôt au supérieur du Grand séminaire pour lui offrir de donner une conférence aux séminaristes à 5 h, raconte-t-il. Il prenait 10, 12 ou 15 minutes pour se réchauffer. Mais après cela, les 40 dernières minutes, c'était un bijou! Il parlait, cet homme-là, avec sa sensibilité et avec son cœur! »

Mgr Poisson a admiré chez le cardinal Léger sa capacité d'expliquer la parole de Dieu en puisant des images dans l'Évangile, dans

la Bible et dans les écrits des Pères de l'Eglise. Il a admiré aussi son souci de l'orthodoxie doctrinale de même que son côté prophétique et charismatique.

Lorsqu'il se remémore quelques-unes des innombrables perles d'humour dont le cardinal Léger a parsemé sa route, Mgr Poisson rit franchement. Et il ne résiste pas à quelques bons fous rires lorsqu'il raconte les propos qu'a tenus l'ancien archevêque de Montréal devant Jean-Paul II et des centaines de prêtres, d'évêques, d'archevêques et de cardinaux lors de la célébration à Rome du centenaire du Collège canadien, en novembre 1988.

Le cardinal Léger avait alors souligné que, ayant eu toutes les misères du monde à obtenir l'autorisation de ses supérieurs et des médecins pour se rendre à Rome, il avait rencontré en songe saint Pierre en personne et lui avait demandé ce qu'il devait faire. La réponse de l'apôtre, a-t-il dit, ne s'est pas fait attendre: « Va voir mon successeur. Il s'y connaît en fait de voyages! »

L'humour du cardinal Léger n'était pas moins grand lorsque celui-ci était encore archevêque de Montréal. Mgr Poisson se souvient que lorsqu'il était étudiant et jeune professeur au Grand séminaire de Montréal, le cardinal aimait demander à un séminariste particulièrement doué pour la chose de l'imiter dans ses allocutions publiques. Il paraît que la séance tournait alors à la rigolade.

« Il riait de bon cœur, le cardinal, quand on riait de lui! » se rappelle Mgr Poisson.

La pluie n'a pas refroidi la ferveur des « humbles »

MARTIN PELCHAT

« Il n'y aurait rien pour nous empêcher de venir... »

René Grondines, 75 ans et sa femme Laurette, 70 ans, avaient bravé la pluie hier après-midi pour se faire une place dans le cortège qui, depuis mercredi soir, défille devant la dépouille du cardinal Paul-Émile Léger, à la basilique Notre-Dame.

Des déterminés comme eux, il en est entré encore des milliers, malgré cette pluie constante. Si bien qu'à l'heure de la messe, en milieu d'après-midi, la basilique, encore une fois, était pleine pour entendre l'officiant rappeler quelques étapes de la vie de cet homme qui avait promis de ne pas prendre de vacances tant qu'il y aurait un pauvre à Montréal.

Parfois, devant ce défilé tranquille, les cameramen de la télévision et les photographes de la presse écrite s'agitent un peu; c'est qu'une personnalité politique vient rendre hommage à l'illustre disparu.

Ainsi, hier, le maire de Montréal, M. Jean Doré, la vice-première ministre du Québec, Mme Lise Bacon, le ministre de la Justice, M. Gil Remillard, le doyen du corps consulaire de Montréal et consul général du Maroc, M. Abdelam Benjelloun et le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin.

Apparition plus discrète, celle d'une petite femme, visiblement ébranlée, qui, canne en main, s'approche du cardinal. C'est Mme Gabrielle Léger, la veuve du frère du cardinal et ex-gouverneur général du Canada, M. Jules Léger.

L'hommage du peuple

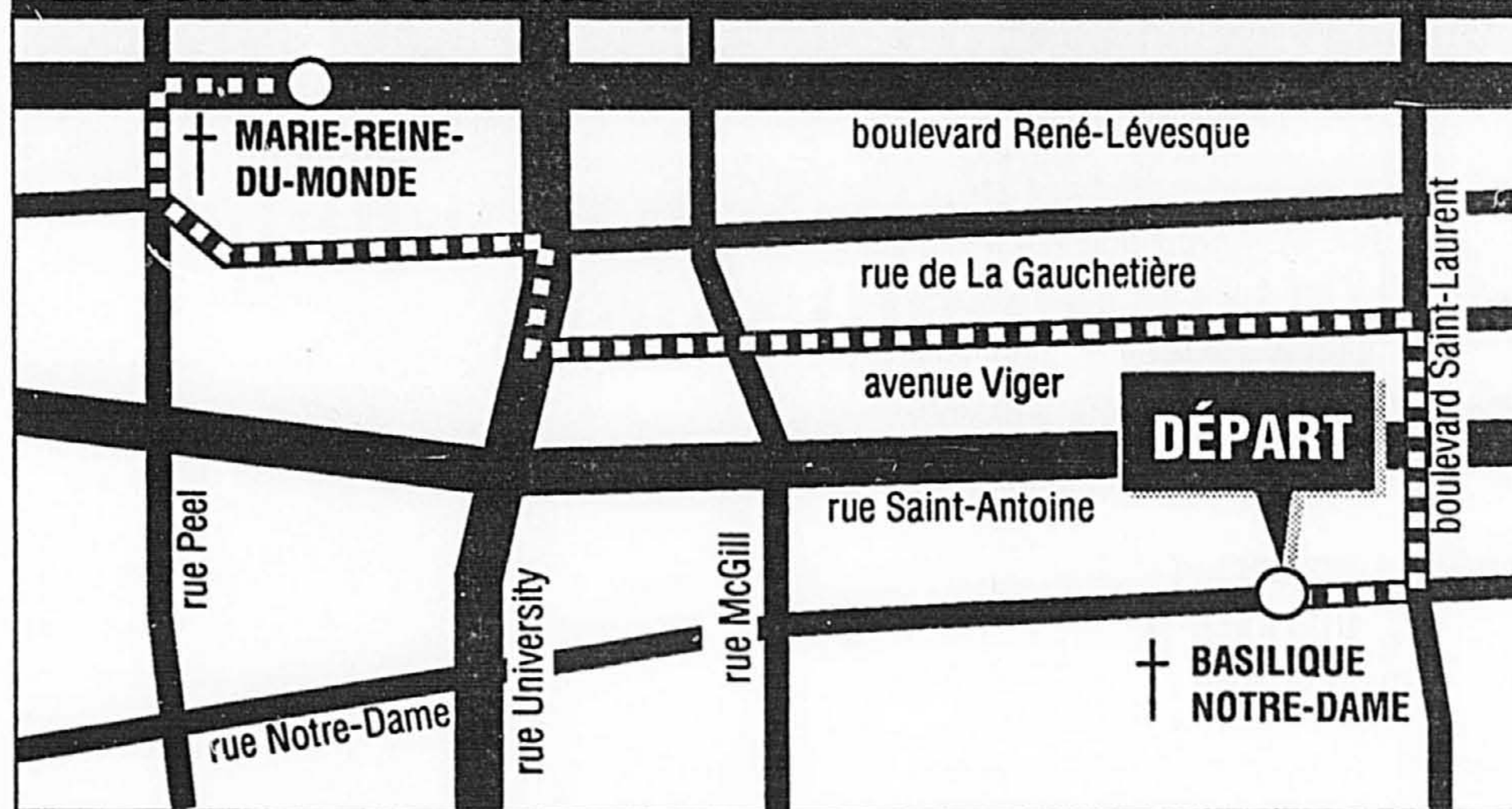
Mais la plus impressionnante démonstration d'amour de ces jours de deuil, elle vient de ces « humbles » qui alimentent incessamment la file, plusieurs posant délicatement leurs mains sur celles du cardinal des qu'ils en ont la chance.

On les voyait arriver, leurs parapluies dressés, et suivre docilement le parcours balisé par les clôtures de métal alignées sur le parvis de la basilique. Pendant que sur la Place d'Armes, des techniciens montaient les échafaudages qui porteront caméras et haut-parleurs, aujourd'hui, pour la retransmission des funérailles.

Il ne fera d'ailleurs pas beaucoup plus beau à Montréal pour ces funérailles, selon les prévisions météorologiques d'Environnement-Canada. Probablement pas de pluie, dit-on, mais de forts vents et du temps froid.

Mais on sait déjà qu'ils seront quand même des milliers dehors, Place d'Armes, aujourd'hui, pour rendre un dernier hommage au cardinal Paul-Émile Léger.

LE CORTÈGE FUNÈBRE



Ultime hommage au cardinal Léger

Tous les drapeaux des édifices publics du Québec seront en berne, aujourd'hui, en ce jour des funérailles du cardinal Paul-Émile Léger, à la basilique Notre-Dame de Montréal.

La cérémonie débutera à 14 h mais il sera possible au public de lui rendre un dernier hommage en chapelle ardente jusqu'à midi. De midi à 13 h, les proches du défunt pourront se recueillir dans l'intimité.

À partir de 13 h, les portes seront à nouveau ouvertes. Le public, qu'on invite à emprunter le transport en commun pour éviter la cohue au centre-ville, aura droit à un millier de places à l'in-

térieur pour la cérémonie présidée par l'archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte.

Deux mille des 3 000 places de la basilique sont réservées aux dignitaires, prêtres et membres de divers ordres religieux. Mme Lise Bacon sera à la basilique en tant que vice-première ministre, en compagnie notamment du ministre Claude Ryan, et du chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau. La délégation fédérale comptera le gouverneur général, M. Ray Hnatyshyn et quatre ministres. Jean Chrétien sera également présent.

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, assistera aussi à la cérémo-

nie, de même que son prédécesseur, M. Jean Drapeau. Enfin, les services protocolaires du gouvernement ont été mis à la disposition de l'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Zoa, qui arrivera du Cameroun à peine quinze minutes avant le début des funérailles.

Après la communion, le juge Michel Côté, secrétaire de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, lira le testament spirituel du cardinal. Puis le président de la fondation, Roger Gaudry, lui rendra hommage.

Le cortège funèbre s'ébranlera ensuite jusqu'à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où la dépouille du cardinal sera inhumée.

VOYAGES
VIAU
MARLIN

SERVICE GRATUIT et RAPIDE
pour tous vos déplacements d'affaires ou de loisirs
comptez sur nous!

- ★ Billets d'avion
- ★ Billets de train
- ★ Hôtels
- ★ Location de voiture
- ★ Assurance voyage
- ★ Croisières

Permis du Québec

VOYAGES
VIAU
MARLIN

Changez de décor! L'usine de Consumers Glass ferme ses portes à Candiac: 380 nouveaux chômeurs

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

■ Il n'y a plus une semaine qui passe sans qu'un nouveau groupe de travailleurs n'apprenne qu'il se retrouve au chômage.

Cette fois, ce sont les 380 ouvriers et ouvrières de l'usine Consumers Glass, à Candiac, qui ont appris hier avec étonnement qu'ils perdront leur emploi le 27 mars prochain. La direction de la compagnie a décidé de fermer définitivement cette installation, l'une des huit unités qu'elle opère au Canada.

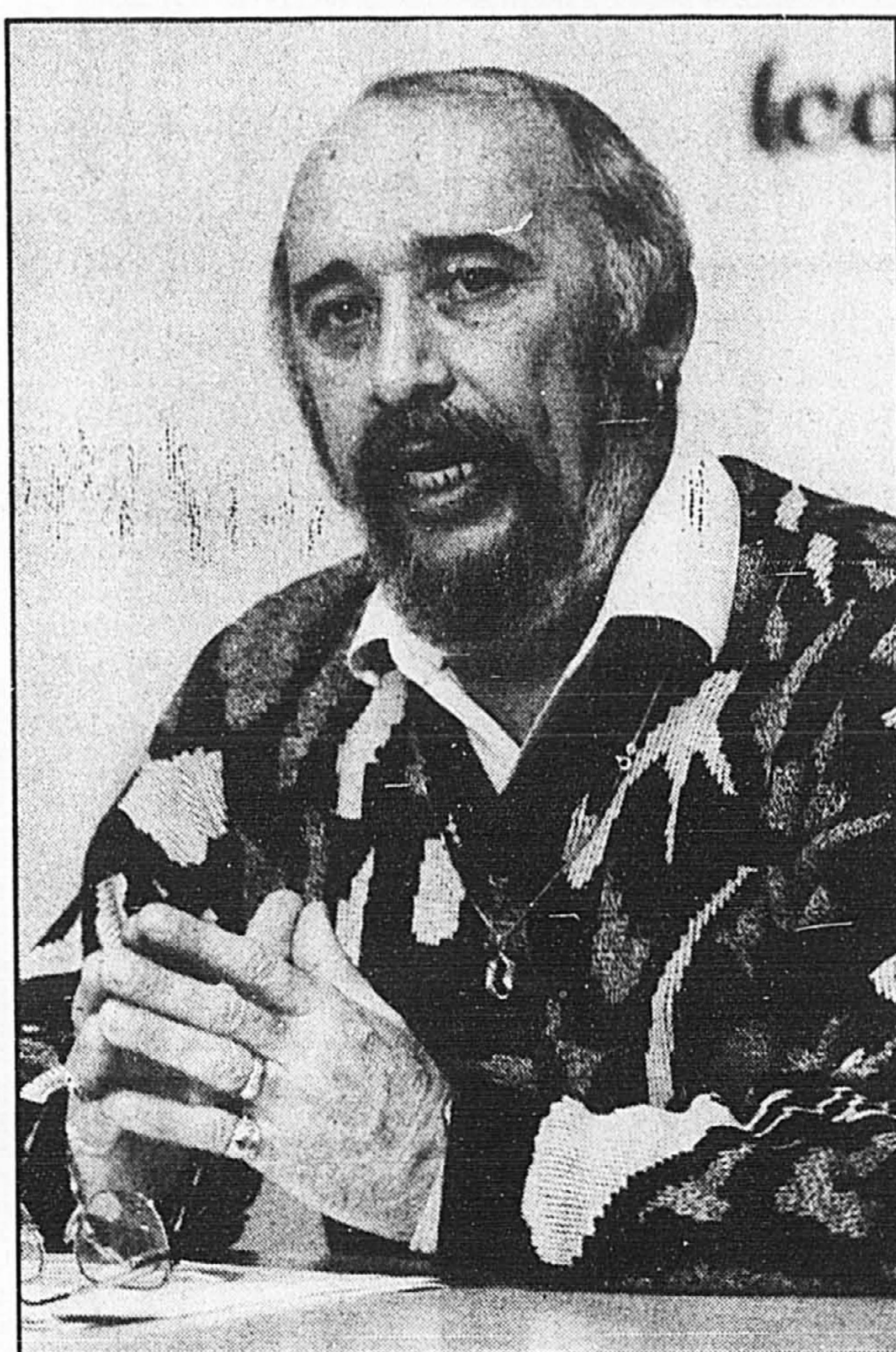
L'usine de Candiac, au sud-ouest de Montréal, fabrique des bouteilles de verre coloré de divers formats, allant des contenants à jus aux bouteilles de bière.

Dans un entretien téléphonique depuis Toronto, le président, James C. Bacon, a expliqué que l'entreprise disposait actuellement d'une capacité de production excédentaire et qu'il aurait fallu injecter trop d'argent pour moderniser l'usine de Candiac.

«Les fourneaux ainsi que les appareils de fabrication sont de capacité réduite», a-t-il souligné. Il en aurait coûté de 60 à 70 millions pour convertir l'usine de Candiac, affirme M. Bacon.

La compagnie essuie des pertes importantes. En 1990, la perte nette fut de 69 millions et après neuf mois cette année, la perte est de 14,3 millions — quand même moins que les 44,9 millions de la même période l'année dernière.

Du côté des travailleurs, la colère était manifeste, d'autant plus que les syndicats impliqués ont frappé à la porte du gouvernement du Québec où il y a plusieurs mois pour l'informer des difficultés que rencontre l'industrie du verre. «Le ministère de l'Industrie et du Commerce a regardé la situation dégringoler et il s'est fié aux bonnes paroles de la compagnie», disait hier Gildas Quentén, du Regroupement pour la relance économique et sociale du sud-ouest de Montréal.



Jean-Yves Charbonneau, président du syndicat à l'usine de Candiac.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Charbonneau, notant que c'est ce qui est advenu des travailleurs et travailleuses mis à pied à Saint-Pierre.

Selon Jean Gariépy, vice-président du syndicat international, la déconfiture de Consumers Glass doit être attribuée à une mauvaise stratégie de développement de la compagnie. «Sans étude de marché, dans un pari insensé, (elle) a décidé de se lancer dans la production de grandes séries», explique-t-il.

Les grandes séries, ce sont les produits fabriqués en centaines de milliers d'exemplaires, comme les bouteilles de bière. Les petites séries, ce sont les bouteilles produites en quantités limitées, sur une période allant de quelques jours à quelques mois.

Dans les grandes séries, ce sont les usines américaines qui dominent, note le syndicat, alors que l'expertise de Consumers Glass est dans les petites séries.

Ainsi, prétend le syndicat, l'usine de Candiac, qui n'avait pas été modernisée et fabrique des petites séries, a toujours eu des opérations rentables, sauf au cours de la dernière année, à cause des frais financiers de la société-mère qu'elle devait contribuer à supporter. A Pointe-Saint-Charles, des machines pour grandes séries ont été installées mais, selon M. Gariépy, l'expérience fut catastrophique, en raison des problèmes de pénétration des marchés.

Selon le syndicat, qui dit tenir ces chiffres des patrons à Candiac, la modernisation aurait coûté environ 20 millions, en demeurant dans le créneau des petites séries.

La convention collective à Candiac était en renégociation. Mais selon M. Charbonneau, il n'y avait aucune matière à friction. Les questions monétaires devaient être abordées justement hier matin. Le syndicat ne réclamait que des hausses de trois pour cent pendant trois ans, conscient qu'il était des difficultés de l'entreprise. Le salaire horaire est de 15\$. M. Charbonneau ajoute que le syndicat «était même prêt à ne demander aucune augmentation pendant un an».

Une usine employant 300 personnes à Saint-Pierre, dans l'Ouest-de-l'île, a déjà été fermée il y a deux ans. Il ne restera plus au Québec que l'usine de Pointe-Saint-Charles, appartenant aussi à Consumers Packaging, qui les avait rachetées de Domglass en 1989. Pointe-Saint-Charles employait 700 personnes mais il n'en reste plus que 500, parce que deux machines ne produisent pas, affirme le syndicat, affilié à la FTQ.

Le syndicat ne croit pas beaucoup aux possibilités de recyclage des travailleurs de l'usine de Candiac, dont l'âge moyen est de 42 ans. «Dans deux ans, ce seront des assistés sociaux», dit le président du syndicat local, Jean-Yves

TORONTO
HALIFAX
DEER LAKE
WINNIPEG

149\$
232\$
296\$
315\$

ST. JOHN'S
CALGARY/EDMONTON
VANCOUVER
RÉGINA
SASKATOON

323\$
349\$
379\$
382\$
382\$

ÉTATS-UNIS

NEW YORK
CHICAGO
MIAMI

139\$
149\$
239\$

FORT LAUDERDALE
WEST PALM BEACH
LOS ANGELES
SAN FRANCISCO

239\$
279\$
385\$
449\$

ANTILLES

NASSAU
MONTEGO BAY
ÉLEUTHERA
SAINTE-LUCIE
BARBADE

299\$
299\$
319\$
469\$
399\$

EUROPE

LONDRES
PARIS
FRANCFORT

438\$
548\$
578\$

ZURICH
PRAGUE
NICE

629\$
638\$
708\$

Air Canada

UN MAC POUR LES FÊTES.

68.95\$ par mois

Mac Classic / StyleWriter / Claris Works

- Classic 8 MHz (8000) • 2Mo de mémoire vive
- Disque rigide 40 Mo • Clavier, souris
- Imprimante à jet d'encre StyleWriter 1/2 page par minute (1 an de garantie)
- MacPaint et le logiciel intégré Claris Works (valeur de détail de plus de 500 \$)

82.95\$ par mois

Mac Classic II / StyleWriter / Claris Works

- 16 MHz (8030) • 2Mo de mémoire vive
- Disque rigide 40 Mo • Clavier, souris
- Imprimante à jet d'encre StyleWriter 1/2 page par minute (1 an de garantie)
- MacPaint et le logiciel intégré Claris Works (valeur de détail de plus de 500 \$)

99.95\$ par mois

Macintosh LC / StyleWriter / Claris Works

- 2Mo de mémoire vive • Disque rigide 40 Mo
- Moniteur couleur 12 po • Clavier, souris
- Imprimante à jet d'encre StyleWriter 1/2 page par minute (1 an de garantie)
- MacPaint et le logiciel intégré Claris Works (valeur de détail de plus de 500 \$)

MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires

Montréal 6615, avenue du Parc 270-4477
Longueuil 93, St-Charles Ouest 674-6253 • Sherbrooke 2433 King ouest 564-4644

Les offres prennent fin le 31 décembre 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. *Location de 36 mois avec option d'achat, sur approbation de crédit préalable. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.

DES MACS, DES MACS... MAIS AUSSI PLUS DE 2000 IDÉES CADEAUX À LA SUPER-BOUTIQUE.

77.95\$ par mois

Mac Classic / HP DeskWriter / Claris Works

99.95\$ par mois

Mac Classic II / HP DeskWriter / Claris Works

109.95\$ par mois

Macintosh LC / HP DeskWriter / Claris Works

MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires

Montréal 6615, avenue du Parc 270-4477
Longueuil 93, St-Charles Ouest 674-6253 • Sherbrooke 2433 King ouest 564-4644

Les offres prennent fin le 31 décembre 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. *Location de 36 mois avec option d'achat, sur approbation de crédit préalable. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.

ENCAN ENCAI EMPIRE CAN ENCAN

EXPOSITION AUJOURD'HUI ET DEMAIN
16 et 17 novembre, 10 h à 17 h

18, 19, 20, 21 novembre à 19 h, et 24 novembre à 13 h

De la succession de Berthe E. Lafleur, de P. Begin, K. Snow, H. Aloaus, L. Côté, J. Rousseau, et de D. Zilka, entre autres.

Beaux Arts: M.A. Fortin, A. Lismer, C. Le Sauter, M. Tanobe, H. Mabel May, L. Ayotte, J.P. Dallaire, A. Sapp, F. Bradner, R. Harris, W. Armstrong, F. Downes, M. Barbeau, H. Sandham, M. Claire, A. Pelland, L. Tremblay, A.S. Scott, F.A. Veiner, H. Masson, J.F. Herring, L. Icart, J. Miro, M. Chagall, L. Balestrieri, E. Galien-Laloue, A. Goodwin, C.H. Schwanfelder, Bernard De Hoog, J. Emms, W. Standish, P.R. Morris, W. Barker, A. DeBrenski.

Bijoux: Colliers ras de cou en perles de culture avec pendentifs d'or et de diamants; colliers de perles de culture mesurant de 24" à 36", colliers en or, bracelets à diamants sertis de saphirs, de rubis, d'émeraudes et de perles; bracelets rigides, bagues solitaire et éternité, bagues Art déco, bagues serties de perles, pendentifs et boucles d'oreilles à diamant, camées, broches, demi-parure victorienne, broche géorgienne, montres-bracelets et de poche pour homme et dame...

Meubles: Table de bibliothèque, bureau ministre Chippendale, bureau à écrire Sheraton, bureau haricot, sofas, petites tables à dessus de cuir, chaises à dossier en éventail, fauteuils club et à oreilles, fauteuil Louis XV, mobiliers de salle à manger, table gigogne, table basse à dessus de cuir, table à écrire ornée d'incrustations, table à écrire gouverneur Wintrop et à abattant, bureaux style Queen Anne, fauteuil victorien capitonné, bonheur-du-jour orné d'incrustations, commode en coque de noyer, chaises victorienes, fauteuils à bascule, porte-journaux, mobiliers de salon, bureau Louis XVI orné d'incrustations, buffets, table de jeu pliante, chaise longue, vaisselier à abattant, vitrines, commodes, console ornée d'incrustations...

Porcelaine et verre: Dresden, Royal Vienna, KPM, Doulton, Hummel, incluant: service de table 93 mcs, buste, figurines, groupes, etc., grand assortiment de verreries et de vaisselle en cristal...

Verre moulé français: Vases et bols de Gallé, Daum Nancy, D'Argental, Le Verre Français, Lalique, atomiseur Devez, pichet Mosier ancien en cristal, vases en émail de France...

Objets orientaux: Collection de Satsuma, grande sélection de sculptures chinoises en serpentine et en pierre, sculptures en ivoire, meubles laqués au Coromandel et incrustés de nacre, sculpture de bronze...

Argent fin et argenterie: Paire de candélabres de cérémonie, paniers de fleurs style continental et grand surtout, soupière ancienne, articles en argent Tiffany, couteau et fourchette à poisson, articles Petersen...

Horloges et instruments: Horloge et garniture 3 mcs en bronze et marbre, pendules d'étagère régulières en cristal, horloge française rare, boîte à musique suisse, pendulette de voyage...

Lampes et lustres: Lampe Tiffany, suspension signée de Schneider, lustres en cristal et bronze.

Divers: Important miroirs à cadre de bois doré et style vénitien, défense d'ivoire sculpté, sélection d'articles en étain, marchandises de bronze et de laiton, sculptures en ivoire en stéatite...

Monnaie: Dollars canadiens en argent, dollar canadien en argent et date de 1948 en argent, pièces anciennes et pièces d'or...

Tapis: Kashan, Tabriz, Hériz, Isfahan, Boukhara, Kirman, Nain, Qom, Sarouk, Chirvan, Afchar, Hamadan, Turkoman, tapis chinois...

Nous acceptons vos articles en tout temps pour nos prochaines ventes.
Profitez de notre service d'évaluation gratuit offert sur place.

ENCANS EMPIRE
5500 rue Paré, à l'ouest de Décarie (5) NAMUR Tel: (514) 737-6586

Comme prévu, 140 travailleurs de Sidbec-Dosco perdent leur emploi à l'usine de Ville-Émard

Les deux dernières unités qui fonctionnent encore risquent de fermer à cause du déficit de Sidbec

PIERRE BELLEMAIRE

■ Triste vendredi pour les 140 travailleurs de Sidbec-Dosco qui, hier en fin d'après-midi, quittaient pour la dernière fois, sous une pluie froide, leur usine de la rue Saint-Patrick, dans le quartier Ville-Émard.

Ils n'avaient ni l'intention de se rassembler, ni l'intention de se prêter à une entrevue. Ils se sont dispersés dans toutes les directions, au volant de leur auto. En passant devant la guérite, ils saluaient nerveusement le gardien de la main.

Au local du syndicat des métaux, à deux rues de là, la porte était verrouillée. La taverne « Chez François », attenante au local, n'a accueilli qu'une poignée de retraités forcés de Sidbec. Ils avaient l'habitude de s'y rendre en grand nombre, après le travail. Mais pas en ce vendredi, 15 novembre 1991.

Ils ont plutôt levé le verre de l'amitié jeudi, à 24 heures de leur mise à pied. Depuis le début de l'été, ces 140 syndiqués de la vétuste Sid-

bec-Dosco savaient déjà ce qui les attendait. « Mais ça donne toujours un coup », a confié un ouvrier de 54 ans, en refusant de décliner son identité.

Le leader syndical, Dave Beach, et son entourage craignent le pire: la fermeture des deux dernières unités de l'usine de la rue Saint-Patrick où, il n'y a pas si longtemps, on comptait entre 1100 et 1200 travailleurs.

En juillet, une première unité a cessé ses opérations et poussé à l'assurance-chômage plus de 200 ouvriers. Hier après-midi, ils étaient 140 à faire leurs adieux dans la deuxième unité de l'usine, « un laminoir construit pendant la dernière guerre et où il se faisait encore du travail à la mitaine », précise Gilles Monette, porte-parole de Sidbec, une société d'État traditionnellement considérée comme un canard boiteux.

Si bien qu'il ne reste plus que 260 travailleurs dans les deux dernières unités, la tréfilerie et la tuberie, « qui ne tarderont pas à fermer elles aussi », appréhende-t-on du côté syndical. La direction de Sidbec est plutôt discrète à ce sujet, en raison de la

précarité du marché mondial de l'acier et surtout à cause de la vétusté du complexe de Ville-Émard, érigé en 1942.

Retour aux vaches maigres

Le président de Sidbec, Jean LeBouthillier, se réjouissait du rendement financier de la société d'État, de 1986 à 1989, années au cours desquelles on a réalisé des profits s'élevant globalement à près de 100 millions. Depuis sa création, au milieu des années 60, Sidbec parvenait enfin à sortir la tête de l'eau.

Mais en 1990, on a senti que les difficultés allaient étouffer l'enthousiasme des dirigeants et des ouvriers, puisque les profits ont atteint seulement 799 000 \$, malgré des ventes se chiffrant à 604 millions de dollars. La meilleure année, 1988, montre des profits de 42,6 millions.

Et cette année, Sidbec retombera « dans le rouge », en accusant un déficit supérieur à 62 millions, d'où la décision de fermer, en moins de douze mois, deux unités sur quatre à l'usine de Ville-Émard, ce qui entraî-

nait globalement 355 mises à pied.

Sidbec consacre désormais argent et énergie à ses installations de Contrecoeur, où un programme de modernisation de 70 millions lui permettra d'alimenter en matières premières ses usines de la rue Saint-Patrick et de Longueuil.

André Laplante, porte-parole syndical à Ville-Émard, à l'instar d'autres chefs de file du sud-ouest de Montréal, déplore que cette région ait à subir plusieurs contrecoups de la récession, qui se traduisent par un taux de chômage d'environ cinquante p. cent.

Des 140 employés remerciés hier, une quarantaine ont décidé de prendre leur préretraite, qui leur procurera un revenu légèrement supérieur à 1500 \$ par mois, pour l'ensemble d'entre eux.

Les autres, qui n'avaient pas trente ans d'ancienneté ou qui ne pouvaient pas atteindre la norme 15-55 (15 ans de service et 55 ans d'âge), sont condamnés au chômage. Ils sont généralement âgés de 45 à 55 ans.

Pierre Foglia

Sans béquille

Vous avez l'intention de vous payer le Goncourt et le Renaudot? Je vous félicite pour votre esprit d'aventure. Je peux vous donner mon avis, pareil?

Les Filles du Calvaire — le Goncourt — est un livre chiant. Et très français. Très. Au point d'en être jacobin. Est-ce le ton? Le cadre? La trame? L'argot? Il faut être absolument Français, ou faire comme si on l'était (ce qui est encore plus chiant) pour entrer dedans. Cela n'empêche pas que les Français aussi s'ennuieraient dans ce livre-là, mais bon, c'est leur problème...

La Séparation — le Renaudot — est un livre plat. Dull. Je me suis séparé cinq ou six fois dans ma vie, j'aurais pu écrire cinq ou six fois *La Séparation*. Vous aussi. Je sais, la critique en général, qui s'est roulée à terre, n'est pas du tout de mon avis. Ma librairie non plus, qui me l'a fait acheter. Ça ne prouve rien d'autre que la critique et ma librairie aiment les émotions à numéro. Comme la peinture du même nom. Je me suis ennuyé dans *La Séparation* comme aux soupers de madame Bertrand, quand ils font tous gnaignagna en même temps.

Voilà. Je viens de vous faire économiser 60 \$, et bien sûr, vous vous demandez ce que vous allez bien pouvoir faire de tout cet argent...

Facile.

Vous m'envoyez 5 \$ pour me remercier. Et avec le reste, vous allez vous acheter des livres tout seul. Pour une fois. Sans béquille. Sans titre prémédité. Vous vous lâchez lousse dans n'importe quelle librairie avec vos 60 \$ en poche...

Mais non pas au Salon du livre! Ce que vous pouvez étes ploues des fois. Je vous envoie à l'aventure, je vous parle de ces livres qu'on découvre seuls sans être porté par la rumeur, la critique, la publicité, la mode de l'heure, je vous parle de dérive tranquille sur des fleuves d'encre grise et vous entendez croisière dans des îles à bronzer. Mais non pas au Salon. Allez-y au Salon. Mais ça n'a rien à voir avec ce dont on parle maintenant...

Je vous parle d'une librairie un samedi matin, quand tout le monde est au Salon, tiens... Chez Renaud-Bray, ou à la nouvelle, Champigny, avec ses petits salons particuliers qui la font ressembler à un club anglais, ou Gallimard sur Saint-Laurent, la plus belle. Ou mieux encore, à la petite librairie de votre quartier. La librairie zigone en arrière. Les allées entre les étagères sont désertes... J'ouvre un livre au hasard. Et je tombe sur ceci:

Un jour j'ai entendu ma mère demander à mon père s'il l'aimait. Ils se disputaient comme d'habitude, et il lui a répondu que la seule chose qu'il ait jamais aimée, c'était le film Bad Men of Missouri qu'il disait avoir vu seize fois...

Je lis encore un peu plus loin:

C'est dur de finir cette lettre. Quand j'arrête d'écrire tu disparais. Il n'y a pas grand chose d'autre à dire.

Je suis en train de vous raconter la dernière fois que j'ai acheté un livre tout seul (je ne dirai pas lequel, ce n'est pas l'idée). J'étais tout excité, aussi excité, j'imagine, que l'éditeur qui a lu le manuscrit, le premier...

Bien sûr, plus tard j'ai su que toute l'Amérique et toute la France trippaient sur ce livre-là depuis au moins deux ans et qu'on en avait même tiré un film avec Isabella Rossellini...

Pis après. Je ne vous ai jamais promis que les livres qu'on achetait tout seul étaient des îles désertes. C'est sûr, nos plus belles découvertes sont des cadeaux de notre ignorance... Heureux les creux comme disait l'autre, on peut mettre quelque chose dedans.

Mais faut-il absolument que ce quelque chose soit le Goncourt?

○

Le mongol-fier

Je ne suis pas plus bête qu'un autre. Moi aussi j'ai lu le professeur Jean Larose. Deux fois même. J'avais lu *La petite noirceur* avant *l'Amour du Pauvre*, chez le même éditeur. Oh non, je n'ai pas tout compris. Mais vous devriez me voir trépingner de joie quand, reprenant le même passage pour la 23ème fois, je comprends enfin. Ataboy.

L'intelligence vive d'un Jean Larose agit sur les esprits médiocres comme le mien comme l'hélium dans les ballons qui montent au ciel quand les enfants lâchent la ficelle. Dieu que c'est enivrant de monter si haut! Et comme c'est vrai que, de là-haut, le Québec ressemble à une bouse de vache plus ou moins sèche et grouillante de tous les vers de la nécroscopie médiatique... Mais bon, c'est amusant un moment mais faut bien redescendre. Faut bien gagner sa vie. C'est pas tout le monde qui est prof d'université, je veux dire payé pour faire le mongol-fier au-dessus du vulgaire.

J'ai découvert Jean Larose par le portrait qu'en a fait Georges-Hébert Germain, dans *l'Actualité*, il y a longtemps. La Ferrari des intellectuels québécois, disait mon confrère. Depuis ce temps-là je suis Jean Larose de très près, en autant qu'on puisse suivre une Ferrari en vélo...

Chez certains individus au cortex exceptionnellement athlétique comme Jean Larose (mais pas seulement lui, je pense à Sollers, Jean-Edern Hallier, quelques autres) l'intelligence confine à la gymnastique acrobatique. Dans leurs livres, les abstractions font des doubles saltos-arrière, on les lit en faisant oh, en faisant ah, comme au cirque. On sort de ces livres-là en se disant l'intelligence, tout de même, quelle belle affaire...

Mais en se demandant aussi: au fait, l'intelligence, à quoi ça sert? Je veux dire à part servir à planter cette pauvre Suzanne Levesque, à part servir à briller au sens des initiales, à quoi au juste?

Si ça sert à dénoncer les profs de littérature des cégeps qui font des bruits avec leur bouche comme Raoul Duguay, qui font raconter leur vécu aux élèves en les encourageant à l'écriture « spontanée », c'était vraiment pas la peine. C'était il y a quinze ans, ça. Il doit en rester deux ou trois en congé de maladie...

À quoi ça sert l'intelligence si ça ne sert pas à cerner le réel? Si ça sert seulement à pencher du côté d'un académisme bien-pensant quand les enfants de l'ordinateur sont en train de foutre en l'air ce que nous appelons la Culture?... Que les vieux cons (et j'en suis) freakent le soir au fond des bois, soit. Mais ce ne sont que des vieux cons. On attend des gens intelligents des explications et qu'ils nous montrent des directions, des possibles. Pas qu'ils braillent sur l'inévitable en cognant sur la table à grands coups de scrongneugneu.

À quoi ça sert l'intelligence? À donner des shows de cortex en public? À écrire des livres brillants? C'est tout?

Voulez-vous dire que pour le reste, pour éclairer le présent, appréhender l'avenir immédiat, pour la vie quoi, voulez-vous dire que cela prendrait rien de moins qu'un peu de génie?

3 raisons préhistoriques de ne pas acheter de portatif:

- 1 trop lourds et encombrants
- 2 pas assez clairs ou puissants
- 3 trop chers!

PLUS MAINTENANT GRÂCE À NOTRE PROMOTION:

TEXAS INSTRUMENTS

PETIT ET LÉGER

- FORMAT 8 1/2" x 11" x 1 1/2"
- PÈSE MOINS DE 2 KILOS
- AT 12 MHz IBM COMPATIBLE

CLAIR ET PUISSANT

- 1 Mo. RAM (opt 3Mo)
- DISQUE 40 Mo
- ÉCRAN LUMINEUX VGA (640 x 480) + 16 TONS DE GRIS

PAS CHER DU TOUT!

1 795\$

L'IMPRIMANTE PORTATIVE QUI DONNE LA QUALITÉ D'IMPRESSION LASER

Canon

- IMPRIME DANS TOUTES LES FORMATS
- 80 cps • SILENCIEUSE
- GRAND CHOIX DE POLICES DE CARACTÈRES
- GRAPHIQUE HAUTE-PRÉCISION

449\$

Les petits magasins au Grand Choix

Uumoulin

Montréal 8251 St-Hubert (au sud de Metropolitain) 385-1777 Laval 1533 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 688-1001

Un téléviseur intelligent

SIGNÉ **ZENITH**

L'leur télécommande universelle fonctionne avec votre télé, votre vidéo et votre câblelecteur...peu importe leur marque!

Télé Stéréo

- Moniteur couleur
- Entrée/sortie audio/vidéo variables
- Télécommande universelle: vidéo + télé + câblelecteur

21 pouces **499\$** 29 pouces **799\$**

Le plus grand choix, les meilleurs prix, conseils et service inclus! C'est garanti!

SPEC Électronique

Uumoulin

Les petits magasins au Grand Choix

Montréal 8390 St-Hubert 388-1122 Laval 1599 Autoroute 440 Ouest 745-3321 Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993

VENTE SURPRISE!

JUSQU'À 1000\$ DE RABAIS!

Video8

CCD F33

- Zoom motorisé 6:1
- viseur électronique
- titreur
- 3 lux

Prix à l'origine: 999\$

699\$

CCDV101

- Hi 8 plus de 400 lignes de résolution
- zoom 8:1
- dotée d'une foule de caractéristiques haut de gamme

Prix à l'origine: 2399\$

1399\$

RABAIS DE 1000\$

SONY

Samedi lundi mardi et mercredi

EN PRIME Mallette Valeur de 100\$

Les petits magasins au Grand Choix

SPEC Électronique

Uumoulin

Montréal 8390 St-Hubert 388-1122 Laval 1599 Autoroute 440 Ouest 745-3321 Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993

MÉDECINE DOUCE
Magnetopace®

La science reconnaît maintenant que le stress est un facteur important sur l'état général de la santé et peut entraîner des séquelles importantes sur l'ensemble du corps et de l'esprit.

Ex: arthrite, arthrose, asthme, burn-out, eczéma, insomnie, inattention, hyperactivité, migraine chronique, mauvaise circulation, maux de dos, obésité, phobies, perte d'appétit, psoriasis, seuil réduit à la douleur, susceptibilité aux rhumes, ulcères, vieillissement prématuré, etc.

LES STRESS • Les effets accumulés du stress, de l'âge et de la maladie réduisent la circulation et l'énergie vitale, qui donne à la jeunesse son élan, sa joie et sa santé.

LA TECHNIQUE MAGNETOPACE • Le Magnetopace rétablit graduellement les énergies bioélectriques du corps avec champ magnétique pulsé à basse fréquence, qui correspond étroitement au flux normal du corps.

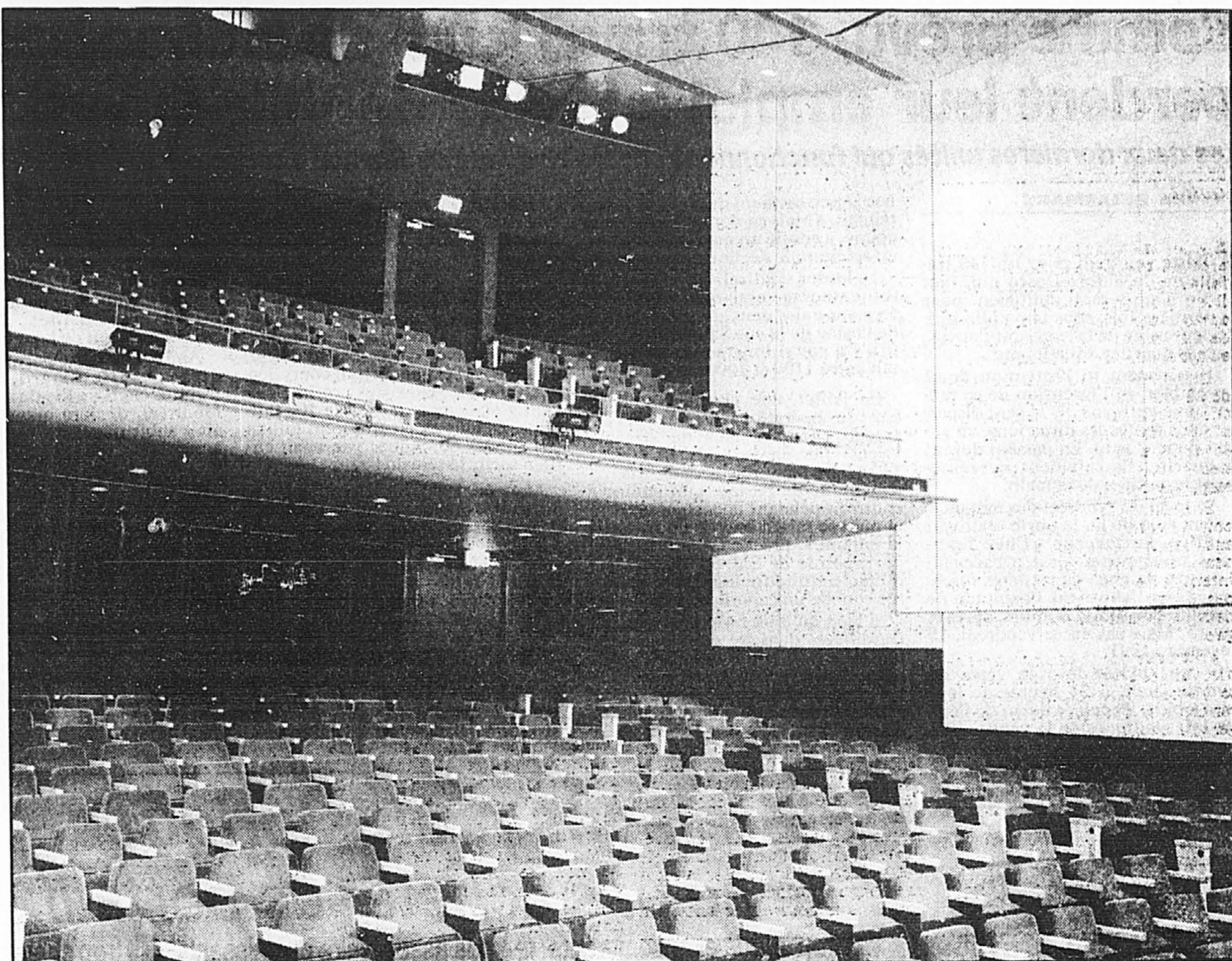
LA SÉCURITÉ • L'effet et la sécurité du Magnetopace ont été démontrés pendant plus d'une décennie d'utilisation par des milliers d'individus et par des études scientifiques réalisées par des cliniciens.

LA COMPAGNIE • L'appareil Magnetopace est manufacturé au Québec par les Industries BDL Inc., depuis 1982. Le Magnetopace est le seul appareil médical reconnu à technologie canadienne fabriqué au Québec et approuvé par L'ACNOR.

LOCATION DISPONIBLE* DISTRIBUTEURS RECHERCHÉS

Magneto Vie
 500, boul. St-Martin Ouest, bureau 310
 Laval, Québec Tél.: 333-9705

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit.



Les architectes Saucier, Pérotte et Lemay et Associés sont les grands gagnants du concours d'architecture de l'Ordre des architectes du Québec. Ce sont eux qui ont créé le nouveau théâtre du Rideau Vert.

Les architectes du théâtre du Rideau Vert remportent le prix annuel d'excellence

JEAN-PIERRE BONHOMME

L'Ordre des architectes du Québec a accordé hier son prix annuel «d'excellence» aux sociétés d'architectes Saucier et Pérotte, et Lemay et Associés, pour la reconstruction du Théâtre du Rideau Vert de la rue Saint-Denis.

Le jury a estimé que l'«organisation claire du plan asymétrique et l'élégance des détails» du théâtre montréalais lui valent ce premier prix toutes catégories.

Le jury a également accordé d'autres «premiers prix» dans quatre catégories particulières:

— Bâtiment institutionnel: Saia et Barbarese pour le pavillon Latournelle de l'UQAM, rue Cherrier;

— Bâtiment commercial: Peter Rose et Fichten Solferman pour le Centre Eaton de Montréal; une mention est accordée à Provencher-Roy pour l'édifice du Champ-de-Mars de la Banque nationale du Canada;

— Résidentiel unifamilial: Pe-

ter Lanken pour la résidence Goodwin; une mention est accordée à la société Blouin, Faucher, Aubertin, Brodeur, Gauthier, Plante pour la résidence Gauthier-Germain;

— Ensembles d'habitation: Dan Hanganu pour le complexe Val de l'Anse à l'île des Soeurs; un autre premier prix est accordé dans cette catégorie à Anne Cormier, de l'Atelier Big City, pour un VII-Plex de la rue Clark; une mention va à la société Poirier, Despatie, pour les Quartiers de l'Héritage, rue Sherbrooke.

Aucun prix n'a été décerné dans la catégorie «Bâtiment industriel».

Le jury était composé de deux architectes du Canada anglais, MM. Richard Henriquez, de Vancouver, et Barry Sampson, de Toronto; de deux architectes québécois, MM. Adrian Sheppard et Robert Magne, tous deux de Montréal, et de la commissaire adjointe à l'art public de la Ville de Montréal, Mme Francine Lord. Le jury devait examiner les oeuvres qui lui ont été présentées par les architectes.

Par ailleurs, l'Ordre des architectes attribue son prix Thomas-Bailairgé à la revue *Continuité* du Conseil des monuments historiques du Québec «pour sa contribution à la promotion d'une architecture de qualité...».



Les architectes Peter Rose et Fichten Solferman ont remporté le premier prix dans la catégorie des bâtiments commerciaux pour leur création du Centre Eaton de Montréal.

ASSURANCE VOYAGE HORS-QUÉBEC

CAA QUÉBEC

Les spécialistes de la tranquillité d'esprit en voyage vous offrent l'assurance médico-hospitalière hors-Québec correspondant à vos besoins:

CROIX BLEUE CANASSURANCE **la Mutuelle d'Omaha**

NOUVEAU SÉJOUR PLUS
 Police ANNUELLE d'assurance médico-hospitalière hors-Québec

Offert à prix compétitif aux membres et aux non-membres par Voyages CAA.

ACHAT PAR TÉLÉPHONE ACCEPTÉ

BROSSARD: 3, Place du Commerce, Bureau G, (514) 465-7770

LAVAL: 1200 ouest, boul. St-Martin (514) 668-2240

MONTRÉAL: 1180, rue Drummond (514) 861-7111

POINTE-CLAIRE: 1000, boul. St-Jean, Bureau 90 (514) 426-2480

ST-LÉONARD: 6401 est, rue Jean-Talon, Les Terrasses Langelier, (514) 255-6390

RÉSULTATS
 loto-québec

duo Tirage du 91-11-15

NUMÉROS	LOTS
450992	100 000 \$
50992	1 000 \$
0992	100 \$
992	25 \$
92	5 \$

* La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole «2X».

La Mini Tirage du 91-11-15

NUMÉROS	LOTS
515143	50 000 \$
15143	5 000 \$
5143	250 \$
143	25 \$
43	5 \$
51514	1 000 \$
5151	100 \$
515	10 \$

Quotidienne Tirages du 91-11-09 au 91-11-15

	3	4
SAMEDI	262	0513
LUNDI	018	8108
MARDI	143	9697
MERCREDI	529	2089
JEUDI	355	0983
VENDREDI	882	2807

Banco Tirage du 91-11-15

	4	7	8	12
	13	17	18	27
	29	30	33	34
	38	41	47	49
	50	57	59	66

Prochain tirage: 91-11-16

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

INTER-PLUS Tirage du 91-11-15

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS MOBILES
035992	250 000 \$	37986
35992	2 500 \$	6090
5992	250 \$	906
992	25 \$	
92	10 \$	

PROMISSE Tirage du 91-11-15

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES	NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES
3599876	500 000 \$
599876	5 000 \$
99876	500 \$
9876	100 \$
876	25 \$
76	5 \$
2118655	250 000 \$
118655	5 000 \$
18655	500 \$
8655	100 \$
655	25 \$
55	5 \$

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs.

RÉSULTATS
 loto-québec

La Mini Tirage du 91-11-15

Numéros	LOTS
515143	50 000 \$
15143	5 000 \$
5143	250 \$
143	25 \$
43	5 \$
51514	1 000 \$
5151	100 \$
515	10 \$

1 lot de 100 000 \$ (numéro non décomposable) **220A701**

2 lots de 10 000 \$ (numéros non décomposables)

135B512	261C102
---------	---------

5 lots de 1 000 \$ (numéros non décomposables)

112B306	389B278	541B772
439B306	640B784	

25 lots bonis de 500 \$ (n° non décomposables)

110A185	592A654	410B032	564B593	395C517
127A161	633A758	428B820	C14B686	508C780
161A345	198B711	434B957	687B746	628C411
213A325	241B021	526B213	121C983	659C134
412A661	369B529	528B345	382C626	674C456

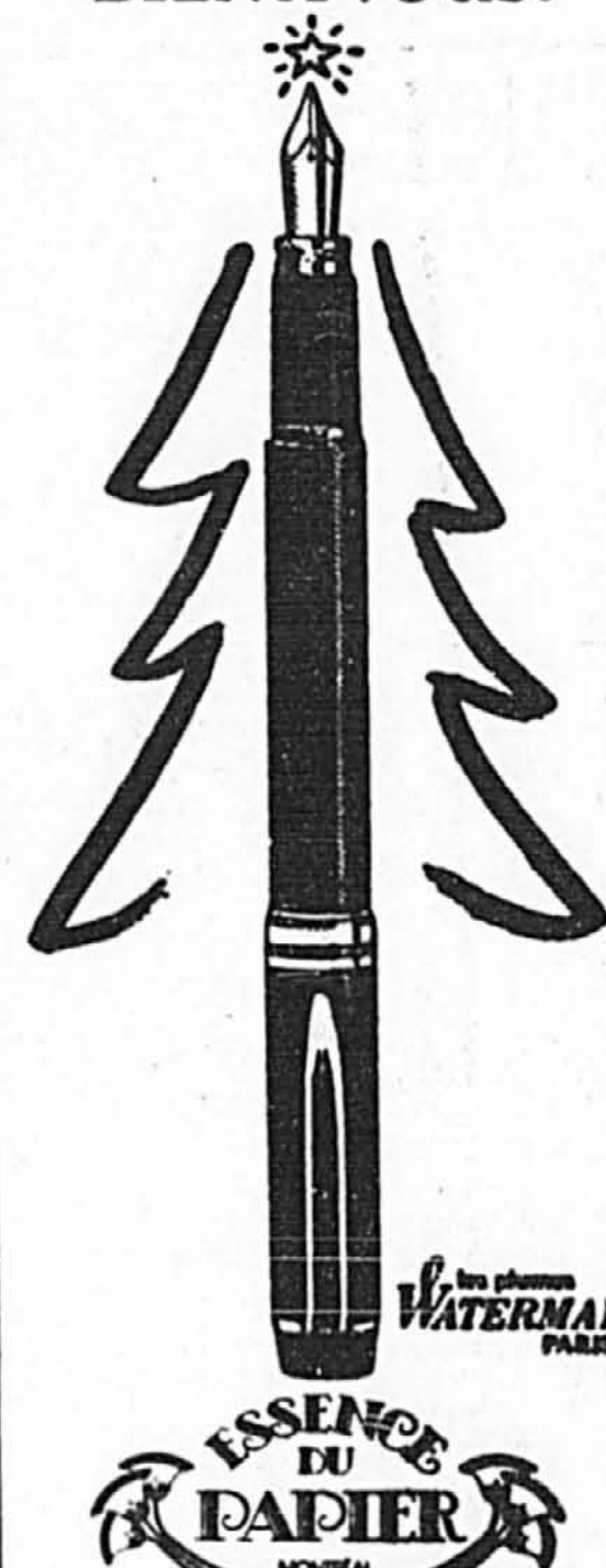
50 lots bonis de 250 \$ (n° non décomposables)

110A769	458A909	250B542	561B904	316C211
122A453	489A434	253B399	572B902	348C736
148A334	524A423	271B972	598B513	356C346
238A064	567A767	311B281	688B904	409C549
291A850	639A266	320B974	108C770	414C506
373A234	642A693	387B739	134C610	428C292
385A355	654A169	397B655	178C655	470C479
410A237	150B182	484B152	186C635	544C732
410A334	186B785	490B804	238C274	601C383
433A604	235B954	558B729	250C508	680C256

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

83 autres lots bonis le vendredi 22 novembre

JE L'AVOUE
 JE LA VEUX
 BIEN À VOUS!



160, rue Saint-Denis
 Chez OGILVY

130, rue Sainte-Catherine O.



6^e Guide de Vacances

La Presse

Hiver au Soleil

publie le troisième de trois publiereportages traitant des destinations ensoleillées à la mode cet hiver. Un cahier spécial à ne pas manquer, samedi prochain dans *La Presse*. Publiereportage

«Je remercie Dieu parce que je vis»

Liane Henry a souffert huit mois du syndrome de Guillain-Barré

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

«Les médecins ont dit à mes proches que j'allais mourir, qu'il fallait prier. Je remercie donc Dieu puisque je vis, cinq ans après avoir souffert, durant près de huit mois, d'une paralysie due au syndrome de Guillain-Barré.»

Liane Henry, aujourd'hui âgée de 32 ans, travaille comme secrétaire juridique dans un bureau d'avocats à Montréal. Elle a échappé à la mort, vivant plusieurs mois, en 1986, grâce à un respirateur artificiel.

Elle dit comprendre le désespoir de cette jeune femme de 24 ans, paralysée depuis deux ans et demi, au département des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Québec et qui demande aux tribunaux de lui accorder une mort digne.

«Bien sûr que je peux comprendre, j'ai vécu cette terrible angoisse. J'accepterais volontiers de me rendre à son chevet pour partager», a expliqué Liane Henry, au cours d'un entretien avec La Presse.

«Il nous faut de l'aide pour traverser cette dure épreuve. Je me suis révoltée et fâchée souvent, j'ai pleuré beaucoup. Je n'ai cependant jamais envisagé sérieusement de mettre fin à mes jours parce que mes médecins ne m'ont

jamais dit qu'il n'y avait pas d'espoir. J'étais animée d'un désir ardent de vivre», explique Liane qui répète souvent qu'elle ne serait plus en mesure de revivre la même expérience traumatisante.

«Ma mère est demeurée près de moi pour me soutenir. Je comprends cette femme qui ne voit aucun changement dans son état depuis plus de deux ans. C'est insupportable d'être complètement dépendante», dit-elle.

Souffrant encore des séquelles de sa maladie, notamment de douleurs aux pieds et de maux pulmonaires, Liane explique que ce syndrome est foudroyant. «J'ai ressenti des douleurs aux jambes, une sorte d'engourdissement, et puis dès le lendemain je me retrouvais aux soins intensifs à l'Hôpital de Cartierville. On m'a imposé le respirateur durant sept mois et j'ai traversé cinq pneumonies, complètement paralysée», se souvient-elle.

Durant ces longs mois d'incertitude, son compagnon de vie l'a quittée, incapable de tolérer cette situation.

Liane a été hospitalisée en avril 1986 et, trois mois plus tard, en juillet, les médecins ont avisé la famille qu'il n'y avait rien à faire. Ce n'est que plusieurs mois plus tard, à l'automne de 1986, que certains signes de vitalité sont réapparus, laissant un peu d'espoir à la malade qui a vécu par la suite une longue période de réadaptation dans un centre spécialisé. «Je

ne pesais plus que 89 livres, mes muscles n'obéissaient plus. J'ai donc été forcée de tout reprendre à zéro, mais avec la rage de vivre.»

La mère

«Je comprends cette femme de Québec qui n'en peut plus puisqu'aucun espoir ne vient la reconforter, après deux ans et demi de souffrance. Liane non plus n'aurait pu résister, car les souffrances sont tellement grandes que le malade devient fou de désespoir», confie de son côté la mère de Liane, Mme Lise Henry.

Mme Henry ne peut expliquer cette sorte de miracle qui a finalement sauvé sa fille. «Pour des examens, on lui a enlevé le respirateur durant quelques minutes, ce qui semble l'avoir aidé. Puis, graduellement, on le lui a enlevé à plusieurs reprises, malgré la panique qui l'emparait de Liane. Puis la situation s'est stabilisée lentement», raconte la mère, qui se souvient de tous les instants de l'incroyable calvaire vécu par sa fille.

Son médecin, le docteur Normand Moussette, un neurologue de Cartierville, est un vrai «petit Bon Dieu», témoigne Mme Henry. Comme Liane, elle comprend cependant mal le mutisme de la médecine dans le débat que suscite le droit de la personne à choisir ou non de recevoir des soins. «Après deux ans et demi de souffrances, la malade, je crois, a le droit de choisir. Surtout que l'on ne sait à peu près rien de cette maladie. Certains s'en sortent, après plusieurs mois, d'autres après un an, mais on n'en sait pas davantage», déplore Mme Henry.

Liane et sa mère se demandent pourquoi les médecins ne se prononcent pas plus ouvertement, choisissant plutôt de s'en remettre à l'opinion des juristes pour trancher la question.

Le sort de la jeune femme de l'Hôtel-Dieu de Québec sera débattu la semaine prochaine, devant la Cour supérieure. Les médecins témoignent seulement à cette occasion, la direction de l'Hôtel-Dieu ayant choisi de s'en remettre au tribunal en raison de

l'ambiguïté qui persiste entre le Code criminel canadien, qui interdit toute forme d'euthanasie, et le Code civil québécois qui donne au malade le choix d'accepter ou refuser des soins.

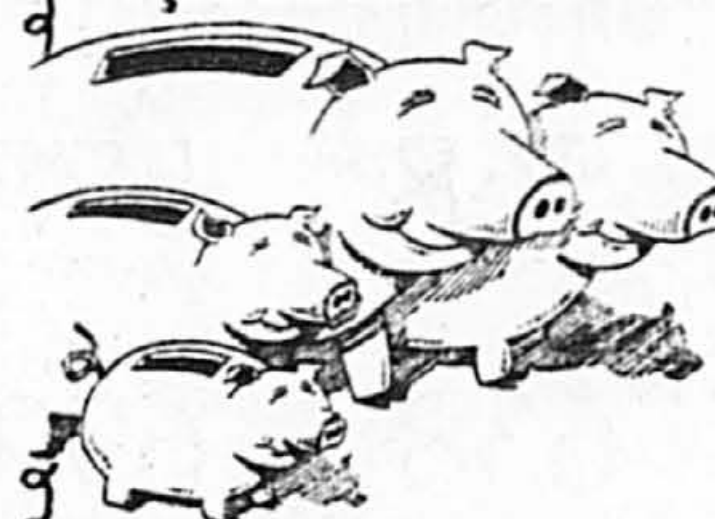
Au cours des derniers jours, aucun médecin n'a officiellement donné son opinion. Même le médecin de la malade de Québec, Danièle Marceau, a refusé de dire quoi que ce soit, jeudi soir, dans le cadre de l'émission *Le Point*, à Radio-Canada. Cette femme médecin qui, quotidiennement, est en relation avec sa patiente, n'a pu que répéter, à plusieurs reprises, que la direction de l'hôpital préférerait n'émettre aucun commentaire.

Le président de la Corporation des médecins du Québec, le docteur Augustin Roy, n'a pas commenté lui non plus le cas dramatique qui se retrouve devant le tribunal. La Presse a tenté de le joindre, hier, mais il était absent de la région de Montréal.

Malgré notre insistance, le directeur Julien Veilleux, de l'Hôtel-Dieu de Québec, n'a pas répondu à nos appels.

Ce que l'on sait de l'Hôtel-Dieu de Québec, par le biais de son service de relations avec le public, c'est qu'il n'y a pas de consensus au sein du corps médical concernant le «caractère terminal» du malade dont souffre la femme de 24 ans. Ce sera donc à la Cour de trancher.

UN SUPER GRAND COEUR, ÇA SE MONTRE.



LA GÉNÉROSITÉ, UNE AFFAIRE DE FAMILLE.

Les super grands coeurs le savent. Quand ils associent leur famille à leurs dons de charité, tout le monde prend plaisir à donner.

Faites une place à la générosité dans les projets et les budgets de votre famille.

La générosité réinventée. Un programme national qui nous invite à donner temps et argent aux causes de notre choix.

PARENTS DE NOUVEAU-NÉS

Service de circoncision de la naissance à six mois
CENTRE MÉDICAL DES BOUTS DE CHOUX
Tél.: 685-3531

SALON DES ARMES

DIMANCHE 17 NOV. 1991 DE 9 H À 15 H

Armes antiques et modernes, militaria, épées, cartouches, etc. Achat, vente ou échange.

à la **PLACE DESAULNIERS**
1023, boul. Taschereau, Longueuil
Organisé par l'Association des Collectionneurs d'Armes du Bas-Canada.

Rens.: 481-2012

Prochaine exposition: 19 janvier 1992



Liane Henry dit comprendre le désespoir d'une jeune femme de 24 ans, paralysée depuis deux ans et demi, au département des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Québec et qui demande aux tribunaux de lui accorder une mort digne.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS, GÉRANTS DE VENTE... VOUS VOULEZ VENDRE?

Vente stratégique

Vous augmenterez vos ventes, vos revenus et vous accroîtrez votre clientèle.

En apprenant comment:

- Conclure vos ventes
- Répondre aux objections
- Planifier votre temps
- Justifier vos prix
- Traiter les plaintes
- Prospecter

Montréal 5-6 déc.

Québec 12-13 déc.

Québec 13-14 jan.

Montréal 16-17 jan.

Téléphonez maintenant
Région de Québec 418-674-7498
Extérieur 1-800-463-7246
VISA et MASTERCARD acceptées

COURS DE VENTE
ROGER ST-HILAIRE



UNE DÉMONSTRATION DE SOLIDARITÉ AVEC LES COPTES D'ÉGYPTÉ
10 MILLIONS DE CHRÉTIENS D'ÉGYPTÉ (LES COPTES) SONT PERSECUTÉS PAR L'ÉTAT ET LES INTEGRISTES MUSULMANS.

UNE DÉMONSTRATION DE SOLIDARITÉ AVEC LES COPTES OPPRIMÉS ET EN FAVEUR DU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE A LIEU AUJOURD'HUI
SAMEDI 16 NOVEMBRE 1991 À MIDI

PLACE PHILLIPS SQUARE
(RUES STE-CATHERINE OUEST ET UNION, MÉTRO MCGILL)

L'ASSOCIATION COPTE CANADIENNE VOUS INVITE À Y PARTICIPER

RENSEIGNEMENTS: 485-4550, 681-1792 ET 744-2087

NOUVEAU
Transport quotidien
Doy. l'ouest de l'île
de Pointe-Claire à Ste-Hélène-Bellevue

Collège Bourget
(RIGAUD)

141 ANS D'EXPÉRIENCE

Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine. Enseignement de l'informatique.

Garçons et jeunes filles Pensionnat-Externat
dirigé par
les Clercs de St-Viateur
Cours secondaire complet.

Examens d'admission en 1re, en 2e ou en 3e secondaire:
Les samedis 2 ou 30 novembre 1991, 11 janvier, 15 février ou 14 mars 1992, dès 9h30
téléphone: (514) 451-5785

Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, téléphone: (514) 451-4716

MEMO

À: Marie
J'ai réservé pour 6 personnes au Brunch du dimanche des Marronniers. Je passe prendre Maman et Papa à dimanche!
Ton Frère
Pierre xxx

N.B.: CE BRUNCH EST OUVERT AU PUBLIC SUR RÉSERVATION

Choisir Les Marronniers...
...Pour l'ambiance et les sourires, la sécurité, les appartements et les studios, la bonne table, et les nombreux petits extras!



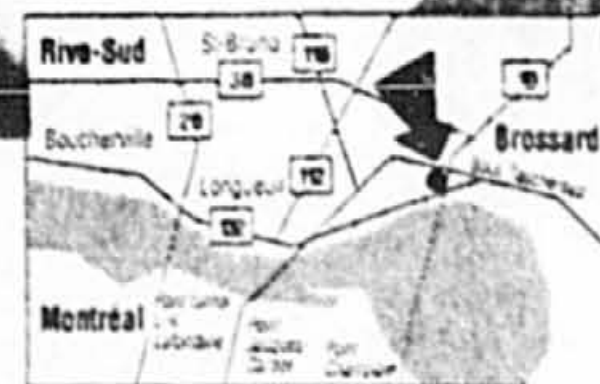
858-1500
À 5 minutes de Montréal par le pont Papineau

LES MARRONNIERS
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
1500, Montée Monette, Vimont, Laval

Tout... Tout... Tout...

Services

Cinéma Odeon - Banque de Montréal - Banque de Nouvelle-Écosse - Trust Royal - Promoprix - Clinique Médicale - Clinique Dentaire - Comme Neuf - Fil en Aiguille - Greiche & Scalf - Loto-Québec - Optométriste - Salon Jean Malard - Salon de Paris - Singer - TéléBoutique Bell - Vag Le Prêt à Coiffer - Voyages Viau Marlin - La Baie - "M" - Sears



La Cour d'appel impose deux ans d'emprisonnement de plus à Yves Séguin

YVES BOISVERT

La Cour d'appel du Québec vient d'augmenter de deux ans la peine d'emprisonnement imposée à Yves Séguin, qui a tué un homme en entrant dans un bar avec son camion parce qu'on refusait de le laisser entrer.

Le juge John D'Arcy Asselin, de

la Cour du Québec, avait imposé une peine de trois ans à Séguin, en tenant compte de son problème d'alcoolisme et de son épilésie.

Séguin, un plâtrier de 47 ans, avait passé la journée à boire au bar Chez Kathi, situé dans un centre commercial de Laval. Il avait ingurgité six pichets de bière en plus de deux grands verres.

Il quitte Chez Kathi pour aller à la marina, où il consomme une demi-douzaine de cognacs. Il décide ensuite d'aller terminer la soirée Chez Kathi.

Mais le portier de Chez Kathi, constatant l'état d'ébriété de Séguin, refuse de le laisser entrer.

«Tu veux pas me laisser entrer? Je vais entrer avec mon truck!»

Séguin a alors défoncé la vitrine du bar avec sa camionnette, rasant tout sur son passage. Il a tué sur le coup M. Michel Bouchard, un comptable de 38 ans qui était attablé là.

Même si Séguin est père de famille et bon travailleur, et qu'il éprouve de sérieux problèmes d'alcool, la Cour d'appel a conclu

que la peine de trois ans (assortie d'une ordonnance lui interdisant de conduire pendant les 12 années suivant sa libération) ne suffisait pas, étant donné la violence de l'acte et les antécédents de conduite avec facultés affaiblies de l'accusé.

Le juge de première instance aurait dû tenir compte davantage

des circonstances aggravantes «accablantes» de cette affaire.

Séguin était condamné pour négligence criminelle, mais aux yeux de la Cour d'appel, il ne s'agit pas d'un «accident». Séguin savait ce qu'il faisait, et il l'a fait dans des circonstances où il savait qu'il pouvait y avoir plusieurs victimes. Pour un peu, plusieurs personnes y passaient.

L'impartialité d'une juge mariée à un agent de la SQ est contestée

YVES BOISVERT

Un avocat de Montréal tente d'empêcher la juge Rolande Matte d'entendre une affaire impliquant la Sûreté du Québec parce qu'elle est mariée à un agent de la SQ.

Me Claude Olivier demandera à la Cour supérieure d'émettre un bref de prohibition contre la juge de la Cour du Québec.

Me Olivier défend Michel Huchette, accusé de possession pour fins de trafic de 331 grammes de cocaïne, 36 grammes de marijuana et 8 grammes de haschisch.

La SQ a saisi cette drogue au cours d'une perquisition chez Huchette, le 1^{er} février 1991.

Or, Me Olivier entend contester la validité du mandat de perquisition et la perquisition des agents de la SQ.

Il entend entre autres alléguer la mauvaise foi des agents de la SQ, qui auraient interrogé des enfants qui se trouvaient sur place et qu'ils auraient menacés, selon Me Olivier.

À cause de cette allégation de mauvaise foi, même si le mari de la juge Matte n'a rien à voir avec ce dossier de drogue, Me Olivier prétend que l'apparence de justice commande au magistrat de se retirer du dossier.

Me Olivier affirme que son client «craint raisonnablement» que la juge Matte «pourrait ne pas agir de façon complètement impartiale à son égard».

Selon le criminaliste, «une personne raisonnable ayant pris connaissance des circonstances particulières de ce dossier, pourrait craindre que le juge de la Cour du Québec n'agisse pas avec impartialité».

C'est une demande importante, car la situation risque de se reproduire souvent pour la juge Matte, qui siège à la chambre criminelle de la Cour du Québec, à Montréal, depuis un an et demi, et qui est donc appelée à entendre plusieurs affaires impliquant des agents de la SQ.

Secret de polichinelle

C'est par ailleurs un secret de polichinelle que les criminalistes de Montréal trouvent la juge Matte sévère et attendent depuis plusieurs mois l'occasion de l'attaquer sur cette question.

Interrogé par *La Presse*, à savoir s'il s'agissait d'un geste concerté avec l'Association des avocats de la défense de Montréal, Me Olivier a déclaré qu'il n'avait pas discuté de façon «formelle» avec les représentants de l'AADM.

L'affaire devrait être entendue début décembre.

Vol à la STRSM: quatre personnes sont inculpées

Quatre personnes, dont trois sont des employés de la Société de transport de la Rive-Sud, ont comparu au Palais de justice de Longueuil, hier, pour être accusées d'avoir volé plusieurs dizaines de milliers de dollars à la société de transport.

Les accusés sont Daniel Bourret, 29 ans, mécanicien à l'emploi de la STRSM, Paul Léveillé, 52 ans, gérant d'autobus dans un garage de Saint-Hubert de la STRSM, Pierre Goyette, 46 ans, employé d'entretien de la STRSM, et Isahag Yacoubian, 49 ans, qui travaille pour la firme de publicité Trans-Ad, spécialisée dans la publicité pour les autobus.

Tous quatre ont été arrêtés le mois dernier après une enquête de la police de Saint-Hubert. Ils auraient dérobé environ 250 000 \$, selon les estimations policières.

Les limiers avaient été mis sur la piste par les autorités de la STRSM, qui avaient constaté une baisse soudaine dans les revenus, depuis un certain temps.

Selon la police, il s'agissait d'un réseau de vol très bien organisé. Les prévenus dérobaient régulièrement les boîtes de perception des autobus, qui contiennent quelques milliers de dollars.

L'EUROPE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI PRÈS. ET DE LOIN.

Canadien change votre vision du monde en vous offrant certains des meilleurs tarifs vers l'Europe. Alors, communiquez dès aujourd'hui avec votre agent de voyages ou appelez Canadien au 847-2211. N'attendez pas que cette offre parte à la dérive!

LONDRES
438\$
Départ avant le 12 déc.

AMSTERDAM
538\$
Départ avant le 12 déc.

PARIS
568\$
Départ avant le 18 déc.

COPENHAGUE
568\$
Départ avant le 13 déc.

FRANCFORT
578\$
Départ avant le 12 déc.

DUSSELDORF
578\$
Départ avant le 12 déc.

STOCKHOLM
598\$
Départ avant le 13 déc.

OSLO
598\$
Départ avant le 13 déc.

ZURICH
629\$
Départ avant le 13 déc.

GENÈVE
629\$
Départ avant le 13 déc.

VIENNE
638\$
Départ avant le 13 déc.

ROME
699\$
Départ avant le 28 mars

MILAN
699\$
Départ avant le 28 mars

NICE
728\$
Départ avant le 18 déc.

Aller-retour de Montréal

Canadien
VA plus LOIN

Information

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 25 novembre 1991, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

Assemblées publiques des commissions permanentes et des comités du Conseil

Commission permanente du développement économique

Le lundi 18 novembre 1991 de 19 h à 22 h
Le mardi 19 novembre 1991 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le jeudi 21 novembre 1991 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h

Salle du Conseil
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

Thème: Participation des communautés culturelles au développement économique de Montréal.

La Commission du développement économique veut explorer de nouvelles pistes d'action dans différents champs d'intervention économique et socio-économique dans les buts suivants:

- raffermir les liens qui unissent les diverses communautés culturelles montrealaises;
- accroître les échanges de vue;
- promouvoir les collaborations effectives entre les diverses communautés.

À cet effet, la Commission recevra dans le cadre de ses assemblées publiques les avis et commentaires de représentant-e-s des communautés culturelles et autres intervenant-e-s concerné-e-s.

Toute correspondance doit être adressée à la Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Commission de l'environnement et des travaux publics

Le lundi 18 novembre 1991 19 heures
Salle 202
155, rue Notre-Dame Est

Ajournement (si nécessaire) le 19 novembre à 14 h, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est.

Étude publique du projet de règlement sur le contrôle des chiens.

La Ville de Montréal entend adopter un nouveau règlement relativement au contrôle des chiens. Au nombre des dispositions que l'on prévoit introduire par le biais de cette nouvelle réglementation, on trouve les éléments suivants:

- l'obligation pour une personne promenant un chien sur la propriété publique d'avoir en sa possession l'équipement adéquat pour procéder au ramassage des excréments;
- l'augmentation de l'amende minimum pouvant être imposée aux contrevenants;
- le pouvoir d'obliger le gardien d'un chien qui a mordu à le museler pour une période de 90 jours ou moins;
- le pouvoir d'ordonner la destruction d'un chien qui a mordu plus d'une fois.

Ce projet de règlement fera l'objet d'une étude publique au cours de laquelle une période sera réservée aux interventions des personnes ou organismes désirant émettre leurs commentaires sur le sujet.

La documentation pertinente à cette étude publique est à la disposition des citoyens et citoyennes dans les bureaux ACCES MONTRÉAL, ainsi qu'au bureau de la Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200.

Commission permanente de l'aménagement et de l'habitation

Le jeudi 21 novembre 1991 14 heures
155, rue Notre-Dame Est
salle 202

Thème: Étude publique du projet de règlement créant la Commission de toponymie de la Ville de Montréal.

Le projet de règlement soumis pour étude par le Conseil municipal propose:

- de remplacer l'actuelle "Commission de toponymie" par une nouvelle "Commission de toponymie de la Ville de Montréal";
- de conserver le caractère consultatif de la nouvelle commission auprès du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain;
- de conserver la fonction de proposer des noms pour les rues, ruelles, voies et places publiques, parcs et immeubles de la Ville de Montréal;
- d'autoriser le Conseil municipal, sur recommandation du Comité exécutif, à nommer les cinq membres devant former la Commission;
- de définir la durée du mandat des membres de la Commission;
- d'établir les règles régissant les assemblées de la Commission.

Au cours de cette assemblée, la Commission recevra les avis et commentaires des personnes présentes lors de la période de questions et d'interventions prévue à cet effet.

La documentation relative à ce projet de règlement est disponible auprès des bureaux ACCES MONTRÉAL ainsi qu'au bureau de la Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Commission permanente de l'aménagement et de l'habitation

Le jeudi 21 novembre 1991 19 heures
155, rue Notre-Dame Est
salle 202

Thème: Étude publique du projet de règlement prescrivant la procédure d'approbation de certains projets de construction, de modification ou d'occupation et créant la Commission Jacques-Viger.

Le projet de règlement soumis pour étude par le Conseil municipal propose:

- d'étudier le champ d'application de l'évaluation des projets de construction et d'occupation, non seulement aux projets présentant des dérogations, mais aussi à tout projet susceptible de générer des impacts significatifs dans son milieu d'insertion;
- de systématiser et de baliser l'ensemble du processus d'examen des demandes;
- d'introduire, au stade de l'évaluation de l'opportunité d'un projet, la notion de programme de développement;
- de préciser les critères garantissant le respect des orientations, objectifs et politiques de la Ville en matière d'urbanisme et d'aménagement;
- d'assurer l'équité et la transparence, tant pour les promoteurs que pour les citoyens, dans le traitement des demandes;
- d'intégrer au processus d'évaluation la diffusion publique du projet à un stade de son élaboration qui permette de bénéficier des opinions et interventions du public;
- d'adopter au Service de l'habitation et du développement urbain les conseils d'une commission consultative composée d'experts, en vue de l'évaluation des projets,

- de permettre aux différentes instances administratives, consultatives et décisionnelles de se prononcer sur les projets à des étapes correspondant à leur mandat respectif.

Au cours de cette assemblée, la Commission recevra les avis et commentaires des personnes présentes lors de la période de questions et d'interventions prévue à cet effet.

La documentation relative à ce projet de règlement est disponible auprès des bureaux ACCES MONTRÉAL ainsi qu'au bureau de la Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Renseignements: 872-3770

Le 16 novembre 1991

Le greffier de la Ville,
Leon Laberge

«Des affirmations sans fondement», répliquent les ingénieurs de Lavalin à l'expert de Taillibert

PIERRE GINGRAS

Non seulement l'expert de l'architecte Roger Taillibert n'a-t-il pas consulté les documents pertinents qui lui auraient permis de se prononcer en toute connaissance de cause sur la toiture du Stade olympique, mais son rapport est émaillé de faussetés et fait preuve d'un mépris complet de l'évidence, font valoir les ingénieurs québécois, dans leur réplique remise à la Régie des installations olympiques.

Ils estiment en outre que les solutions avancées par l'ingénieur de renom ne sont pas justifiées, ou qu'elles ne respectent pas les règles de l'art en ingénierie et que dans certains cas, elles pourraient même avoir des effets catastrophiques.

Dans un rapport d'expertise récemment déposé en Cour supérieure, l'ingénieur-conseil Jean Roret pourfendait le travail accompli par les ingénieurs de la firme Lavalin pour la mise en service de la toiture mobile.

Il accuse les experts de la firme montréalaise d'avoir modifié sans raison et de façon dangereuse tout le système qui avait été conçu à l'époque par la firme française TAAA (Technique avancée de l'architecture et de l'aménagement), chargée par Taillibert de réaliser son concept architectural de toit mobile suspendu. À plusieurs reprises dans son document, M. Roret soutient que les changements apportés au concept français peuvent mettre en danger la structure même du stade.

Le rapport de M. Roret s'inscrit dans le cadre d'une réclamation de 16,3 millions de la part de la Régie des installations olympiques contre Roger Taillibert. Cette poursuite fut intentée par la RIO à la suite de la facture supplémentaire qu'elle avait dû payer à Socotec-Lavalin, en raison des «vices géométriques» dans les plans soumis par l'architecte, avaient

soutenu les ingénieurs montréalais.

Sur la foi d'une esquisse

Rédigée par les ingénieurs Normand Morin et Luc Lainey, deux des principaux artisans qui ont travaillé à l'élaboration finale du système actuel de toiture mobile, la réplique reprend point par point l'argumentation de Jean Roret. Ses auteurs s'en prennent notamment au fait que l'ingénieur français a basé une grande partie de ses affirmations sur un document qui n'était en fait qu'une étude sur la faisabilité du projet et sur les solutions possibles pour le réaliser.

Docteur en ingénierie des charpentes, M. Morin a déjà siégé au sein d'un comité international appelé à trancher un litige entre la RIO et l'architecte Taillibert. Il fut aussi président du comité d'experts internationaux chargé de trouver une solution aux problèmes de fissuration du barrage Daniel-Johnson.

Selon l'expression consacrée chez les ingénieurs, «le design définitif a nécessité un travail colossal de plus de trois ans additionnels». C'est au cours de ces longs travaux que l'on a découvert tout ce qui n'allait pas dans les plans fournis par la firme engagée par Taillibert, des lacunes qui ont justifié tous les changements survenus par la suite. «M. Roret n'indique nulle part en quoi les conséquences des changements ont été néfastes. Il aurait du mal: ces changements étaient indispensables», lit-on dans le document remis à la RIO.

Si M. Roret soutient que la charge de neige de 45 kilogrammes par mètre carré sur la toile et la puissance des câbles étaient tout à fait acceptables, MM. Morin et Lainey mentionnent au contraire que la RIO avait jugé avec raison, disent-ils, que «ce système n'était pas à même d'assurer la sécurité du public». La Régie avait en effet demandé que l'on applique les normes du Code

canadien du bâtiment qui exige une résistance à une charge de 165 kg au mètre carré. Plusieurs des modifications apportées par Lavalin résultent de cette exigence de la RIO.

Selon ces experts, le coefficient de sécurité mis de l'avant était nettement insuffisant et il avait même été qualifié de «choquant» par d'autres ingénieurs appelés à travailler sur le sujet. Dans ce cas, la solution mise de l'avant par TAAA et soutenue par Roret est qualifiée «d'inacceptable et dangereuse».

Seuls des essais sur le modèle grandeur nature pouvaient démontrer que certains aspects des plans défendus par M. Roret étaient irréalisables, font valoir les ingénieurs Morin et Lainey. «On constate donc que le toit réalisé a beaucoup gagné en stabilité par rapport au concept initial TAAA», disent-ils.

Dans son rapport, Jean Roret dénonce l'ajout de l'anneau de compression «qui pourrait être à l'origine de désordres graves», écrit-il. Selon lui, il faudrait démanteler cette structure de métal conçue par les ingénieurs montréalais pour stabiliser la structure du stade. La réplique mentionne que l'anneau de compression a été ajouté parce que la structure originale n'avait pas la capacité d'absorber les charges appliquées par la toiture mobile. Le modèle a été soumis à une analyse sismique complète et les tests ont démontré qu'en cas de tremblement de terre, la structure du stade et du mât n'est pas en péril, poursuit le document, contrairement à ce que mentionne M. Roret.

À la fin de son rapport, l'ingé-

nieur français suggère plusieurs solutions pour réparer les erreurs qui auraient été commises par les gens de Lavalin, suggestions qui sont écartées dans la réplique parce que trop dangereuses, ne respectant pas les règles de l'art, ou encore impossibles à appliquer. «Le réquisitoire de M. Roret, loin d'apporter la justification à ses affirmations, se présente plutôt comme une succession d'affirmations sans fondement et la négation de l'évidence», conclut le document.

LES MICRO-ORDINATEURS LES PLUS FIABLES...

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1982

80386 SX
16 MHz
675\$

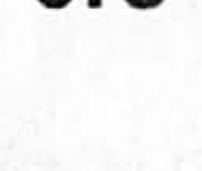
80486 DX
33 MHz
1675\$

80386 DX
25 MHz
875\$

IMPRIMANTE
PR-9101 RAVEN
165\$*
Garantie 2 ans

80386 DX
33 MHz
975\$

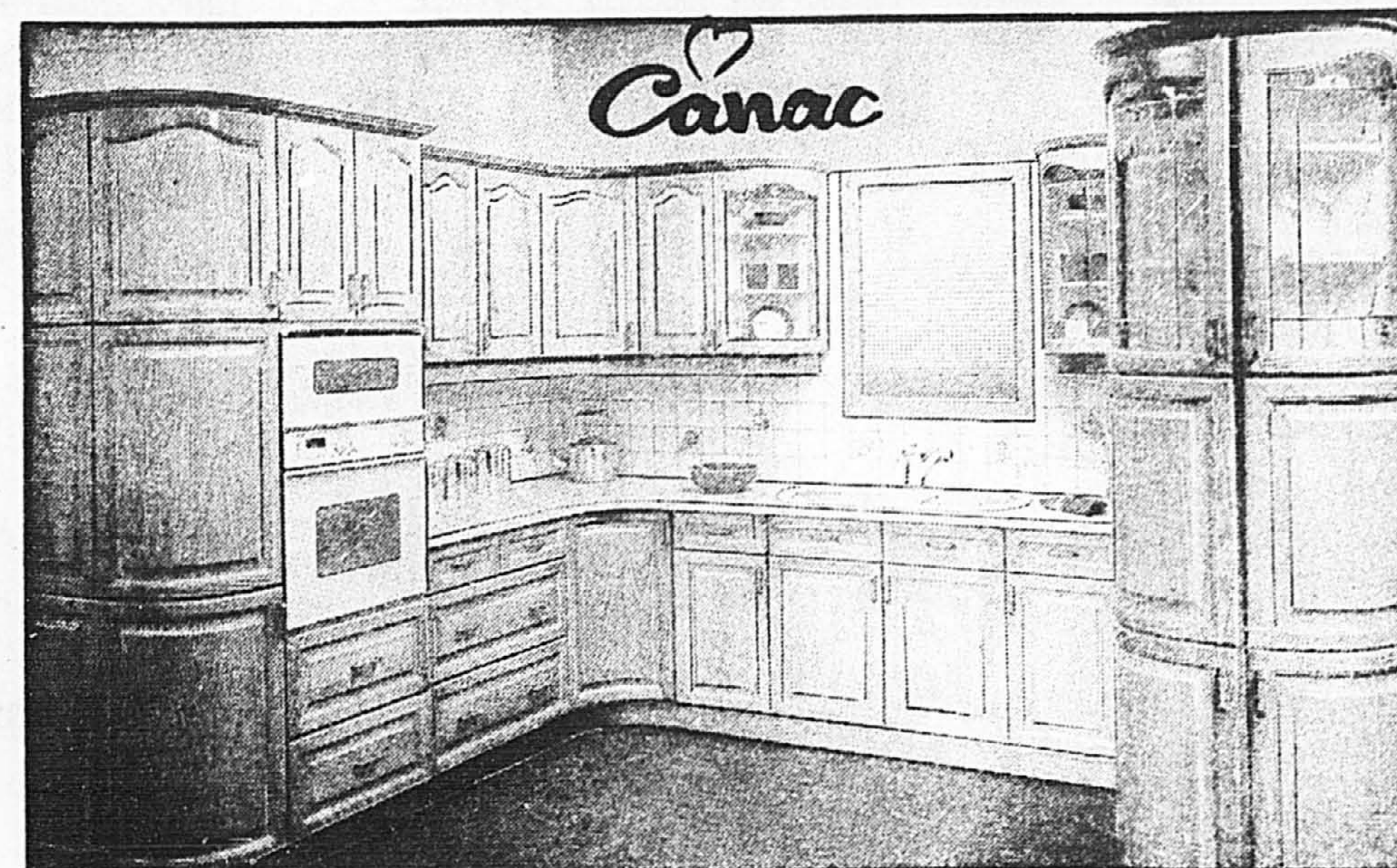
* À l'achat d'un ensemble.



CENTRE DE L'ORDINATEUR VIRAGE TECH SERVICE PLUS

936, boul. de Maisonneuve E., Montréal (Québec) H2L 1Z1 844-6332
835, boul. Décarie, St-Laurent (Québec) H4L 3L7 747-7033

INCLUANT:
• 1 meg RAM
• Lecteur 1.2 ou 1.44
• Carte disque dur
• Carte joystick
• Carte modem
• Sortie souris
• Clavier AT-101
• Options:
• Moniteur VGA couleur
349\$
À prix spécial: MICRO PORTABLE ET «NOTE BOOK»



«L'AVANTAGE CANAC»

- Nos armoires sont notre seule raison d'être.
- Nous sommes le plus grand fabricant d'armoires au Canada.
- Nous offrons la plus vaste sélection de modèles et de finis dans une gamme complète pouvant s'adapter à tous les budgets.
- Nous vous offrons un service de consultation et de planification gratuit à votre domicile et/ou à l'une de nos succursales.
- La précision des mesures prises par nos experts vous enlèvera tout souci.
- Nous assurons un service complet de livraison et d'installation fait par notre propre équipe de professionnels.
- Nous comptons 25 ans d'expérience et des milliers de clients satisfaits.

MAIS MIEUX QUE TOUT, NOUS SOMMES IMBATTABLES!

C'est pourquoi nous vous suggérons de nous apporter la soumission et le plan de n'importe lequel de nos concurrents. Nous vous garantissons que, à dimensions et qualité égales, nous vous fournirons un meilleur prix ainsi qu'une attention bien spéciale.

Achetez le Meilleur! Économisez Plus!

HEURES: LUN. à MERC., 8 h 30 à 18 h. JEU. et VEND., 8 h 30 à 20 h; SAM., 8 h 30 à 15 h.

1825, AV. CHARLAND (coin av. Papineau) 387-7381 8645, BOUL. LANGELETT Saint-Léonard 323-2954 119, boul. des LAURENTIDES Pont-Viau, Laval 967-5353 4520, boul. des SOURCES Dollard-des-Ormeaux 421-2555

UNE BAGUE DE FIANCAILLES,
UN CADEAU POUR LA VIE



Une valeur de 1 257\$
(évaluation gemmologique indépendante)
PRIX LSM 682\$

D'une beauté splendide,
cette magnifique création
en OR 14 CARATS est sertie
D'UN DIAMANT
D'UN QUART DE CARAT.

Je t'aime!

LES MANUFACTURIERS DE BIJOUX

ANJOU 6850, boul. Louis-H. Lafontaine (coin rue Beaubien) (514) 354-3541	LSM BROSSARD 576, boul. Taschereau (514) 462-9808	ST-CONSTANT 11, rue St-Pierre (près route 132) (514) 638-1392
LAVAL 2000, boul. Le Corbusier (514) 688-1620	LONGUEUIL 2266, ch. de Chambly (coin boul. Wilson) (514) 651-8416	ST-JEAN 780, rue St-Jacques (coin boul. Industriel) (514) 347-7268

Un monde de différence... à votre service

Ouvert dimanche
Tapis d'Orient
Nous avons la collection de tapis d'Orient la plus belle et la plus importante de Montréal. Nos tapis neufs, antiques et semi-antiques proviennent d'Iran, du Pakistan, de Chine et de Russie. Venez les admirer.

Tapis d'Orient
Bashir
8461, boul. Décarie
Montréal
735-1958

Lavage main, réparation, évaluation, achat / vente de tapis d'Orient
Mardi et mercredi 10 h - 18 h
jeudi, vendredi 9 h - 20 h
samedi 10 h - 17 h
Ouvert dimanche de 11 h à 17 h

aspirateur central
BEAM & SMART
NE TRAÎNEZ PLUS L'ASPIRATEUR. BRANCHEZ UN BEAM!

INCLUANT:
► Jeu complet d'accessoires
► 3 prises de raccordement
► Ensemble d'installation

NOTRE PLUS BAS PRIX
398\$
(Le prix peut varier chez les détaillants participants! Les illustrations peuvent être différentes de la réalité)

ÉDITION DE LA PRÉSIDENTE
► Le moteur le plus puissant que nous ayons produit
► Un jeu complet d'accessoires
► Balai électrique de luxe
► Un an satisfaction garantie ou argent remis

GARANTI JUSQU'À L'AN 2000

BEAM DU CANADA INC. 10-11-91

BÉLOIL Ma Balayouse 464-1014	BOUCHERVILLE BEAM DU QUÉBEC 449-9400	BROSSARD ASP. MULTI-SERVICE 443-4109	LAVAL LE GEANT DE L'ASP. 662-2196	LONGUEUIL ASP. MULTI-SERVICE 647-4530	POINTE-AUX-TREMBLES PURE-O-PLUS L'ÉTÉ 498-7873	MONTRÉAL ASP. CENTRAL DELUXE 727-3773
REPENTIGNY ASP. CENT. REPENTIGNY 582-2752	ST-JÉRÔME ASP. CENTRAL EXPERT 432-1330	STE-JULIE L'UNIVERS DE L'ASP. 922-2020	STE-THERÈSE ASP. CENT. R. LAMBERT 435-6431	VERDUN TAPIS L&C INC. 766-3521	VILLE LASALLE SERVICE ENT. ANGRIGNON 364-4598	LAVERGNE APP. MENAGERS 276-2584

Économisez 645\$* à l'achat d'un copieur NP 1020 de Canon et soyez vous aussi dans la course! Composez vite le 341-6363!



GE

UN CHOIX NATUREL EN AFFAIRES

5990 Côte-de-Liesse, Ville Mont-Royal, Québec

*Réduction accordée à l'achat du copieur Canon (avec reprise)

Une conductrice de la STCUM se fait dérober son autobus à la pointe du fusil

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Armés d'un fusil tronçonné de calibre .12, deux adolescents ont forcé dans la nuit de jeudi à vendredi une conductrice d'autobus à descendre de son véhicule tout

en filmant la scène sur caméra vidéo.

L'incident s'est déroulé dans un autobus de la ligne 206, à Kirkland, dans l'ouest de l'île de Montréal. Abandonnée au bord de la route, la femme s'est réfugiée dans un dépanneur au coin

du chemin Sainte-Marie et de la rue Meaney et a appelé la police. Hier, les jeunes suspects, âgés entre 16 et 18 ans, n'avaient toujours pas été retrouvés.

Une « farce »

C'est vers minuit 45 que les

deux adolescents anglophones de race blanche ont commis leur « farce ». Ils sont montés à bord de l'autobus devant le centre commercial Fairview, à Pointe-Claire. Le véhicule a continué sa route vers Kirkland et les deux jeunes ont attendu que tous les passagers descendent.

Un peu plus loin, ils ont actionné la sonnerie d'arrêt et se sont dirigés à l'avant de l'autobus. Un des deux suspects a alors braqué son arme vers la conductrice et l'a forcée à descendre. Pendant ce temps, l'autre filmait la scène avec sa caméra. Ils ont ensuite parcouru une distance de 500 mètres avec l'autobus avant de s'enfuir à pied.

La conductrice de 37 ans, a

l'emploi de la STCUM depuis trois ans, s'est réfugiée dans un Provisoïr d'où elle a prévenu la police. « Elle est en état de choc. Elle a pris un congé de quelques jours », a indiqué hier Mme Odile Paradis, du service des communications de la Société de transport.

Les deux suspects sont recherchés par la police de Pointe-Claire pour vol d'autobus à main armée.

meubles
Poplaw
DEPUIS 43 ANS

GRANDE VENTE

LEURS SOFAS
SONT SI
CONFORTABLES
ET LEURS
CUIRS SI
DOUX

MEUH!!!
POPLAW A SA
GRANDE VENTE
DE CUIR



COLLECTION DES PLUS BEAUX CUIRS



6320, ST-HUBERT
ENTRE BEAUBIEN ET BELLECHASSE Tél.: 271-4787

POPLAW
PAIE LA
T.P.S.

Les oeufs ont eu chaud... mais les vendeurs s'en tirent avec une amende symbolique

RAYMOND GERVAIS

■ Quatre commerçants d'oeufs de Montréal ayant des kiosques au Marché Jean-Talon, ont écopé hier, d'une amende symbolique de 100 \$ chacun, après avoir reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir conservé des oeufs à des températures supérieures à 15 degrés.

Le juge Pierre D. Denault de la Cour municipale de Montréal en a décidé ainsi après avoir écouté les explications des accusés.

Selon les témoignages entendus, même si les commerçants désirent se conformer à la Loi provinciale portant sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments, ils ne le peuvent tout simplement pas, le voltage du courant électrique fourni par la Ville de Montréal aux commerçants n'étant pas suffisant pour leur permettre d'alimenter les réfrigérateurs nécessaires à la con-

servation des oeufs, particulièrement durant l'été.

Les quatre infractions remontent au 16 juillet dernier et une récente vérification a permis de démontrer que la venue de l'automne et du temps plus frais a permis aux commerçants de se conformer, temporairement du moins, à la réglementation.

Le juge Denault a cependant avisé les quatre accusés, Geno Finkelstein, Lucien Pétrin, Géo Klein et Yvon Croteau, qui détiennent tous des baux pour des emplacements loués au Marché Jean-Talon, de veiller à faire les démarches nécessaires auprès des autorités de la Ville afin de se conformer à la réglementation.

« Je comprends qu'il est parfois difficile de faire bouger certaines instances de la Ville, mais faites-leur comprendre que vous avez été poursuivis et qu'il faut absolument que vous puissiez conserver les oeufs à des températures adéquates », a déclaré le magistrat.

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

PLUS DE 3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB,
entrez le code suivant :

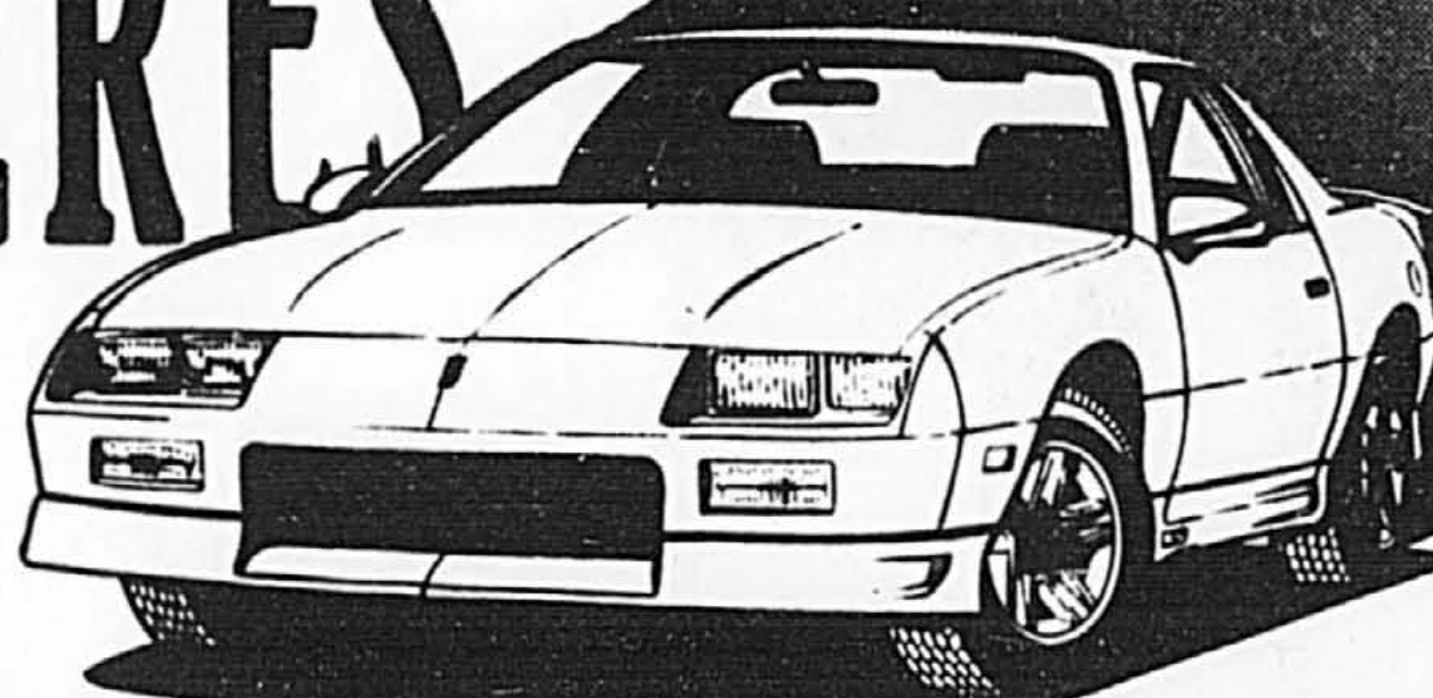
42993363

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688
ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB *Multi points*

La Presse

ENTREZ DANS LA COURSE AUX MOTS CROISÉS MYSTÈRES de CFGL 105,7



À GAGNER
Une CAMARO 92 de 22,500 \$
de Sunoco

COGECO

Écoutez CFGL 105,7 à 7h50 le matin et 17h10 du lundi au vendredi, pour découvrir les définitions mystères.

Un rappel des définitions de la semaine sera diffusé tous les samedis et dimanches entre 11h00 et 12h00.

RESTEZ BIEN BRANCHÉS AU 105,7 DU 18 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1991.

Remplissez correctement la grille et vous aurez une chance de gagner une superbe Camaro 1992, entièrement équipée, d'une valeur de 22 500 \$, gracieuseté de SUNOCO

TIRAGE LE 23 DÉCEMBRE À 17H10

Postez votre grille correctement remplie à :
Concours Mots Croisés Mystères CFGL,
Casier Postal 1057, Succursale Duvernay,
Laval, Québec, H7E 5B9 ou venez la déposer à
CFGL, 2830, boulevard St-Martin est, Laval.

Date limite de participation : Midi, le 23 décembre 1991

Les règlements du concours sont disponibles à CFGL.

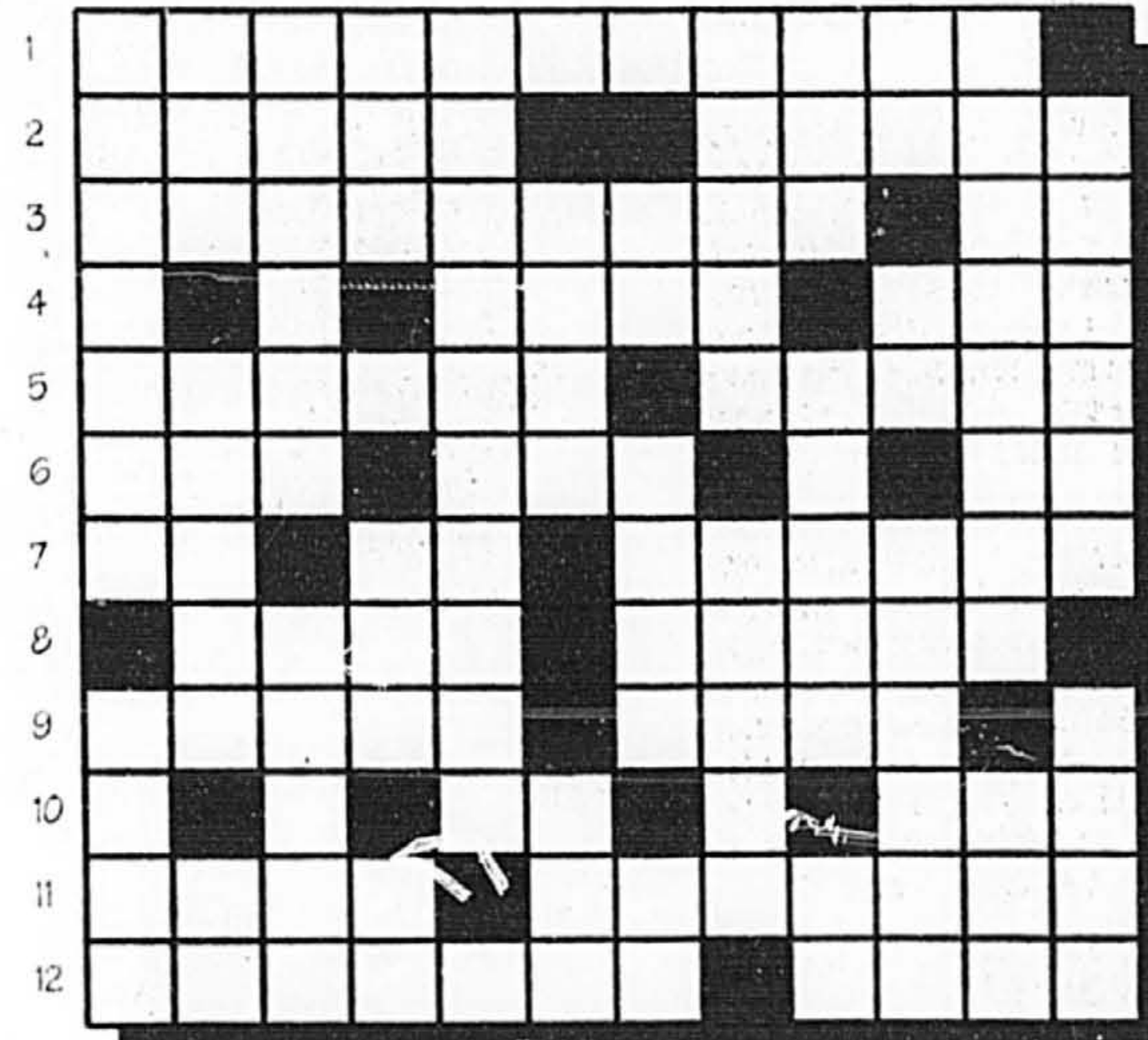
HORIZONTALEMENT (définitions dévoilées à 7h50)

- 18 nov. 7h50 _____
- 19 nov. 7h50 _____ - 20 nov. 7h50 _____
- 21 nov. 7h50 _____ - 22 nov. 7h50 _____
- S'emploie pour chasser - 25 nov. 7h50 _____
- 26 nov. 7h50 _____ - 27 nov. 7h50 _____
- 28 nov. 7h50 _____ - Travail de postiers -
29 nov. 7h50 _____
- 2 déc. 7h50 _____ - 3 déc. 7h50 _____
4 déc. 7h50 _____
- 5 déc. 7h50 _____ - Digne
- On l'entend souvent à CFGL - 6 déc. 7h50 _____
- 9 déc. 7h50 _____ - 10 déc. 7h50 _____
- 11 déc. 7h50 _____ - Aptitude à reconnaître
les mélodies et à s'en souvenir.
- 12 déc. 7h50 _____ - 13 déc. 7h50 _____

VERTICALEMENT (définitions dévoilées à 17h10)

- 18 nov. 17h10 _____ - 19 nov. 17h10 _____
- 20 nov. 17h10 _____ - Dans le ciel -
- 21 nov. 17h10 _____
- 22 nov. 17h10 _____ - 25 nov. 17h10 _____
- 26 nov. 17h10 _____ - 27 nov. 17h10 _____
- 28 nov. 17h10 _____
- Conspuer - 29 nov. 17h10 _____
- Cubitus - 2 déc. 17h10 _____ - 3 déc. 17h10 _____
- 4 déc. 17h10 _____ - 5 déc. 17h10 _____
- 6 déc. 17h10 _____ - Qui existe dès la naissance
- 9 déc. 17h10 _____
- 10 déc. 17h10 _____ - Platine - 11 déc. 17h10 _____
- Qualité de sons agréables à entendre. - 12 déc. 17h10 _____
- 13 déc. 17h10 _____ - Crier comme un chevreuil

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Tél.: _____

Mme Lucienne Garneau, 90 ans, veut savoir ce que son beau-frère a fait de son argent

WARTHA GAGNON

■ À 90 ans, Mme Lucienne Garneau a hésité longtemps avant d'entreprendre des procédures judiciaires contre un beau-frère qu'elle soupçonne d'avoir dilapidé une partie de ses biens.

Dans sa chambre d'un centre d'accueil à Montréal, elle se demande encore si elle a bien fait. Depuis cette histoire, elle vit un vrai déchirement. «Ce n'est pas facile de s'attaquer à des proches qu'on a aimés pendant longtemps», dit-elle. Son beau-frère, marié à sa sœur, était responsable de la gestion de ses affaires depuis la mort de son mari, en 1968.

Ce qui la torture plus que tout, c'est l'idée de mourir avant que toute cette affaire ne soit terminée. Encore alerte et lucide, Mme Garneau veut savoir où est allé son argent. Elle pense que sa confiance a été trompée et tient à régler certaines choses avant qu'il ne soit trop tard.

Avec l'aide d'une nièce, elle a déposé en Cour supérieure une requête pour obliger son beau-frère à rendre compte de sa gestion et fournir toutes les pièces justificatives. Après le décès de son mari, Mme Garneau a vendu sa maison 18000 \$. Cette somme devait être placée et produire des intérêts. Mais elle dit n'avoir jamais vu la couleur de cet argent.

Elle se demande aussi ce qui est advenu de la pension de son défunt mari, de l'assurance-vie dont elle était bénéficiaire et des petits héritages qu'elle a reçus.

D'après sa nièce, qui préfère taire son nom, il ne reste que des miettes dans le compte de banque. «Elle faisait entièrement confiance à son beau-frère qui ne lui donnait de l'argent que pour ses petites dépenses personnelles.»

Selon elle, sa tante n'était pas maltraitée, recevait l'essentiel, mais ignorait tout de la gestion de ses biens.

«Elle n'avait même pas accès à son compte de banque dont elle ignorait le numéro. Pour connaître la valeur exacte de ses biens, il faut remonter à 1968. Une grosse côte à remonter! Essayez d'imaginer ce qu'elle aurait dans son compte si son argent avait été placé depuis tout ce temps.»

Une cause rare

Selon Me Danielle Saint-Germain, de l'Aide juridique, qui représente Mme Garneau, il est rare que des personnes âgées poursuivent jusqu'en cour des proches qui ont commis des abus à leurs égards. Quand elles n'obtiennent pas de règlements à l'amiable, les victimes préfèrent souvent laisser tomber parce qu'elles ont peur, qu'elles veulent éviter les querelles de famille ou qu'elles n'ont pas les moyens, ni le courage nécessaires pour affronter de telles difficultés.

«C'est dur, très dur pour ma cliente d'accuser des membres de sa famille en qui elle avait mis toute sa confiance, dit Me Saint-Germain. Mais, à 90 ans, c'est le dernier défi qu'elle s'est donné. Plus que l'argent, c'est la vérité qui compte pour elle.»

Le beau-frère nie avoir agi comme mandataire de Lucienne Garneau. Dans le plaidoyer déposé en cour, il affirme que lui et son épouse n'ont fait qu'exécuter intégralement les ordres de Mme Garneau. Ils estiment même avoir fait preuve «d'altruisme durant vingt-deux ans» et comprennent mal que l'atmosphère ait changé aussi radicalement. Ils s'en prennent aussi à la nièce que Mme Garneau a mandatée pour défendre ses intérêts et s'interrogent sur ses intentions.

«Je n'ai rien à me reprocher, assure la nièce. C'est ma tante qui m'a presque suppliée de l'aider à trouver la vérité. Elle était désemparée et ne savait plus quoi faire. Jamais je n'ai accepté cela en pensant obtenir un gain quelconque. D'ailleurs, j'étais loin d'imaginer que ce serait aussi long et pénible.»

Après avoir reçu une mise en demeure, le beau-frère, tentant de démontrer sa bienveillance, a exhibé un certificat de placement de 18500 \$ enregistré au nom de Mme Lucienne Garneau, mais placé en fidéicommis à son propre nom. Ce certificat ne vient à échéance que dans cinq ans.

La nièce de Mme Garneau considère que le beau-frère tente de se disculper en démontrant qu'il administre correctement les biens de sa tante. «Peut-on croire à la bonne foi quand la date d'échéance du certificat est aussi éloignée?»

Mme Garneau n'est cependant pas au bout de ses peines. Son beau-frère conteste le fait qu'elle ait droit à l'aide juridique pour payer ses frais d'avocat. Le 15 octobre, le Directeur des affaires civiles du Centre communautaire juridique de Montréal a rejeté la contestation en alléguant que la situation financière actuelle de Mme Garneau l'autorisait à bénéficier de l'aide juridique.

Mais le beau-frère en a appelé de la décision devant le Comité

de révision, en vertu de l'article 77 de la Loi sur l'aide juridique.

Dans le livre *Vieillesse sans violence*, le notaire François Loiselle explique que le malheur dans le cas des personnes âgées, victimes d'exploitation, c'est qu'il est souvent «trop tard pour éviter les imprudences déjà commises dans la gestion du patrimoine. La personne attend souvent la phase critique pour réagir, quand elle n'a plus rien et souffre d'insécurité.»

Le proche parent agresseur, lui, connaît les valeurs du patrimoine et les points sensibles de la victime. Carte de crédit «empruntée», procuration élargie, services rendus contre des sommes exorbitantes, contrat signé sous la menace, voilà autant de situations d'abus dont sont victimes des personnes âgées.



Mme Lucienne Garneau, 90 ans, veut savoir, avant de mourir, où est allé son argent.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

SALON D'ANTIQUITÉS

A L'HÔTEL DELTA DE MONTRÉAL
Porcelaine, bijoux, art déco, verrerie, livres, objets d'art et collectibles, etc.
LE DIMANCHE 17 NOV. 1991 de 10 h 30 à 17 h.
HÔTEL DELTA MONTRÉAL, 475, av. Président-Kennedy
Renseignements: (514) 284-4322 ou Lana Harper (514) 489-1735

ENTRÉE: 23

ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?
le Père **Paul Aquin** S.J.

veut t'aider

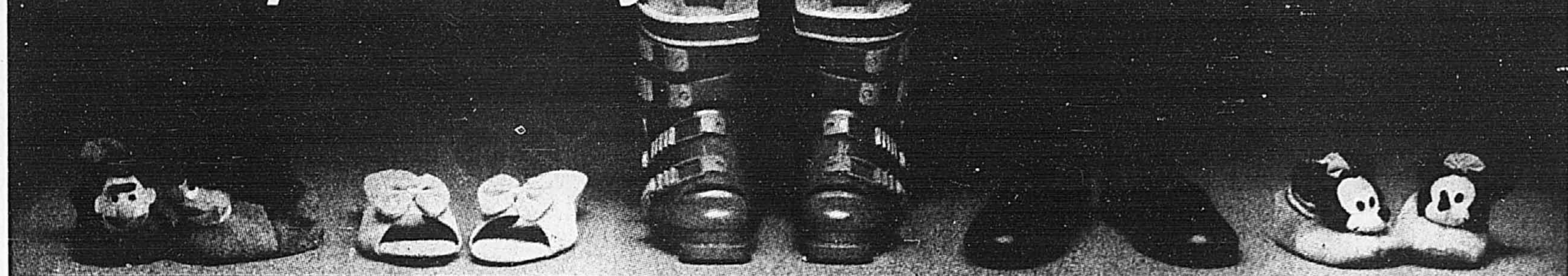
(514) 229-3426

DEPUIS 1978

**PAVILLON
GRAND ÉLAN**

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

Le ski, vivez-le jour et nuit à Stoneham.



Réservez dès aujourd'hui! Il est déjà temps de penser à vos vacances de ski.

Cet hiver, vivez le ski dans des conditions exceptionnelles! La Station touristique Stoneham vous propose non seulement le meilleur ski de la région mais une ambiance et une qualité d'hébergement extraordinaires:

à l'Hôtel Stoneham, à quelques pas des remontées, ou dans un condominium en montagne ou à la base. Côté bouffe vous serez gâtés: Le Praliné, Le Pâte-Montagne et le pub St-Edmond s'ouvrent à votre appétit!

Stoneham
LA STATION TOURISTIQUE
(800) 463-6888
(418) 848-2411

Des prix à couper le souffle (incluant le ski en journée et en soirée):

- 2 jours-2 nuits en hôtel à partir de 114 \$/pers. (taxes en sus)

*En occupation double, basse saison.

- 2 jours-2 nuits en condo à partir de 97 \$**/pers. (taxes en sus)

**Condominium de 6 personnes, basse saison.

Des forfaits de 2 à 7 jours sont également disponibles. Vivez le vôtre!



Erreur du père... HORREUR POUR LE FILS!
De la grande science-fiction à Ciné-extra!

LA MOUCHE II



L'humour arrache sa muselière!

RBO
BÊTES DE SCÈNE



Vaudou... Sorcellerie... MYSTÈRE!
Une primeur envoûtante au Cinéma du dimanche avec Martin Sheen et Helen Shaver!

LES ENVOÛTÉS

Ce week-end C'est la vie...
CFTM

S

E

M

A

I

N

E

DES

EFFETS SPECIAUX

Concours "ATLANTIC CITY"
en Jet privé

Du 18 au 24 novembre à 20h

Lundi	Star Trek V: L'ultime frontière
Mardi	La guerre des mondes
Mercredi	La première aventure de Sherlock Holmes
Vendredi	Poltergeist II: L'autre côté
Samedi	L'aventure intérieure
Dimanche	Leviathan



Télévision
Quatre Saisons



Les chasseurs envahissent des terres privées sans égard aux agriculteurs

PIERRE GINGRAS

■ Les agriculteurs et propriétaires terriens sont souvent impuissants à endiguer l'invasion de chasseurs qui survient chaque année durant la brève saison de chasse au cerf de Virginie.

Selon le président de l'Alliance des clubs de chasse et de pêche de l'Estrie, Charles Barnett, de nombreux chasseurs ne respectent pas la propriété privée et les propriétaires demeurent impuissants à faire respecter leurs droits. Un directeur de service à l'Union des producteurs agricoles, lui-même propriétaire d'une grande terre, Maurice Poirier, fait valoir que les chasseurs sont beaucoup plus sûrs d'eux lorsqu'ils sont armés. «Plusieurs se croient chez eux, dit-il, et ils ne se gênent pas pour vous envoyer promener».

Il rapporte un incident survenu récemment dans le coin de Drummondville où des chasseurs n'ont pas hésité à faire feu en direction d'un agriculteur qui voulait les expulser de sa propriété. Selon M. Poirier, il s'agit d'un petit groupe de chasseurs, mais d'une minorité bien encombrante qui brise souvent les clôtures sans se soucier des animaux d'élevage.

Le recours en justice

Au bureau de la Sûreté du Québec, à Sherbrooke, on signale que les agents doivent répondre chaque week-end à une dizaine d'appels de gens qui se plaignent de chasseurs qui circulent sur leurs terres sans permission. Si la chose est possible, les policiers font le constat d'usage qui pourra éventuellement servir de plainte si le propriétaire décide de poursuivre les «envahisseurs». Mais les recours en justice sont difficiles et les poursuites sont menées en

vertu d'une loi particulière protégeant les agriculteurs. Les contrevenants sont alors passibles d'une amende de 100 \$. S'il y a eu dommages et que l'on peut prouver qui en est l'auteur, la victime peut s'adresser à la Cour des petites créances.

Mais, ironie du sort, un propriétaire peut être poursuivi par une personne qui se blesse ou subit des dommages sur ses terres même si celle-ci y circule sans sa permission. C'est au propriétaire de prouver qu'il n'est pas responsable de l'incident.

L'Alliance de l'Estrie

Depuis quelques années, plusieurs propriétaires terriens ont convenu de confier leurs terres à des associations de chasse et de pêche. Les membres de ces associations y ont alors un droit exclusif de chasse et, en retour, surveillent les terres et voient à ce qu'aucun «étranger» n'y circule. L'Alliance de l'Estrie regroupe une vingtaine de ces clubs. La formule est de plus en plus populaire au Québec. Mais elle ne solutionne que partiellement le problème de l'invasion des chasseurs.

Selon Charles Barnett, le fait d'accorder par tirage au sort des permis de chasse donnant le droit d'abattre des cerfs sans bois est aussi une cause de problèmes dans l'Estrie, un endroit où tout le territoire est privé. «Ces détenteurs de permis spéciaux se promènent le long de nos chemins et tirent dès qu'ils voient un chevreuil qui fait leur affaire, sans égard à la propriété privée. Et comme il y a une prolifération de chevreuils dans notre coin, la situation se produit régulièrement», dit-il. À l'exception de l'île Anticosti, la chasse au cerf de Virginie se termine demain au Québec.

Champigny



DE TOUT,
POUR TOUS,
ET EN GRAND!



reg. 34,95

Les Filles
du Calvaire

PRIX
GONCOURT

26,95



reg. 19,95

La séparation

Prix
Renaudot

14,95



reg. 16,95

LE GUIDE
DE L'AUTO

12,95



reg. 16,95

LE GUIDE
DU VIN

12,95



reg. 29,95

Mes Premiers
Ministres

22,95



reg. 24,95

19,95



reg. 25,95

19,95



reg. 25,95

19,95



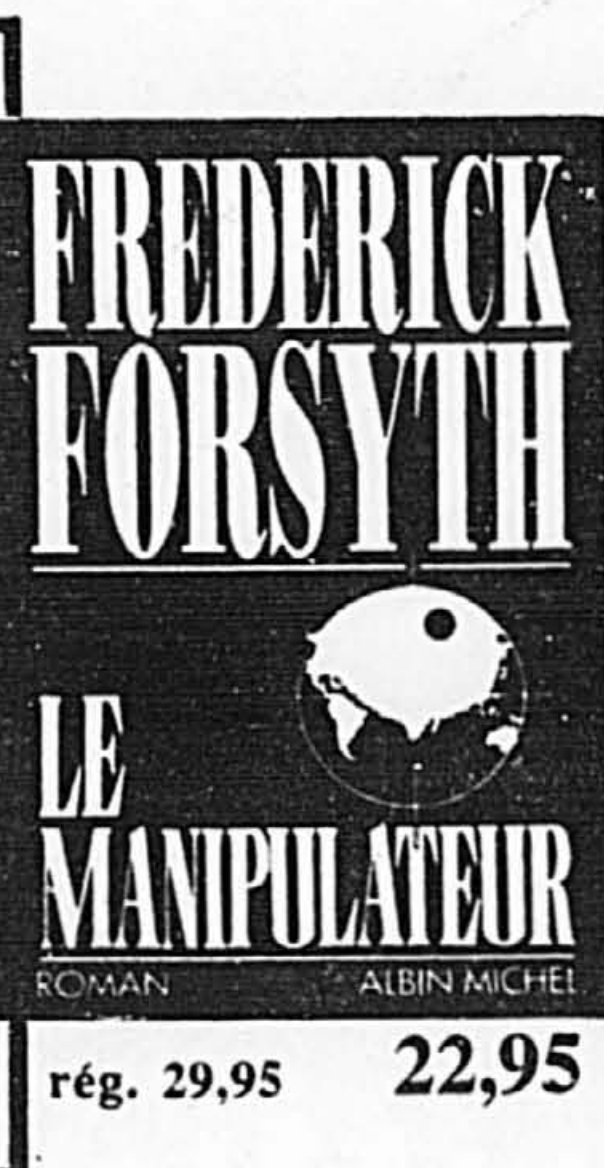
reg. 24,95

19,95



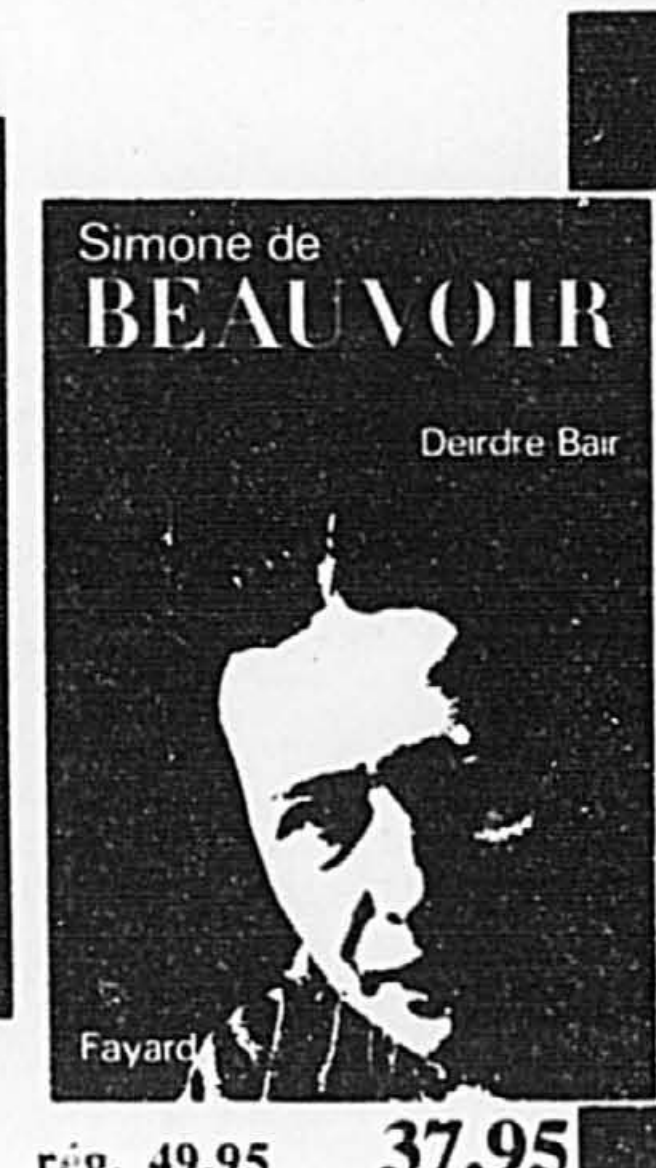
reg. 10,95

9,95



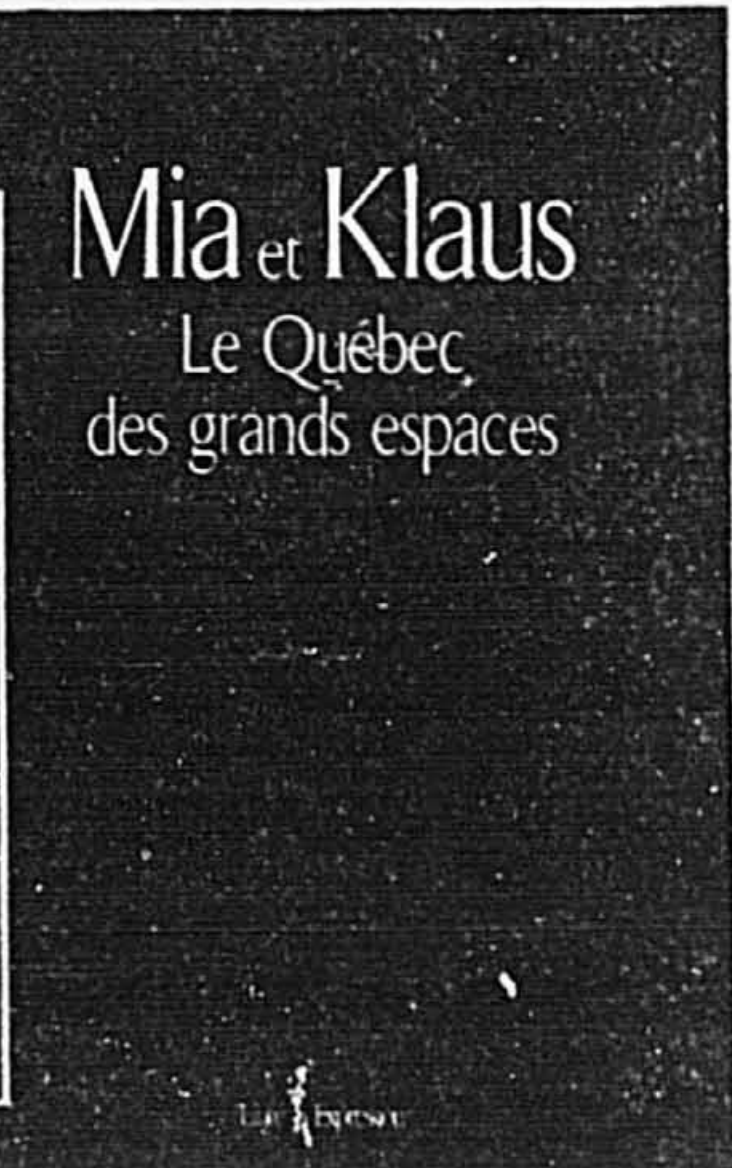
reg. 29,95

22,95



reg. 49,95

37,95



reg. 125,00

95,00



reg. 24,95

19,95



reg. 39,95

28,95

Coffret de 5 disques



reg. 25,95

19,95



reg. 24,95

19,95



reg. 24,95

19,95

Voulez-vous améliorer votre apparence?



avant

après

Votre sourire n'est-il pas votre principal atout? Un travail d'experts s'impose. La Clinique de Denturologie Lapointe & Ass. est l'endroit tout indiqué. Notre spécialité: les prothèses dentaires amovibles complètes et partielles. Notre équipe de denturologistes expérimentés vous offre, dans un cadre chaleureux, tous les services complets en matière de denturologie.

La clinique possède un laboratoire des plus modernes, une facilité d'accès et de stationnement. N'hésitez pas à nous téléphoner pour une évaluation gratuite ou un rendez-vous. Pour les gens éloignés, composez notre numéro sans frais. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE
Lapointe & ASS.

LONGUEUIL 425, Joliette 679-3288
ST-HYACINTHE 2960, boul. Lafontaine 773-8333
ANJOU 7411, L.H. Lafontaine 493-6462
OUTREMONT 615, Bloomfield 279-7170
ST-DAMASE 190, Principale 797-3312
LACHINE 650, 32e Avenue 637-9916
MONTRÉAL 1430-A, St-Marc 933-2374
GREENFIELD PARK 126, Taschereau 923-1036
MONTRÉAL 1678, St-Joseph est 528-8111
INFO SANS FRAIS 1-800-363-0572

REVUES - LIVRES - DISQUES
OUVERT 7 JOURS DE 9H À 22H

STATIONNEMENT ET ENTRÉE À L'ARRIÈRE RUE DROLET

Champigny

4380 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QC
H2J 2L1
MONT-ROYAL
TÉL.: (514) 844-2587
FAX: (514) 848-0169

PLUS DE 3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB,
entrez le code suivant:

29328197

Simon, composez, à Montréal, le 251-8688
ou, sans frais, le 1 800 563 8688.

CLUB Multi points

La Presse

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les portemanteaux autorisés peuvent les reproduire. Les contrefaçons seront poursuivies. © 1991 La Groupe Vidéotron Inc. Tous droits réservés.

En bref

ACCIDENT MORTEL

■ Une jeune femme de 20 ans, Martine Gilbert, a perdu la vie tôt hier matin dans un accident de la circulation survenu à l'intersection des rues Jean-Paul-Vincent et du Caribou, à Longueuil. Mme Gilbert est morte quelque minutes seulement après avoir été admise à l'hôpital Pierre-Boucher. L'accident s'est produit lorsque l'automobile dans laquelle elle prenait place a heurté de plein fouet un camion à remorque qui effectuait un virage à gauche. Selon des témoins, le lourd véhicule

chargé de gravier aurait coupé la route à la victime.

MANIFESTATION CONTRE HYDRO-QUÉBEC

■ Quelque 150 manoeuvres de la FTQ-Construction ont manifesté hier matin devant l'édifice d'Hydro-Québec, boulevard René-Lévesque, contre l'embauche de «travailleurs illégaux» par la société d'Etat pour effectuer des travaux de rénovation visant à enlever l'amiante entre les murs du siège social pour y poser un autre isolant.

GARE AUX ARACHIDES

■ La Direction générale de la protection de la santé (DGPS) de Santé et Bien-être social Canada, avise les consommateurs allergiques aux arachides, noix et graines comestibles, de s'abstenir de consommer les Papaye Surprise de marque Krispy Fruits, fabriqués par Krispy Kernels. Le produit peut contenir des arachides, des noix ou des graines comestibles, bien que l'étiquette n'en fait pas mention. Le produit, pesant 75 g, est emballé dans des sacs de plastique et constitue un risque uniquement pour la santé des personnes allergiques à ces aliments.

DEUX MOTARDS ARRÊTÉS

■ Les deux individus recherchés lors de la perquisition effectuée hier matin par la Sûreté du Québec au local des motards Blatnois, au 1840 route 161, à Saint-Wenceslas, ont finalement été arrêtés à Saint-Sylvestre et à Daveluyville. Il s'agit des frères Daniel et Alain Hélie, âgés respectivement de 23 et 24 ans. Les deux frères ont été accusés de tentatives de meurtre et de voies de fait graves relative-

ment à un événement survenu le 3 novembre dernier. Deux autres motards ont été arrêtés et seront accusés de possession de stupéfiants.

HOMME RECHERCHÉ

■ La Sûreté du Québec demande la collaboration du public afin de mettre la main au collet d'un homme qui a perpétré un vol à main armée à la Banque Nationale, située au 625 boulevard Marie-Victorin, à Verchères, le 7 novembre dernier. Le suspect mesure entre 5 pieds 9 pouces et 5 pieds 11 pouces. Il pèse 170 livres et a les cheveux bruns clairs. Toute personne pouvant fournir des informations sur cet individu est priée de communiquer avec la SQ en composant le 598-4043.

ARRESTATION À LAVAL

■ Six personnes ont été arrêtées hier à Laval relativement à un vol de manteaux survenu le 10 novembre au Centre sportif Laval, situé au 1110 rue Desnoyer. Quelque 40 000 \$ de marchandises ont aussi été récupérées, sur la valeur totale de 90 000 \$ dérobée. Les suspects ont été accusés de vol, de recel et de séquestration.

LA FNC DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ASSURER LA PROTECTION DES SOURCES JOURNALISTIQUES

■ En réaction à la décision de la Cour suprême du Canada relative à la saisie de matériel journalistique à Radio-Canada, la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) demande au Parlement canadien d'assurer la protection des sources et du matériel journalistique. Dans une lettre adressée à la ministre fédérale de la Justice, Mme Kim Campbell, le président de la Fédération, M. Maurice Amram, soutient que la décision de la Cour suprême confirme que l'absence d'immunité légale permet aux autorités policières de continuer à puiser impunément dans les sources confidentielles et le matériel journalistique, au lieu de faire leur travail d'enquête. Elle permet aussi aux juges de contraindre les artisans de l'information à témoigner ou à livrer les sources d'information ayant servi à la réalisation de reportages.

Gare aux guichets automatiques

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Gare aux guichets automatiques. On connaissait déjà les «avaleurs» de cartes. On doit aussi se méfier des guichets en panne qui débitent sournoisement le compte du client sans lui remettre son argent.

Les cas sont peu fréquents mais si le client ne remarque rien, ou jette son reçu, il risque d'offrir gratuitement quelques dollars à l'institution financière.

«Je voulais retirer 40 \$ mais la machine a inscrit: fonds insuffisants. Ça m'a mis la puce à l'oreille. J'étais certaine d'avoir cet argent», a expliqué cette semaine Mme Lucie Houle. Cliente de la Banque de Montréal, Mme Houle a effectué sa transaction un jour de fin de semaine à un guichet Interac de la Caisse Populaire Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal.

Elle a donc dû attendre au lundi suivant pour porter plainte à la caisse, ainsi qu'à la Banque de Montréal. Après enquête, on lui a rendu son argent. Mais Mme Houle attend maintenant un remboursement de plus de 300 \$. Elle s'est rappelée en effet que, l'été dernier, elle avait tenté de retirer à plusieurs reprises 40 \$. C'est l'incident de la fin de semaine dernière qui lui a permis de remonter la filière.

«Ces choses-là arrivent, mais pas très souvent. C'est de la technique, que voulez-vous. Mais nous pouvons facilement savoir si l'argent a été, oui ou non, retiré du guichet», a expliqué Mme Raymond Bédard, de la Caisse Populaire. Il arrive par exemple que les billets se coincent à la «sortie». Mais l'ordinateur a quand même débité le compte du client.

LIQUIDATION



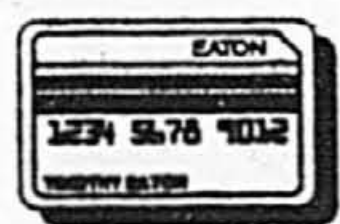
Sélection de fourrures à prix déjà réduits

de
20%
à
50%

Gamme de prix:
39700 à 399700 ch.

Nous avons rassemblé de superbes fourrures provenant de nos prestigieux salons à travers le Canada, dans le but de vous les offrir à prix de liquidation. Bandeaux, manteaux courts, longs et amples en vison, renard, castor, raton laveur et mouton... tous à rabais sensationnels!

Eaton Centre-ville seulement,
3^e étage. Rayon de la fourrure, 248.
Achats en personne seulement.



La carte Eaton.

RENSEIGNEZ-VOUS
AU SUJET
DU PROGRAMME
EATON
D'ENTRETIEN
DE FOURRURES

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas.

Mode

Mardi,

dans le cahier

mode,

La Presse

vous propose

Retour

aux sources



Un article signé

Viviane Roy

La Presse

SERVICE DE NETTOYAGE EATON de meubles rembourrés et de moquettes

Préparez votre maison pour les Fêtes!

Faites d'Eaton votre premier choix... pour un service de qualité, fiable et professionnel! Nous redonnerons un air de jeunesse à vos meubles rembourrés et à la moquette de votre demeure. Et n'oubliez pas: ce service est appuyé par la garantie de confiance Eaton!

Région de Montréal,

composez: **340-3401**

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h;
samedi, de 9 h à 14 h.

NETTOYAGE DE MOQUETTE

Par exemple:
3 pièces

64⁰⁰



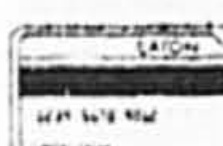
MEUBLES REMBOURRÉS

Par exemple:
Causeuse, fauteuil inclinable et pouf

73⁰⁰



Renseignez-vous auprès de notre personnel: certaines restrictions peuvent être applicables.
Service Eaton de nettoyage, rayon 1071.



La carte Eaton

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

À L'OCCASION DES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL GAGNEZ UN VOYAGE AUX FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE!

Une occasion unique de découvrir l'un des plus importants festivals de chanson francophone d'Europe présenté sur un site extraordinaire en bord de mer.

À GAGNER!

2 VOYAGES POUR 2 À LA ROCHELLE (FRANCE)

ET DES BILLETS POUR ASSISTER À TOUS LES SPECTACLES PRÉSENTÉS PAR LES FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE

(Les voyages comprennent: transport aérien, hébergement et taxes, le tout d'une valeur de 5 320 \$.)

Avis aux abonnés de LA PRESSE! Si vous gagnez l'un des deux voyages, vous méritez deux passeports pour les FrancoFolies de Montréal 1992.

POUR PARTICIPER:

Il suffit de compléter le coupon de participation qui sera publié les mardis, jeudis et samedis jusqu'au 23 novembre 1991 et le poster à l'adresse indiquée. Les participants pourront trouver la réponse à la question du concours en écoutant l'émission de Suzanne Lévesque (Touche à tout) tous les matins de la semaine entre 8h45 et 11h45 sur les ondes de CKAC 73 AM.

Les coupons de participation devront être reçus au plus tard le 27 novembre à 17h00 et le tirage aura lieu le 29 novembre à 18h45: date et heure du tirage.

Le texte des règlements est disponible au Spectrum, à La Presse et à CKAC 73 AM.

Hydro-Québec

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

en collaboration avec

du Maurier Ube

La Presse

CKAC 73 AM

Canadien

COUPON DE PARTICIPATION

Concours FrancoFolies de Montréal
355, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 700
Montréal, Québec H3B 1A5

NOM:

ADRESSE:

VILLE:

CODE POSTAL:

TÉLÉPHONE: ()

BUREAU ()

Répondre correctement à la question épreuve suivante:

Qui est la chanteuse vedette qui présentera un spectacle aux FrancoFolies de Montréal dans le cadre de la série RYTHMES CANADIEN INTERNATIONAL le jeudi 5 décembre à 19 h 00 au Spectrum?

RÉPONSE:

Êtes-vous abonné à LA PRESSE? OUI NON

53 millions pour implanter le nouveau code civil

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les coûts d'implantation et d'opération du nouveau Code civil, qui doit être adopté par l'Assemblée nationale avant l'ajournement des Fêtes, atteindront 53 millions, selon un avis déposé au Conseil des ministres par le titulaire de la Justice, Gil Rémillard.

Le document, dont La Presse Canadienne a pris connaissance, indique que les coûts d'implantation des registres mobiliers (hypothèque mobilière) et immobiliers comprennent les frais liés au développement des systèmes informatiques, à l'acquisition des équipements, à la formation des professionnels et du personnel des 73 bureaux d'enregistrement du Québec, au réaménagement des locaux et au service d'information de la clientèle.

Entre autres déboursés, une

somme de 8,8 millions sera affectée à l'achat d'équipements et au développement des systèmes informatiques.

L'implantation du nouveau registre des droits immobiliers, sur une période de quatre ans, en tenant compte que le nouveau Code civil doit entrer en vigueur en 1993, représentera un coût de 6,4 millions.

Les coûts liés à la formation du personnel sont évalués à 3,1 millions, et ceux qui touchent à la publicité, à l'information et à l'accroissement du personnel atteindront près de 7 millions.

Environ 488 postes seront requis pour tenir le registre foncier, soit 100 de plus que ceux actuellement autorisés, pour un coût total de 3,5 millions et 296 emplois, coûtant 10,3 millions, seront indispensables pour la tenue des registres mobiliers.

Un ajustement

Les coûts d'entretien des systé-

mes s'élèveront à plus de 3 millions pour les registres fonciers et une somme équivalente pour les registres mobiliers.

Le ministère investira un minimum de 2,8 millions dans les programmes de formation et d'information du public.

L'Office de la langue française sera aussi mise à contribution pour s'assurer de la qualité linguistique des textes du nouveau Code civil.

Pour assurer le financement d'une partie des frais touchant la publicité des droits, le ministère de la Justice entend par ailleurs augmenter les tarifs d'enregistrement «par un ajustement plus adéquat entre le service offert dont la qualité sera accrue et la tarification».

Dans son analyse déposée au Conseil des ministres, M. Rémillard a aussi annoncé l'amélioration le cadastre québécois.

La formation des profession-

nels du droit (notaires et avocats) sera assumée par le ministère de la Justice, en collaboration avec le Barreau du Québec, la Chambre des notaires, la magistrature et les facultés de droit.

«Parallèlement à la formation donnée aux juristes, précise le document ministériel, une campagne d'information sera menée auprès du public, à partir d'un projet du ministère de la Justice.»

Pas moins de 14 ministères québécois ont été impliqués dans la réforme du Code civil.

Le ministère des relations intergouvernementales, dirigé par le ministre de la Justice M. Rémillard, est aussi impliqué dans la réforme parce que certaines modifications au Code civil soulèvent des concordances constitutionnelles.

C'est le cas des questions touchant au droit de la famille, aux conditions ou à la nullité du mariage et au divorce, toutes de juridiction fédérale.

CSST: Cherry admet que les délais sont trop longs

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre du Travail Normand Cherry admet qu'il existe des délais trop longs dans l'indemnisation des victimes d'accident au travail mais il refuse de donner suite à une proposition de l'Opposition de procéder à une consultation publique pour remédier à la situation.

M. Cherry attend plutôt les conclusions d'une étude que mène la-dessus le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

C'est ce que le ministre a fait savoir hier à la députée péquiste de Chicoutimi, Jeanne Blackburn, au cours d'une séance d'interpellation à l'Assemblée nationale.

Mme Blackburn a suscité un débat autour de la situation financière de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST). Elle a prié le ministre de rassurer les travailleurs sur l'avenir de l'organisme et de faire connaître ses intentions sur les mesures qu'il entend prendre pour rétablir la situation.

Ces derniers temps, plusieurs ont soulevé des inquiétudes sur l'état financier et le fonctionnement de la CSST dont le déficit actuel serait de l'ordre de 600 millions.

M. Cherry a précisé que le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre a le mandat de suggérer des changements nécessaires pour sauvegarder le régime de santé et de sécurité au travail.

RAJEUNISSEZ VOS GARDE-ROBES

DÉSORDRE — PÊLE-MÊLE

MANQUE D'ESPACE AVANT!

BIEN RANGÉ

BIEN ATTRAYANT

TOUT EST FACILE À TROUVER APRES!

AVEC NOS GARDE-ROBES, VOUS AVEZ BEAUCOUP PLUS D'ESPACE DE RANGEMENT!

Estimation gratuite
Choix d'accessoires se mariant à votre décoration
GARANTIE DE 7 ANS

GARDE-ROBES EXCLUSIVES
1837, 32^e Avenue
Lachine, 636-5597

A l'achat d'une de nos garde-robes, OBTENEZ GRATUITEMENT un miroir-oreiller et un porte-oreiller! Valable jusqu'au 30 déc. 1991

Nous nous spécialisons aussi dans la porte **MIROIR** pour garde-robes ou autres finitions.

SOLDE jusqu'à 50%
sur toute la marchandise

Belmonti & Geoffrion
pour l'homme d'aujourd'hui

COMPLETS
VESTONS SPORT
PALETOTS
IMPERMÉABLES DOUBLES
CUIR ET SUEDE
TRICOTS
PANTALONS SPORT
ETC.

Complets sur mesure: 498\$
2 complets pour 950\$
Devant croisé: 155 en sus

Belmonti & Geoffrion
1499, rue Fleury Est, Montréal
381-4267

Cours de langues

Anglais - Français

Depuis plus de quinze ans, l'Institut des langues de l'éducation permanente offre des programmes d'enseignement de l'anglais et du français, langues secondes, dans un contexte universitaire. Tous les professeurs sont spécialisés et fournissent un enseignement de haute qualité, grâce à des techniques innovatrices.

Janvier 1992

Anglais	Français
Cours intensif Journée complète • Du 8 janvier au 17 mars Du lundi au jeudi 9 h - 15 h Vendredi 9 h - 13 h 10 semaines/240 heures 1 100 \$	Cours général Matin • Du 14 janvier au 19 mars Mardi et jeudi 9 h - 12 h 10 semaines/60 heures - 190 \$ Au Campus Loyola seulement. Service gratuit de navette entre les deux campus.
Conversation générale Soir • Du 8 janvier au 16 mars Lundi et mercredi 18 h - 20 h 10 semaines/40 heures - 145 \$	Conversation niveau avancé seulement • Du 14 janvier au 19 mars Mardi et jeudi 10 h - 12 h 10 semaines/40 heures - 190 \$
Conversation générale Samedi • Du 11 janvier au 14 mars 10 h - 14 h 10 semaines/40 heures - 145 \$	Cours général Soir • Du 14 janvier au 19 mars Mardi et jeudi 18 h - 20 h 10 semaines/40 heures - 145 \$
Ateliers de rédaction Soir • Du 9 janvier au 17 mars Mardi et jeudi 20 h - 22 h OU Samedi • Du 11 janvier au 14 mars 10 h - 14 h 10 semaines/40 heures - 190 \$	Cours général Samedi • Du 18 janvier au 21 mars 10 h - 14 h 10 semaines/40 heures - 145 \$
Préparation à l'épreuve TOEFL • Du 20 janvier au 26 février Lundi et mercredi 15 h 30 - 18 h 6 semaines/30 heures - 150 \$	Langue des affaires ou rédaction • Du 14 janvier au 19 mars Mardi et jeudi 18 h - 20 h 10 semaines/40 heures - 190 \$

Inscription en personne avant le 22 novembre 1991.
Tert de classement sur rendez-vous seulement.

Renseignements : 1822, boul. de Maisonneuve ouest
848-3608/3609/3614

Frais d'inscription (non remboursables) :
• Anglais intensif 50 \$
• Autre cours, anglais ou français 10 \$

Paiement par chèque visé, mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa/Mastercard.

UNIVERSITÉ Concordia Centre de l'éducation permanent

ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

LE SAVOIR

UN INVESTISSEMENT

VOULEZ-VOUS RESTER À LA FINE POINTE DU SAVOIR? ON EST LÀ POUR VOUS AIDER À ATTEINDRE VOS OBJECTIFS.

Pour être admis aux programmes identifiés par un (*) vous devez posséder un grade universitaire.

COMPTABILITÉ Programme menant aux examens de comptable agréé* Certificat en comptabilité	TRADUCTION Certificat en traduction
GESTION DES AFFAIRES Baccalauréat en commerce (temps partiel) Diplôme en management (Appliqué)* Diplôme en management (Tourisme)* Diplôme en fiscalité*	ENRICHISSEMENT CULTUREL ET PERSONNEL Archéologie Histoire et connaissance de l'art Histoire Comportement humain Littérature Musique Études religieuses Études sur la femme Sciences Composantes de notre patrimoine culturel

Certificats: Certains ou tous les cours à l'intérieur de ces programmes sont offerts concurrentement en anglais et en français.

IMMOBILIER APPLIQUÉ
Systèmes informatiques
Perfectionnement des responsables de la formation dans les secteurs commercial et industriel
Gestion des services de santé et des services sociaux
Management
Marketing
Gestion des ressources humaines
Gestion des relations publiques
Transports
Vérification interne

COURS, SÉMINAIRES EN ATELIERS
Gestion Micro-information Génie

SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Un vaste éventail de programmes de certificats et de diplômes conçus pour ceux qui sont déjà titulaires d'un diplôme d'enseignement reconnu.

LANGUES
Programmes de Certificats de compétence:
Anglais Français Allemand Espagnol Italien Russe Arabe Arménien Chinois Coréen Grec Japonais Polonais Portugais

INSTITUT D'ÉTUDES À LA RETRAITE
Programme de groupe d'études de l'Institut

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS?

Pour recevoir notre brochure, remplissez le coupon en cochant le ou les programmes qui vous intéressent et faites-le-nous parvenir au Centre d'éducation permanente. Service de renseignement, 3461, rue McTavish, Montréal H3A 1Y1, ou appelez le 398-5042.

Service téléphonique disponible jusqu'au 23 novembre seulement

Nom (EN LETTRES MOULÉES S.V.P.) _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code Postal _____

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

LE COLLÈGE
VILLE-MARIE

LA GRANDE ÉCOLE!

Une école secondaire privée
"à connaître"!Pour la première année
du secondaire:
examens d'admission*
les samedis 23, 30 novembre
et 7 décembre 1991.
*nécessaire de s'inscrire2850, rue Sherbrooke Est,
station de métro Préfontaine,
Montréal, Qc H2K 1H3

RENSEIGNEMENTS: 525-2516

PROCHAINS
COURS

IBM AS / 400

● COURS DE PROGRAMMATION AS / 400

DÉBUT: 25 NOVEMBRE 1991 (SOIR)
26 NOVEMBRE 1991 (SOIR)

● COURS D'OPÉRATION AS / 400

DÉBUT: AU BESOIN (JOUR ET SOIR)

● ADMISSIBLE AU CRÉDIT D'IMPÔT À LA FORMATION

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE CENTRE DE FORMATION

RDI

SERVICES CONSEILS RDI INC.
5055, boul. Métropolitain est. bureau 104
Saint-Léonard, Québec H1R 1Z7

(514) 955-0213

Un secondaire
qui promet!

Pour être fort en maths faut-il exceller en athlétisme? Bien sûr que non! Mais il y a là, le fondement de la philosophie du Collège Laval. En forme pour apprendre. Pour un jeune, passer du primaire au secondaire est une expérience traumatisante. L'encadrement remarquable du Collège Laval prolonge le milieu de l'éducation familiale et facilite cette importante phase transitoire vers l'autonomie. Au Collège Laval, les études, les sports, les arts et les loisirs forment un tout pour donner à l'adolescent le goût d'apprendre.

Le secondaire
au Collège Laval,
pour externes et
résidents et...
pour le plaisir
d'apprendre.

LES DATES DES
EXAMENS D'ADMISSION

Pour l'année scolaire 1992-1993:
Samedi, 16 novembre 1991, 9h a.m.
Samedi, 23 novembre 1991, 9h a.m.
Samedi, 7 décembre 1991, 9h a.m.
Pour réservations, veuillez communiquer
avec Mme Hélène Bergeron



Collège Laval

Institution privée d'enseignement secondaire
pour internes et externes

275, rue Laval, Laval (Québec) H7C 1W8 Tél.: (514) 661-7714 Télécopieur: (514) 661-7146

collège

Ahuntsic

INSCRIPTION
ÉDUCATION AUX ADULTES
SESSION HIVER 1992

DATE LIMITE: 13 DÉCEMBRE 1991

ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTE EN VOUS INSCRIVANT DÈS MAINTENANT

MODALITÉS: Vous devez vous présenter au Service de l'éducation permanente (local A-1320) afin d'obtenir la documentation requise et remplir sur place votre formulaire d'inscription.

CONDITION D'ADMISSION: Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

DOCUMENTS REQUIS: Vous devez apporter une photocopie du relevé de notes du secondaire V ou du collégial s'il y a lieu et une photocopie du certificat de naissance.

FRAIS D'INSCRIPTION: Ils sont payables par chèque ou en argent comptant au moment de votre inscription.

HEURES D'OUVERTURE: Vous pouvez vous inscrire du LUNDI au JEUDI entre 9 h et 20 h 30 et le VENDREDI de 9 h à 16 h.

COURS OFFERTS AUX ADULTES DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES

ADMINISTRATION
ALLEMAND
ANGLAIS
BIOLOGIE
CHIMIE
ÉCONOMIE
ÉLECTROTECHNIQUEESPAGNOL
FRANÇAIS
GÉNIE CIVIL
GRAPHISME
IMPRESSION
INFORMATIQUE
MATHÉMATIQUESMÉCANIQUE
DU BÂTIMENT
PHILOSOPHIE
PHOTOLITHOGRAPHIE
PHOTOMÉCANIQUE
PHYSIQUE
PSYCHOLOGIERELIURE
SCIENCES
GRAPHIQUES
SOCIOLOGIE
TECHNIQUES
JURIDIQUES
TYPOGRAPHIERenseignements:
COLLEGE AHUNTSIC
Éducation permanente
9155, rue Saint-Hubert
Montréal H2M 1Y8
Tél.: (514) 389-5921 ou 389-5925N.B.: Il y aura une période
d'inscriptions massives au
début du mois de janvier.Jarry
et
GrenierÉCOLE
INTER-
NATIO-
NALE
de Montréal

- Institution unique au Québec.
- Administrée par la Commission des écoles catholiques de Montréal.
- Préscolaire et primaire: 360, avenue Clarke Westmount
- Secondaire: 11, chemin de la Côte Saint-Antoine Westmount

OBJECTIFS

L'École vise trois grands objectifs:

- promouvoir, dans un cadre international, l'apprentissage de langues étrangères;
- promouvoir un humanisme international;
- permettre à des jeunes, dont les parents sont en résidence temporaire au Québec, de fréquenter une école québécoise adaptée à leurs besoins linguistiques.

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CLIENTÈLE

- maternelle à temps plein;
- 32,5 heures d'activités éducatives pour les élèves du primaire (plutôt que 23,5 heures);
- cours intensif d'anglais au 2e cycle du primaire;
- apprentissage d'une troisième langue choisie par l'élève;
- activités parascolaires;
- programmes d'études enrichies en fonction du programme d'études de l'Association des écoles internationales.

Note: Une partie des services offerts étant en sus du régime pédagogique régulier, des frais annuels de 500 \$ sont exigibles pour le préscolaire et le primaire et, de 600 \$, pour le secondaire.

Examens d'admission:

Secondaire: 7 décembre
Primaire: 8 février
Préscolaire: 4 mai

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le directeur, M. Jean-Pierre Drolet, au (514) 596-5721, pour le primaire et au 596-7240, pour le secondaire.

Portes
ouvertes

sur votre future carrière!

Le samedi 16 novembre de 10 h à 15 h et le mardi 19 novembre de 16 h à 21 h

Mise en marché de la mode

Nouveau, 2 options: Commerce de détail et Grossiste-manufacturier

Dessin de mode • Gestion de la production de la mode

Nos six programmes, destinés autant aux filles qu'aux garçons, débouchent sur plus de 40 carrières. Venez faire votre tour pour faire le tour. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur votre formation collégiale.

Le Groupe Collège LaSalle offre également des programmes en Soins esthétiques, Coiffure, Design de présentation commerciale, Dessin assisté par ordinateur, Infographie et Techniques d'aménagement d'intérieurs.

Faites vite, avant que la nouvelle année ne commence!



Techniques de bureau • Gestion hôtelière / Restauration • Tourisme / voyages

COLLÈGE
LASALLE

2000, rue Ste-Catherine O., MtL, Qc, H3H 2T2 (514) 939-2006 du 1 800 363-3541 Métro Atwater

OPTEZ POUR UN PROGRAMME D'AVENIR

LES TECHNIQUES DE BUREAU

- Options: ● médicale
● juridique
● direction bilingue

CERTIFICAT D'ÉTUDES COLLÉGIALES

DURÉE: 3 sessions

VENEZ VIVRE LA DIFFÉRENCE
O'Sullivan

- Une formation de jour
- Une aide financière
- L'avantage du bilinguisme, un atout majeur
- Un Service de placement personnalisé
- Un emplacement idéal en plein cœur du centre-ville de Montréal.

IL EST TEMPS DE PASSER À L'ACTION,
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT POUR LA SESSION DE JANVIER 1992.

COLLÈGE O'SULLIVAN

1191, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2

(514)

866-4622

Service des Admissions, Collège O'Sullivan
1191, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2
Tél.: (514) 866-4622

CERTIFICAT EN TECHNIQUES DE BUREAU

Remplir et retourner au
Service des Admissions, Collège O'Sullivan
1191, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2
Tél.: (514) 866-4622

Nom _____ Téléphone _____

No _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Province _____ (J M A) _____

Date de naissance _____ L.P. 91.11

COURS D'ASSURANCES
DE DOMMAGESProgramme d'associé de
l'Institut d'assurance du
CanadaL'Institut d'assurance
du Québec

SECTEURS D'EMPLOIS

- Expertise et prévention de sinistres
- Sélection des risques
- Tarification
- Souscription
- Etc.

INSCRIPTION

19 et 20 novembre 1991
16h00 à 19h30
Local: C4.55

Cégep du
Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H2X 1X6

INFORMATION : 982-3434

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Cours d'informatique
au YMCA

Intro, Dos, WordPerfect, Lotus, DBase, Bedford, Windows Word et Excel sous Windows

Inscription: **955-7766**

Excel, gestion d'information
1355, RENÉ-LÉVESQUE OUEST

À vous de jouer.

PARTICIPATION

COURS DE LANGUES ET D'INFORMATIQUE
AU YMCA

Cours de 3 SEMAINES débutant le 2 DÉCEMBRE



- FRANÇAIS
- ANGLAIS
- DACTYLO SUR ORDINATEUR
- INTRODUCTION À L'INFORMATIQUE
- TRAITEMENT DE TEXTES

Il y aura aussi une session de 7 semaines qui débutera le 13 janvier (cours d'anglais, de français, langues du monde et cours d'informatique)

Inscription (et test de classement pour anglais et français) les 20, 21, 26, 27 et 28 novembre entre midi - 14 h et 16 h - 18 h.

YMCA CENTRE-VILLE
1450, RUE STANLEY (MÉTRO PEEL)
849-8393 postes 712 et 732

FAITES CARRIÈRE DANS L'UNIVERS DE LA BEAUTÉ

Inscrivez-vous dès maintenant dans la première école d'esthétique au Canada



l'École **ÉDITH SEREI**
et obtenez un diplôme internationalement reconnu et recherché par vos futurs clients et employeurs. Sous la supervision personnelle de Mme ÉDITH SEREI

Esthétique • Maquillage/Visagisme • Épilation • Manucure
Soins du corps • Massage • Soins des pieds • Maquillage de scène

849-6136

2015, rue Drummond, suite 700, Montréal H3G 1W7

PERMIS: FA0029 Ministère de l'Éducation du Québec
346, Ministry of College and University (Ontario)

Journée Portes ouvertes

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

1011, rue Grasset Est, Montréal

SAMEDI
23 novembre 1991
de 10h00 à 16h00

Rencontres avec des conseillers et évaluation des dossiers
INFORMATION (514) 381-4293

COLLÈGE
MARIE DE FRANCE

Collège et Lycée
Français de Montréal

Établissement privé de 1600 élèves reconnu d'intérêt public dispensant les programmes scolaires français avec compléments québécois.

- École maternelle grande section.
- École primaire.
- Collège (secondaire) 6^e à 3^e.
- Lycée (collégial) 2^e à terminale sections A-B-C-D.

98% de résultats positifs au Baccalauréat français (équivalence officielle du D.E.C.), diplôme permettant d'accéder aux universités québécoises, françaises, européennes et américaines.

MAIS LE COLLÈGE MARIE DE FRANCE C'EST AUSSI:

- Des réussites aux concours québécois et français: (prix Expo-Sciences 1990 et 1991, concours Opti Maths Pythagore, olympiades canadiennes de maths, Concours Général d'anglais (France)).
- Des activités culturelles et sportives variées.
- Une cafétéria, libre-service et demi-pension.
- Une garderie à la maternelle et au primaire.
- Des études surveillées au primaire et au secondaire 6^e/5^e.

INSCRIPTION À PARTIR DU 25/11/91 DE 9 H À 12 H

Pour tout renseignement:

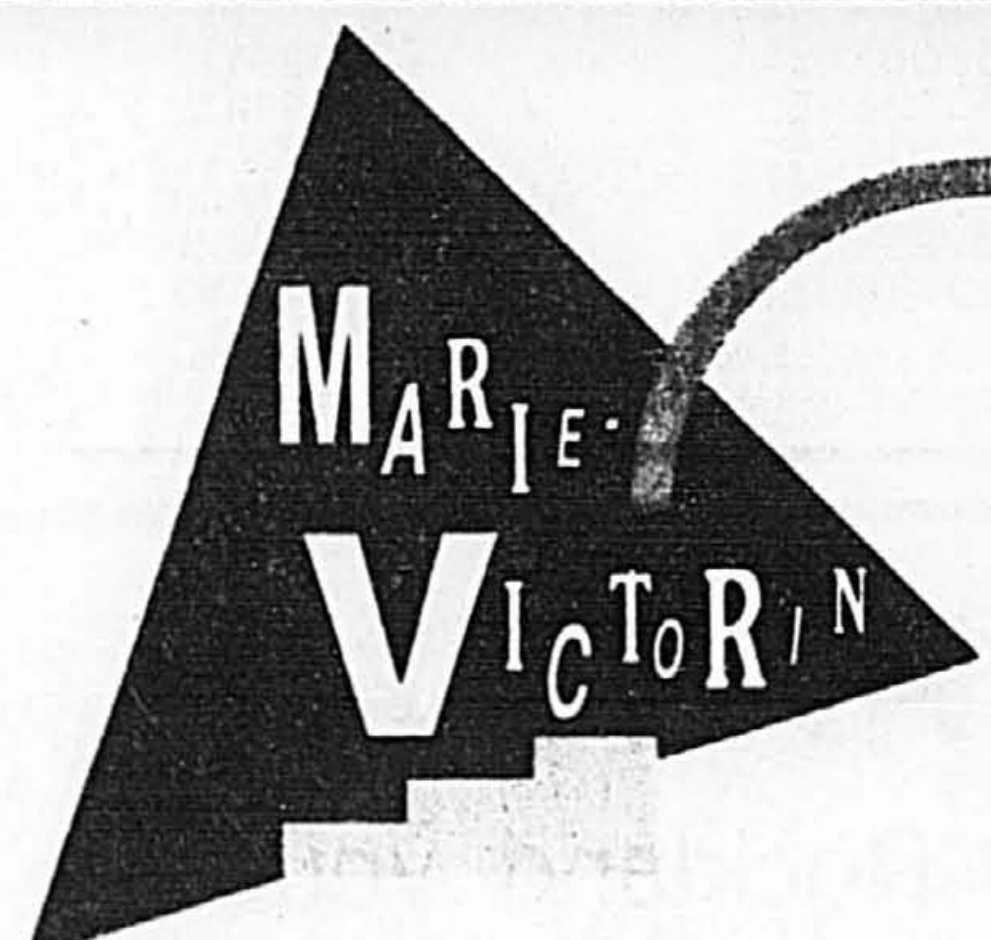
Maternelle et Primaire: 735-6570

Secondaire et Collégial: 737-1177 ou 78

4635, CHEMIN QUEEN MARY, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3W 1W3

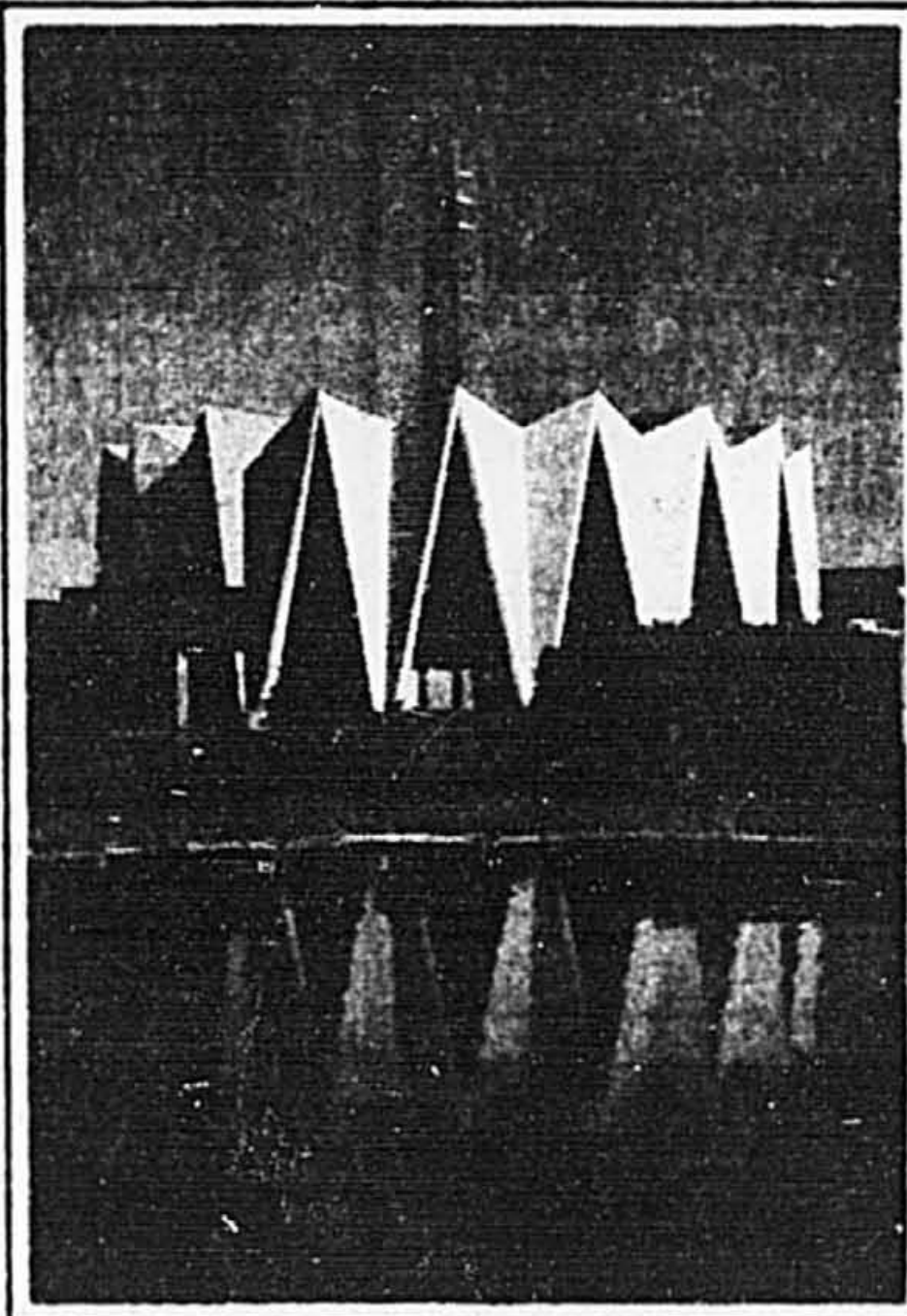
Le Collège Marie-Victorin ouvre un secteur d'enseignement

SECONDAIRE



NOUS VOUS OFFRONS :

- un encadrement pédagogique unique
- un personnel compétent et dynamique
- un environnement exceptionnel
- des services sportifs et culturels adaptés
- des périodes d'études surveillées.



COLLÈGE
MARIE-VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, QC H1G 2J6 • VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Le Collège Marie-Victorin, institution privée déclarée d'intérêt public pour l'enseignement secondaire et collégial (1970) offrira, à compter de septembre 1992*, la première année du cours secondaire (Secondaire 1) pour filles et garçons. Les autres niveaux s'ajouteront progressivement au cours des années subséquentes.

Au cours de ses 25 ans d'existence, le Collège s'est fait connaître par la qualité de ses services et par ses quelque 20 000 diplômés jeunes et adultes.

* Sujet à l'approbation finale du ministère de l'Éducation du Québec

EXAMENS D'ADMISSION:

LES SAMEDIS

- 9 novembre 1991 à 8 h 30 et à 13 h 15
- 23 novembre 1991 à 8 h 30

On peut s'inscrire en téléphonant au **328-3839**.

Se présenter avec une photocopie du bulletin final de l'année précédente et une copie du plus récent bulletin de l'année en cours.

Frais de 20 \$

CIAMM

Spécial Décembre

Tous les cours en bureautique
Un seul prix par
personne

100 \$ par jour*

Pour inscription ou information: 679-0671
FAX: 679-6822

* TPS en sus

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

SOIRÉE D'INFORMATION
ET D'INSCRIPTION

LE MARDI 26 NOVEMBRE À 17 HEURES

LES PROGRAMMES OFFERTS

- Administration
- Communication organisationnelle
- Gestion du travail de bureau
- Relations industrielles
- Et autres...

UNE FORMULE D'ÉTUDE SOUPLE

Vous étudiez chez vous, au moment qui vous convient, avec une documentation de qualité, aidé d'une personne-ressource par téléphone.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé d'au moins 22 ans ou détenir un diplôme d'études collégiales (DEC).

Vous pouvez vous inscrire sur place.

C'est un rendez-vous à la Télé-université :
1001, rue Sherbrooke Est
(métro Sherbrooke), local 2100
Montréal

POUR PLUS D'INFORMATIONS

(514) 522-3540 ou 1-800-361-6808 (sans frais)

Université du Québec
Télé-université

PUBLI-REPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 12 ans, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grandes ouvertes.

Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation.

Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant.

Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière.

Le domaine du voyage vous intéresse, mais l'accès semble limité et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous.

Formation technique

Sachez d'abord que pour y accéder il faudra acquérir une solide formation technique; il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux seules agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-mêmes qu'elle est la meilleure école. Faites votre

propre sondage en demandant aux agences de voyages: *Qu'elle est la meilleure école?* Vous allez alors découvrir que le collège April-Fortier offre la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cégep, et par conséquent n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Il s'agit d'une institution qui a été fondée par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie. Le collège a d'ailleurs la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous allez découvrir qu'il y existe une quantité incalculable de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Réputation internationale

L'institution emploie une vingtaine de professeurs qui sont tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Sa réputation dépasse de loin les frontières du Québec puisqu'on y accueille continuellement des étudiants venus de l'étranger.

Service de placement

Les entreprises oeuvrant dans le domaine du voyage font continuellement appel au service de placement du collège de telle sorte que les étudiants se trouvent rapidement de l'emploi. Il faudrait peut-être préciser que l'industrie manque chroniquement de personnel techniquement qualifié; il ne suffit pas d'avoir beaucoup voyagé et de savoir lire des brochures pour se prétendre agent de voyages.

Prochains cours

Les prochains cours de jour débutent le 13 janvier et ceux du soir le 5 février. Les cours du samedi débutent le 8 février. Vous avez la possibilité de suivre des cours le jour, le soir et le samedi, à temps plein ou à temps partiel. En combinant des cours du soir et du samedi, vous pourriez travailler dans le domaine dès juillet prochain tout en terminant vos cours le soir à l'automne. On peut aussi combiner des cours du soir et de l'après-midi. Les cours de jour en anglais débuteront le 27 janvier et ceux du soir le 10 février.



GISELE APRIL-FORTIER

Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600. On vous fera parvenir une brochure explicative et, si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Vous pourriez aussi assister à une séance d'information que le collège offre gratuitement mercredi le 27 novembre à 19 h et jeudi le 28 novembre à 14 h. En téléphonant maintenant, on se fera un plaisir de mieux vous informer.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est, (1^{er} étage) au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke, (sortie Berri Est).

Permis du Ministère de l'Éducation # 749720

Les affiches osées vont disparaître... ou la Ville y verra!

PIERRE BELLEMARE

■ L'administration montréalaise dispose du droit, depuis minuit, de faire parvenir un avis de trente jours aux propriétaires de cabarets et clubs de danseuses qui négligent toujours de se conformer aux nouvelles normes municipales, adoptées le 15 août à l'hôtel de ville.

Après avoir reçu cet avis, les contrevenants bénéficient donc d'un délai de trente jours pour modifier ou remplacer leurs enseignes jugées trop osées. S'ils n'ont toujours pas agi au terme de ce délai, des employés du service de l'Habitation et du Développement urbain se chargeront eux-mêmes d'enlever les enseignes.

« Les propriétaires récalcitrants devront ensuite payer la facture pour le travail exécuté par les employés de la ville », observe Daniel Bussières, du service des communications de Montréal.

« Mais pas question, ajoute-t-il, d'embaucher du personnel supplémentaire pour voir au respect du nouveau règlement. La surveillance sera effectuée par le personnel régulier, dans le cadre de son travail normal ».



La Ville de Montréal dispose maintenant du droit de faire parvenir un avis aux propriétaires de cabarets dont les enseignes sont jugées trop osées. Ceux-ci n'auront que trente jours pour modifier ou retirer leur enseigne, à défaut de quoi des employés municipaux se chargeront du travail.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

lance sera effectuée par le personnel régulier, dans le cadre de son travail normal ».

Un survol rapide des endroits stratégiques du centre-ville, où sont concentrées les enseignes au message trop évident, et qui coûtent plusieurs milliers de dollars, nous fait constater que plusieurs propriétaires d'établissements semblent n'avoir jamais entendu parler de la nouvelle réglementation municipale.

Un portrait de la population scolaire de l'île de Montréal

Presse Canadienne

■ Plus de 16 p. cent des élèves de l'île de Montréal sont nés hors du Canada et 17 p. cent des étudiants ont au moins un parent qui est né hors du Canada.

C'est ce qui ressort d'un portrait statistique de la population des commissions scolaires de l'île de Montréal, réalisé grâce aux fiches d'inscription du ministère de l'Éducation. Le portrait de la population scolaire est exposé en bref dans le bulletin *Unisson*, publié par le Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Les élèves nés hors du Canada proviennent — par ordre d'importance — d'Haiti, du Liban, du Vietnam, du Salvador, du Portugal, du Kampuchéa, puis des États-Unis.

Quant aux langues parlées, le relevé indique que les transferts linguistiques se font davantage en faveur de l'anglais pour ceux dont la langue maternelle est l'italien, le grec, le portugais, le chinois et le polonais.

Les transferts linguistiques se font vers le français pour ceux dont la langue maternelle est le créole, l'arabe, l'espagnol, le vietnamien et le khmer.

Le portrait statistique porte sur les commissions scolaires de Sainte-Croix, CEPGM (Commission des écoles protestantes du Grand Montréal), CECM (écoles catholiques de Montréal), Jérôme Le Royer, Baldwin-Cartier, Sault St-Louis, Lakeshore et Verdun.

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal souligne que l'analyse complète de ces statistiques compte pas moins de 15 000 pages.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Inscription 1992-1993



Collège Rachel
secondaire privé pour filles

Le Collège Rachel est un externat secondaire privé pour filles situé au cœur du Plateau Mont-Royal, angle Drolet et Rachel. C'est une école aux dimensions humaines (400 élèves) ouverte à une clientèle interculturelle.

On y donne une solide formation en français et en mathématiques (centres d'aide, récupération, service d'études dirigées).

C'est un milieu de vie dynamique offrant des activités telles journal, radio étudiante, pastorale, conseil étudiant, théâtre, droit de parole, génie en herbes et plus!

EXAMENS D'ADMISSION

1ère Secondaire
Les samedis 23 novembre
et 7 décembre à 9h00

INSCRIPTIONS

Secondaire II à V
Les samedis 23 novembre et
7 décembre à 9h00

Pour réservations et informations
supplémentaires, veuillez communiquer au

Collège Rachel

287-1944



310, rue Rachel est, Montréal, H2W 1E7

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

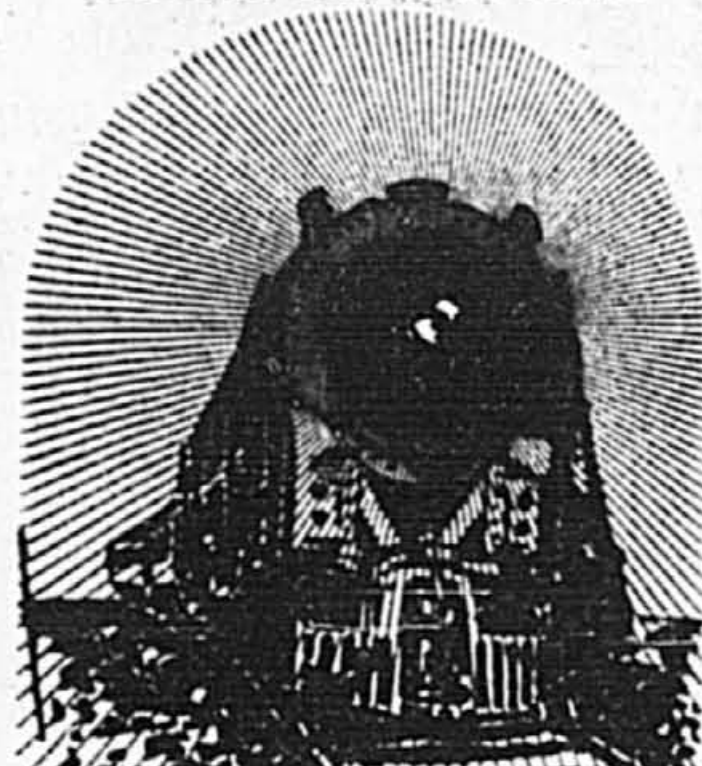
ASSEMBLÉE ANNUELLE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
DIVISION DU QUÉBEC

La Société canadienne du cancer, division du Québec tiendra son assemblée annuelle à Rimouski, le vendredi 29 novembre 1991 à 13 h 30, au Centre des congrès de Rimouski. Les rapports des différents comités seront présentés et on y abordera toute autre affaire jugée pertinente.

France Bouchard
Présidente
Division du Québec

AU PROFIT DE JEUNESSE SOLEIL

5e exposition de TRAIN MINIATURE



16 et 17 novembre, Sam. et dim., de 10 h à 17 h.
Adultes: 5\$; enfants: 2\$; âge d'or: 4\$
4251, ST-URBAIN, MONTRÉAL
Inf.: IVAN DOW, 580, Pine Beach,
Dorval, Québec — (514) 636-9665

LOTOPOMPIER 91

RECHERCHÉS!

Gagnants des 6 automobiles Chrysler, modèle Colt 200E d'une valeur de 9600\$ chacune (chaque gagnant d'une automobile recevra un approvisionnement d'essence d'une valeur de 400\$ chacun, offert par Shell Canada, commanditaire principal de la campagne Lotopompier 1991).

VÉRIFIEZ VOS NUMÉROS!

TIRAGE DU 9 OCTOBRE:	D80492
TIRAGE DU 16 OCTOBRE:	G91826
TIRAGE DU 23 OCTOBRE:	A28025
TIRAGE DU 30 OCTOBRE:	D96800
TIRAGE DU 6 NOVEMBRE:	E10824
TIRAGE DU 13 NOVEMBRE:	G17692

La Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés remercie tous les gens qui ont participé à la campagne Lotopompier 1991.

ERRATUM

Le centre Rockland voudrait rectifier auprès de sa clientèle ses heures d'ouverture pour le mois de décembre, comme suit: Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 21 h.



RÉSIDENCE ST-LAURENT

115, BOUL. DEGUIRE, SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4N 1N7

LA QUALITÉ DE VIE QUE VOUS RECHERCHÉZ COÛTE MOINS CHER QUE VOUS NE LE PENSEZ

Reconnue pour sa qualité de vie, la Résidence St-Laurent est un endroit idéal qui répond à tous vos besoins, autant pour les aînés autonomes que ceux en PERTE D'AUTONOMIE.



Services personnalisés

- SPÉCIALISÉS EN SOINS LÉGERS
- Infirmières sur place 24 heures sur 24.
- Médecins visiteurs.
- Service de salle à manger facultatif.
- Chambres privées et semi-privées.
- Appartements 3 1/2, 2 1/2 et studios disponibles.
- Loisirs adaptés aux besoins des résidents.
- Service religieux tous les jours.
- Chapelle, bibliothèque, salon de coiffure et dépanneur sur place.
- Service de sécurité 24 heures sur 24: gardien sur place — surveillance électronique et sonnette d'appel dans tous les appartements et chambres.

UNE VISITE S'IMPOSE. NOUS ESPÉRONS VOUS ACCUEILLIR AUJOURD'HUI MÊME

SYLVIE OBLE (514) 332-3434



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Rappel aux étudiants

INSCRIPTION HIVER 1992

22 NOVEMBRE : PAR LA POSTE

29 NOVEMBRE : EN PERSONNE

Service d'accueil et de renseignements :
ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 19 h
le vendredi, de 9 h à 17 h.

3744, rue Jean-Brillant, 3^e étage Université de Montréal
Métro Côte-des-Neiges Faculté de l'éducation permanente
343-6090 ou 1-800-363-8876 C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

APPRENDRE POUR AGIR



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

L'enseignement universitaire chez vous

COURS TÉLÉVISÉS

Santé:

PLANIFICATION ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE DES SERVICES DE SANTÉ
INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ATTEINTES DE DÉFICITS COGNITIFS
INTRODUCTION À LA GÉRONTOLOGIE
EFFETS PHYSIOLOGIQUES DES PSYCHOTROPES
CONTEXTES D'UTILISATION DES PSYCHOTROPES

Publicité:

CHOIX ET UTILISATION DES MÉDIAS

Aménagement:

HISTOIRE DES FORMES URBAINES

Musique:

SOURCES DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 10 DÉCEMBRE 1991

Diffusion par Radio-Québec et Vidéotron

Renseignements :

(514) 343-6090
1-800-363-8876 (sans frais)

Brochure
sur demande

APPRENDRE POUR AGIR

La boutique
de classe à Laval

Mij's
Vente
Vente
Vente!
Automne

Inspirations allemandes, américaines et italiennes exclusives.

Basler, Irving Samuel, Blacky dress, Hammer Mondri, Mr. Jax, Raffinati, Terijon, Yarell, etc.
(Tailles de 4 à 22 ans)

Sacs à main, souliers et autres accessoires.

30% à 60%

645, boul. Samson, Sainte-Dorothée
Laval — Tél.: 689-1516

Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h
Sauf le jeudi jusqu'à 21 h et le vendredi jusqu'à 18 h

Schumacher plaide coupable et 13 chefs d'accusation sont abandonnés

MARIE TISON
Presse Canadienne
ANNAPOLIS, Maryland

Le soldat canadien Eric Schumacher a plaidé coupable hier à deux des 15 chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

En vertu d'une entente avec le procureur de l'État du Maryland, les 13 autres chefs, qui comprenaient notamment la tentative de meurtre et le complot pour commettre un meurtre, ont été abandonnés.

Eric Schumacher, de Greenfield Park, au Québec, s'expose à une peine d'emprisonnement pouvant aller de cinq à 50 ans.

En plaidant coupable à une accusation d'utilisation d'un revolver dans la perpétration d'un crime, il s'est rendu passible d'une peine de cinq à 20 années d'emprisonnement. Il s'est aussi reconnu coupable d'assaut avec intention de tuer, une accusation qui peut entraîner de cinq à 30 ans d'emprisonnement.

Le procureur du Maryland, M. Frank Weathersbee, et l'avocat de Schumacher, M. Tim Murnane, ne se sont pas entendus sur une sentence. Les règles actuelles tournent autour d'une peine de cinq à huit ans, mais le procureur du Maryland a indiqué qu'il réclamerait une peine plus sévère.

Le juge Raymond Thieme ne rendra sa sentence que le 17 décembre prochain.

Les événements reprochés à Eric Schumacher, âgé de 21 ans, remontent au 6 juin dernier. Lui et un autre soldat canadien, Donald Nelson, de Surrey, en Colombie-Britannique, ont été arrêtés par une femme-policier alors qu'ils déambulaient le long d'une autoroute dans la région d'Annapolis, un port historique situé à l'est de Washington.

Une autre femme-policier est venue prêter main forte à la première lorsque les forces policières se sont rendus compte que les soldats étaient recherchés au Canada. Une fusillade a éclaté lorsque l'agent Kim Brooks a fouillé Schumacher et a senti une arme.

Les deux agents n'ont pas été blessés, mais Schumacher a été touché au menton et Nelson a reçu une balle dans le genou. Nelson s'est rendu, mais Schumacher a réussi à s'échapper, déclenchant une impressionnante opération de chasse à l'homme. Il a été cap-

turé deux jours plus tard par un policier qui n'était pas en devoir.

Schumacher était recherché au Canada pour tentative de meurtre à l'endroit d'un agent de police de Toronto. Nelson était recherché pour complicité dans cette affaire.

L'agent Larry Dee a été blessé à la hanche et à la joue lors d'une fusillade, le 30 mai dernier, dans le stationnement du SkyDome. L'agent enquêtait alors sur des vols dans le stationnement.

Donald Nelson ne subira son procès à Annapolis que le 17 décembre prochain. M. Weatherbee a indiqué qu'il offrirait au soldat de Colombie-Britannique le même genre d'entente qu'il a eu avec Schumacher.

M. Murnane a affirmé en cour hier qu'Eric Schumacher ne plaiderait pas coupable parce qu'il se savait coupable, mais bien parce que les preuves présentées contre lui étaient particulièrement incriminantes.

Mardi, le juge Thieme avait accepté d'entendre les déclarations faites par Schumacher immédiatement après son arrestation. M. Murnane a soutenu que ces déclarations ne devaient pas être admises en preuve, parce que le soldat était fatigué, affamé, et qu'il ne connaissait pas ses droits.

Jeudi, la défense de Schumacher a subi un autre coup lorsque le juge Thieme a accepté de laisser témoigner l'agent Dee. M. Murnane soutenait que ce témoignage empêcherait Schumacher

d'avoir un projet juste et équitable, alors que M. Weatherbee affirmait qu'il s'agissait d'un même événement continu.

Le 17 décembre, Schumacher présentera sa version des événements, a déclaré M. Murnane hier. Il ne s'agira pas de plaider l'auto-défense, mais il existe un concept qui s'appelle «auto-défense imparfaite», a déclaré l'avocat.

Il fera valoir que les femmes-policiers ont tiré 14 coups de feu

contre les deux soldats, et que dans sa déclaration initiale, l'une d'elles ne savait plus qui avait tiré le premier.

Il soulignera également que les deux soldats se sont laissés interpeller et fouiller sans problème, et qu'ils n'ont fait aucune tentative pour s'enfuir ou attaquer le premier agent alors qu'ils en avaient l'occasion.

Eric Schumacher



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Les grandes conférences



JEAN-DIDIER
VINCENT

De l'Université de Bordeaux, auteur de *Biologie des passions*.

NOTRE CERVEAU, ENTRE
PASSIONS ET LIBERTÉ

LE MARDI 19 NOVEMBRE À 19 h 30

Prochainement

Le mardi 26 novembre : ANDRÉ RAYNAULD
L'EXPÉRIENCE DE L'EUROPE NOUVELLE ET
LA RECONSTRUCTION DU CANADA

Réservez à l'avance !

Lieu :
Pavillon 3200,
rue Jean-Brillant
Frais : 15 \$
Réservations :
(514) 343-6090 1-800-363-8876
Télécopieur : 343-2275
Nous acceptons les cartes de
crédit Visa et MasterCard.

Les
Belles
Soirées

L'ANGLAIS À MCGILL

Cours de 45 heures débutant la semaine du 8 janvier 1992. Choisissez l'horaire d'une durée de 12 semaines qui vous convient le mieux.

COURS DU SOIR
• 18 h à 20 h ou 20 h à 22 h
deux fois par semaine.
• 18 h à 22 h une fois par
semaine.

COURS DU SAMEDI
• 9 h à 13 h.

COURS DU MATIN
• 7 h 30 à 9 h 30 deux fois
par semaine.

COURS D'APRÈS MIDI
• 16 h à 18 h deux fois
par semaine.

COURS DU DIMANCHE
• 11 h à 15 h.

Droits: 220 \$

TOUT ÉTUDIANT DOIT PASSER UN TEST DE CLASSEMENT POUR POUVOIR SUIVRE CES COURS. LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

Dates des tests: les 28 novembre et 9 décembre, à 19 h.

Les billets pour le test peuvent être obtenus en personne ou par courrier (veuillez compléter et retourner le coupon ci-dessous). Les droits du test sont de 10 \$ non remboursables.

EN PERSONNE: Les étudiants doivent se présenter avant la date choisie de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi, frais payables en espèces.

PAR COURRIER: Les demandes doivent nous parvenir au moins 10 jours avant la date du test. Veuillez préciser la date choisie et joindre un mandat postal.

OUI, j'aimerais obtenir un billet d'admission au test de classement du:

Veuillez cocher l'une des dates suivantes:

☐ 28 novembre ☐ 9 décembre

NOM.....

ADRESSE.....

Code postal.....

TEL. (jour).....

Vous trouverez ci-joint un mandat postal de 10 \$.

Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse mentionnée en bas.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Appelez, écrivez ou venez nous voir au département de langues et de traduction

salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath
3461, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 1Y1
(514) 398-6160

Pour recevoir la brochure ainsi que l'horaire des cours, veuillez appeler le 398-3725.



POUR SE
RENDRE

Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

McGill Centre
d'éducation
permanente
L'endroit parfait pour
vous perfectionner.



PROFITEZ-EN
MAINTENANT POUR VOS
CADEAUX DE

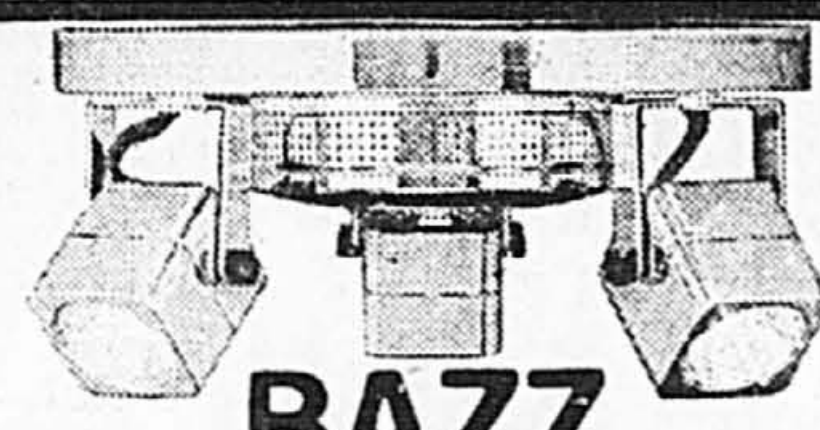
NOËL



ENGASTRÉ HALOGÈNE

Avec garniture en verre
Dépolie. Blanc ou
noir pour 50 W,
MR-16

35\$



BAZZ
PROJECTEUR HALOGÈNE

Blanc ou noir, pour 50 W, MR-6

3 projecteurs 89,95\$

2 projecteurs 69,95\$

1 projecteur

39,95\$



PROJECTEUR HALOGÈNE

Mobile sur rail
Blanc ou noir
pour 50 W MR-16

Comprend 1 rail
2 projecteurs
1 connecteur

49,95\$



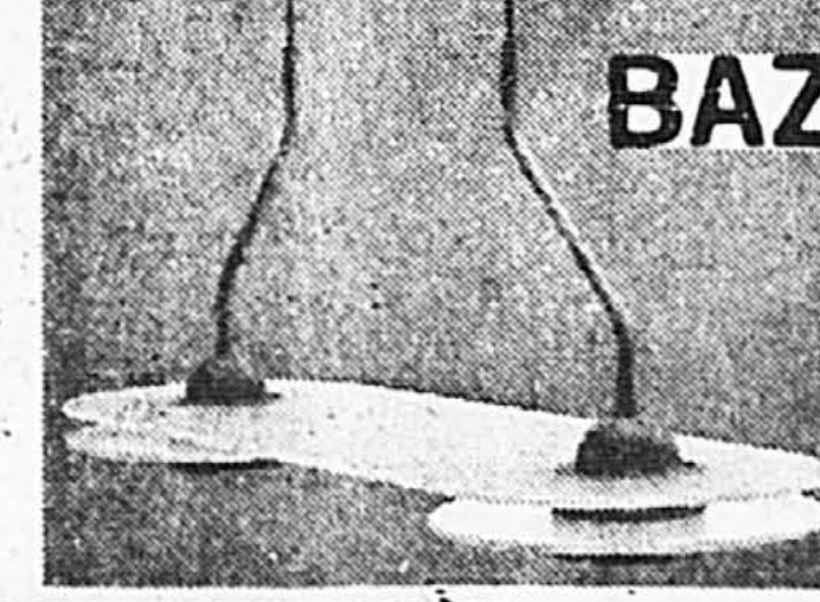
BAZZ

ENGASTRÉ, DIRIGEABLE
HALOGÈNE

pour 50 W, MR-16

Blanc ou noir

43,95\$



SUSPENSION HALOGÈNE

En blanc et noir pour 2
ampoules de 50 W, MR-16

139,95\$

Pour 1 ampoule de 50 W, MR-16

79,95\$



LAMPE SUR PIED HALOGÈNE
TORCHÈRE POUR 300 W

gradateur incorporé
Blanche ou noire

29,95\$



ASPIRATEUR
CENTRAL

399\$

En prime

1 boyau de 30"

8 accessoires

3 prises de raccordement

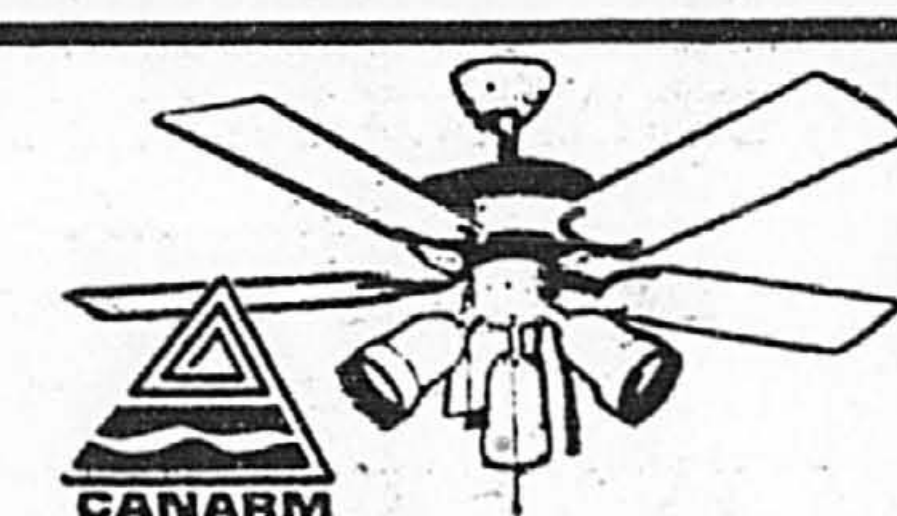
garantie 5 étoiles



NOUVELLE GAMME MÉLODIE

Chauffage conçu pour votre confort

La gamme en harmonie avec votre décor



VENTILATEUR DE PLAFOND

CF-42.5, BW-3S, blanc ou noir, 42", 5 pales, 3

vitesse, réversible, lumineuse, 3

projecteurs et réflecteurs inclus.

Couleurs: blanc et noir, ou blanc.

Rég. 99,95\$

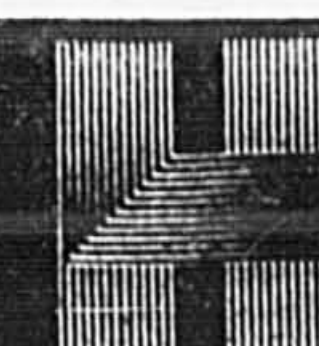
59,95\$

• Toutes ampoules en sus
• Quantité et durée limitées
• Les photos peuvent différer des modèles

PLAN MISE
DE CÔTÉ

SPÉCIAUX
POUR MAISON
COMPLÈTE

LES VRAIS
SPÉCIALISTES
DE L'ÉCLAIRAGE



HOMIER
LUMINAIRE Plus

2140 est, BÉLANGER

728-3687

Procès d'Antonio Flamand: révélations sur les collusions au MENVIQ

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
ROUYN-NORANDA

■ Si Antonio Flamand est acquitté au criminel, le ministère de l'Environnement l'attend au détour, ayant nommé spécialement à cet effet trois juges à la Commission de la fonction publique, devant laquelle Flamand devra éventuellement en appeler de son congédiement.

Malgré, un peu redondant mais précis comme une horloge, Laurent Grenier, adjoint d'un directeur général au MENVIQ à Québec, ami avoué de monsieur Flamand, mais témoin à son corps défendant parce qu'assigné par la défense, a jeté de lourds pavés hier dans la mare de la Couronne. Monsieur Grenier a pour l'essentiel confirmé les allégations de conspiration à son encontre, lancées par Flamand contre la direction du MENVIQ, ministre Pierre Paradis et sous-ministre André Trudeau en tête.

Dans le dossier de Minéraux Noranda, s'il y a eu poursuites, c'est malgré les avocats du ministère, et «grâce aux efforts déployés par Antonio Flamand et moi-même, devant le sous-ministre Jean-Claude Deschênes en février 1988. C'était presque un running gag au ministère de ne

pas poursuivre Minéraux Noranda.

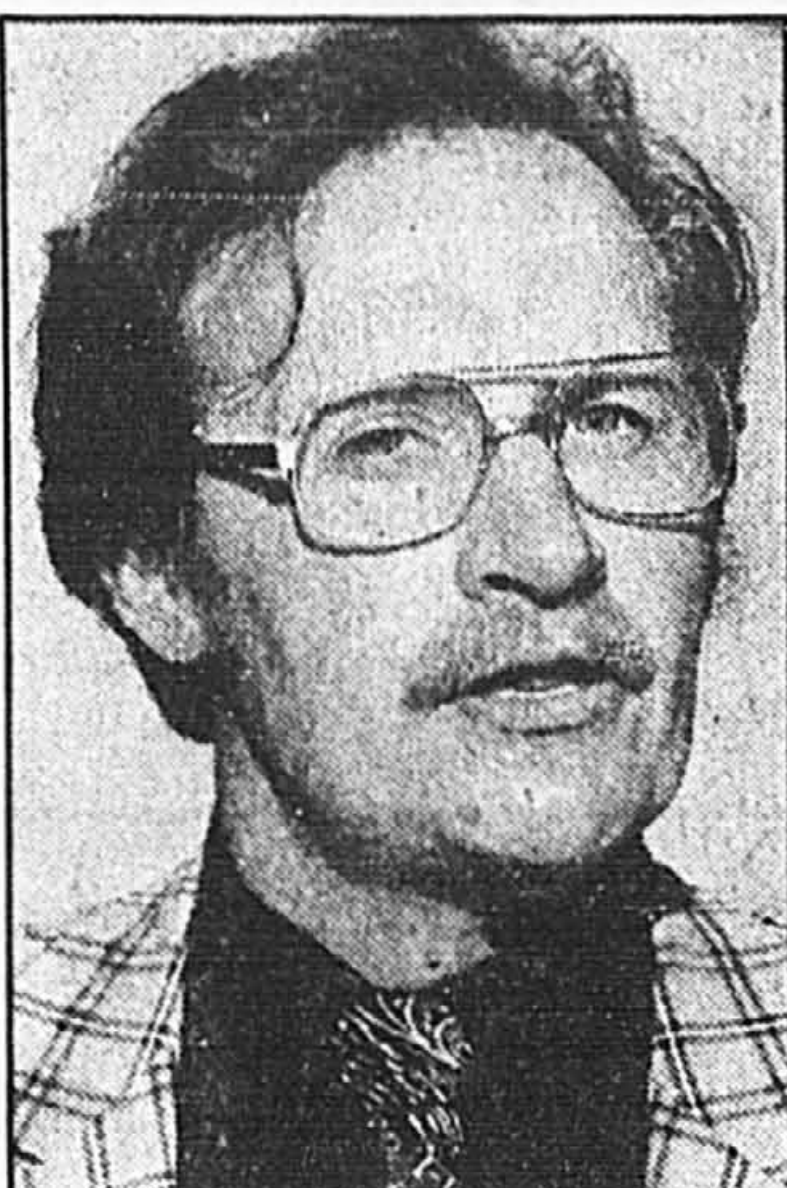
«J'ai été stupéfait par l'article de *The Gazette*,...qui sentait la vindicte!» a expliqué monsieur Grenier, journaliste pendant plusieurs années avant d'assurer les communications sous les ordres de Flamand à la direction du MENVIQ à Montréal.

Grenier rapportait des propos tenus devant lui à Québec en juin 1990, quelques jours après le congédiement de Flamand, par André Taillon, haut fonctionnaire responsable du dossier Flamand au sein du ministère. Propos que Taillon, témoignant plus tôt cette semaine, avait oublié, ou nié avoir tenus.

Grenier a rapporté hier avoir averti son ami des moyens considérables mis en oeuvre contre lui pour le réduire au silence. Et lui avoir fortement conseillé, «parce que tout le monde va être salé en cas de poursuites criminelles», de négocier un règlement avec la direction du MENVIQ.

Monsieur Grenier devra réintégrer son poste à Québec lundi matin. Hier, il manifestait devant la Cour ses craintes d'avoir de graves ennuis à la suite de sa déposition.

Depuis l'ouverture de son procès pour abus de confiance mardi dernier, l'ancien haut fonction-



Antonio Flamand

naire du ministère de l'Environnement, Antonio Flamand dénonce un règlement de comptes par d'anciens collègues pour sa rigueur dans des dossiers délicats, des poursuites contre les compagnies Stablax ou Minéraux Noranda par exemple, et des tractations entre le sous-ministre du MENVIQ, André Trudeau, et un collègue, Jacques Beaudoin, sous-ministre à la Sécurité Publique.

Ces interventions, plus des déclarations du ministre Paradis présumant de sa culpabilité, ont, dit-il, annihilé son droit à la présomption d'innocence. Son procureur, Me Guy Bertrand, réclame donc du juge Denis Lavergne l'annulation pure et simple des procédures, en vertu de l'article 24 de la Charte des droits et libertés.

Directeur régional du MENVIQ en Abitibi-Témiscamingue de 1982 à 1984, directeur général aux opérations pour l'ouest du Québec, puis cadre-conseil auprès du sous-ministre, Antonio Flamand pleurait mercredi dernier en faisant devant la Cour le bilan de ses ennuis depuis son congédiement en février 1990.

Virevoltant dans sa toge toute noire, Me Guy Bertrand ténor du Barreau de Québec, officie en défense contre Me Michel St-Cyr de Montréal pour la Couronne.

De trois accusations à l'origine, deux ayant été abandonnées au stade de l'enquête préliminaire en juillet dernier, monsieur Flamand, doit encore répondre de pressions qu'il aurait exercées sur son successeur, à Rouyn-Noranda, Michel A. Provencher, en faveur de la compagnie «Les Exploitations minières Solbec Inc.», dirigée par son beau-frère Réjean Fortier.

rigée par son beau-frère Réjean Fortier.

Une affaire complexe

Solbec a acheté en 1984 la mine Poirier à 200 kilomètres de Rouyn-Noranda en Abitibi, pour la somme nominale de un dollar. Directeur régional du MENVIQ jusqu'en 1984, monsieur Flamand avait suggéré cette transaction, puis suspendu des poursuites à l'encontre du propriétaire, la compagnie Rio Algom, dont le MENVIQ exigeait 1,2 million \$ en travaux d'aménagement à son parc à résidus miniers.

Quelques années plus tard monsieur Flamand possédait 182 000 actions de Bonanza Metals Inc., la compagnie qui avait racheté la mine Poirier de Solbec en 1988. Des actions évaluées à l'époque un million de dollars en cas de réouverture de la mine.

En janvier 1990 le quotidien anglophone montréalais *The Gazette* dénonçait M. Flamand. C'était le fruit de révélations anonymes en provenance du MENVIQ, et d'une enquête menée de plusieurs mois du journaliste Rick Boychuck assisté de Daniel Green, président de la Société pour vaincre la Pollution. Monsieur Green, l'auteur de l'article William Marsden, des collègues de Flamand, et la *Gazette*, l'ont l'objet d'une poursuite au civil d'environ un million de dollars.

Les sources à l'origine des révélations du journal sont, a estimé Flamand dans son témoignage: Michel A. Provencher, son successeur en 1984 à la direction Abitibi-Témiscamingue du MENVIQ, et Michel Surprenant, directeur des services d'information du MENVIQ à Montréal.

«J'avais des actions de Bonanza Metals, c'était même pas indécemment... tout le monde le savait au ministère!

«Madame Cécile Cléroux (sous-ministre au MENVIQ) fait partie des officiers du ministère, y compris monsieur Trudeau, qui ont décidé de souffler la baloune de la *Gazette*!»

Flamand a fustigé à plusieurs reprises le manque d'éthique professionnelle de M. Provencher et Mme. Cléroux dans le dossier Stablax.

Déposant dès l'ouverture du procès mardi, le sous-ministre André Trudeau, a nié toute intervention: «Je n'ai jamais parlé à aucun journaliste.» Des articles de journaux, déposés en preuve par la défense, lui prêtent toutefois certaines des révélations, on y trouve même des citations.

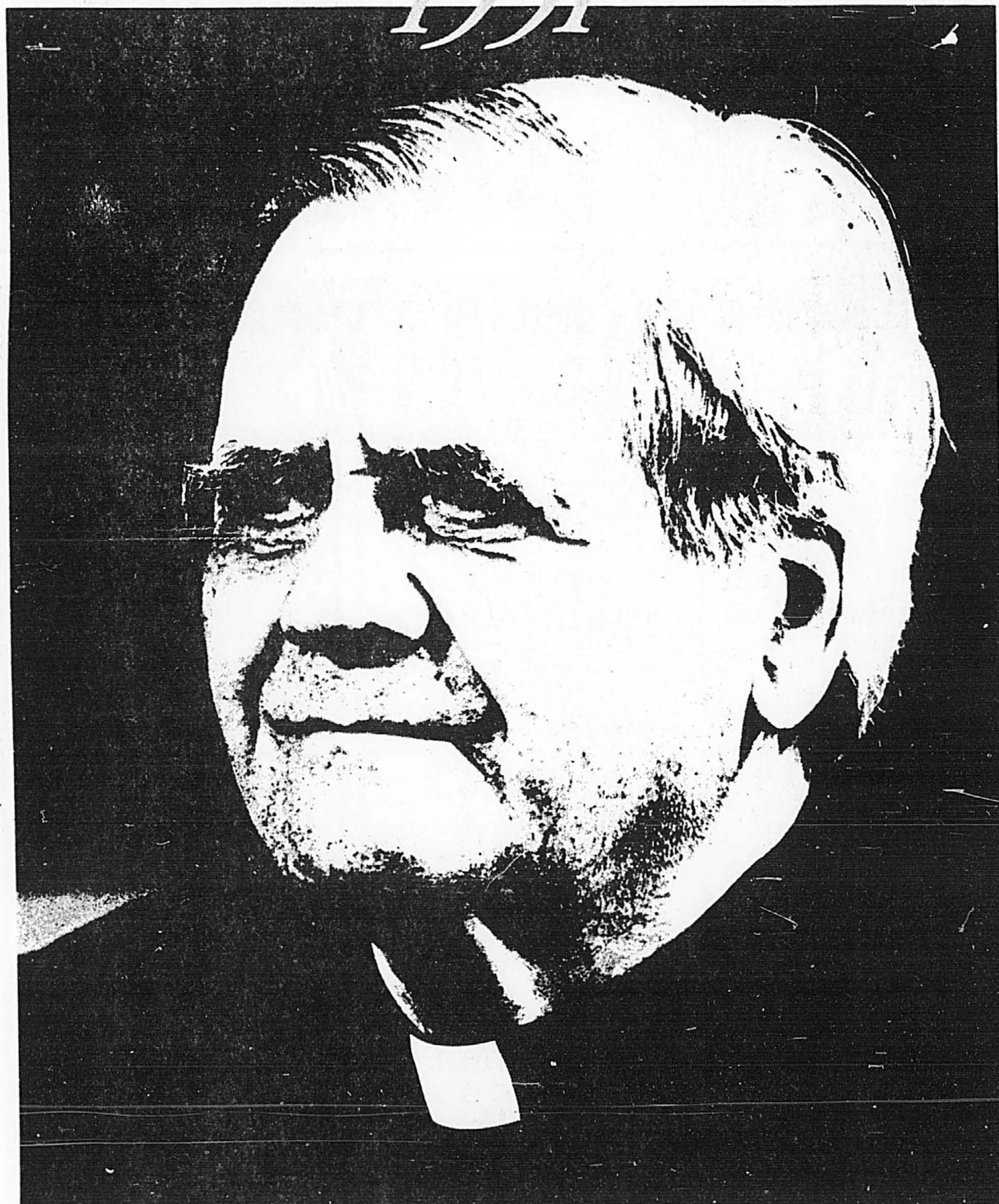
Personne au ministère n'a déposé de plainte formelle contre monsieur Flamand, a aussi dit monsieur Trudeau. Me Guy Bertrand, a alors remis au Tribunal copie d'une communication dans laquelle monsieur Trudeau demande au sous-ministre à la Sécurité Publique, Jacques Beaudoin, d'ordonner une enquête sur Flamand.

Une façon indécente de court-circuiter la filière hiérarchique, une intervention politique dans les affaires de police, a commenté Me Bertrand.

C'est ainsi, allègue la défense, que cerné à la fois par la mauvaise foi de son employeur, et le battage des journaux, monsieur Flamand a vu ses droits constamment bafoués depuis le début de cette affaire en 1990.

ÉMISSIONS SPÉCIALES

1904 CARDINAL PAUL-ÉMILE LÉGER 1991



À l'occasion du décès du cardinal Paul-Émile Léger, Radio-Canada présente deux émissions spéciales.

Les funérailles,
en direct de la
Basilique Notre-Dame,
à la télévision et à CBF 690.

**LES FUNÉRAILLES
AUJOURD'HUI
13h30**

Un portrait
de Son Éminence
traçant son itinéraire
spirituel.

**SECOND REGARD
DEMAIN
13h00**

SRC
TELEVISION ET RADIO

Design et art de vivre

Jeudi,
dans le cahier
Design
et art de vivre,
La Presse
vous propose
Nouvel Orient
dans le
Vieux-Montréal



Un article signé Raymond Bernatchez

La Presse



publiera
une autre édition
qui sera insérée
dans le journal

La Presse

LE SAMEDI 23 NOVEMBRE

Cette édition sera insérée dans *La Presse* pour les régions suivantes:

Montréal, Laval, les Basses et Hautes Laurentides

Renseignements à St-Sauveur, tél.: (514) 227-4646

LA FAMILLE CONDO-SKI



**20 SEMAINES D'AGRÈMENT,
D'EXERCICE ET DE VIE
FAMILIALE INTENSE**

**«C'est mieux que seulement
2 semaines dans le Sud»**

Possibilité d'achat à 2 familles

CONDOS 2 ET 3 CHAMBRES

meublés ou non

- Financement sur place;
- Placement — Revenu minimal garanti;
- Proximité des pentes — Plus-value assurée;
- Possibilité d'achat à 2 familles;
- Admissible à «mon taux, mon toit».

A partir de
95 000\$

Frais de copropriété
50\$ par mois
tout compris



Plus de 100 unités
construites et vendues
dans le secteur

(418) 848-5555

Possibilité location semaine, week-end, mois.

construction GERMON

New York prié de considérer l'impact écologique de Grande-Baleine

Associated Press
ALBANY

■ L'État de New York devrait songer aux répercussions de ses contrats d'hydroélectricité avec le Québec sur l'environnement du Canada tout autant que sur l'environnement de l'État, ont affirmé hier des adversaires du projet hydroélectrique de Baie James II.

« Cette audience doit nécessairement prendre en considération l'impact écologique sur la région de Grande-Baleine, sans quoi elle aura été un exercice inutile », a remarqué M. William Hoyt, membre de l'assemblée de l'État.

M. Hoyt témoignait à une audience de l'administration du gouverneur Mario Cuomo sur les points que devrait aborder une étude environnementale faite par l'État de New York de ses contrats d'achat d'électricité à Hydro-Québec. Plus tôt cette année, lorsque l'État de New York et Hydro-Québec ont décidé de reporter l'approbation ultime du

contrat jusqu'au 30 novembre 1992, l'État avait accepté d'étudier les répercussions écologiques du contrat d'électricité.

New York sera en partie responsable si un jour le projet du complexe Baie James II a causé la destruction que prédisent les écologistes, a dit M. Hoyt.

« Nous avons la responsabilité de nous assurer que nous ne finançons pas un désastre », a-t-il déclaré.

Mais Mme Stella Leney, spécialiste de l'environnement à

Hydro-Québec, a fait valoir la qualité d'une étude environnementale sur le projet, nommé aussi le projet hydroélectrique de Grande-Baleine, qui est en cours au Canada. L'étude gouvernementale en cours au Canada a autant de poids que celle que doit effectuer l'État de New York, a-t-elle déclaré.

Risques connus

Hydro-Québec étudie les répercussions du projet depuis 15 ans, a dit Mme Leney.

« Ce que nous pouvons dire maintenant c'est qu'il y a des risques écologiques dont nous devons naturellement tenir compte, et j'inclus là-dedans l'impact social sur les peuplades autochtones », a-t-elle ajouté au cours d'une interview.

Elle a aussi dit qu'un autre projet hydroélectrique beaucoup plus gros que celui de Grande-Baleine n'avait finalement pas causé un désastre écologique tel que certains gens craignent avec la réalisation de Grande-Baleine.

Les écologistes ont exercé des pressions sur le gouverneur Cuomo afin qu'il annule le contrat d'achat d'électricité d'une valeur de 17 milliards US s'étendant sur une période de 21 ans. Ils maintiennent que les achats d'électricité par l'État de New York servent à justifier la réalisation du projet hydroélectrique de Baie James II, dans le nord du Québec. Ce projet, et l'inondation de centaines de kilomètres carrés qu'il entraînera, ruinera l'habitat de

deux tribus autochtones et dévastera l'environnement sauvage, ajoutent ces écologistes.

La Société américaine Audubon était un des groupes environnementaux qui ont exprimé leur inquiétude jeudi au sujet du projet d'Hydro-Québec.

« Nous nous inquiétons vivement de ses répercussions sur la migration des oiseaux. Ces lieux sont un lieu crucial de reproduction pour tous les oiseaux de l'Atlantique », a déclaré Andrew Mason d'Audubon.

Broadbent veut ramasser 250 000 \$ pour son Centre

Presse Canadienne
TORONTO

■ M. Ed Broadbent a demandé au grand public, vendredi, de verser 250 000 \$, soit « un cent par Canadien », au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Depuis ses débuts, il y a un an, le Centre a entrepris 82 projets, d'une valeur moyenne de 40 000 \$, mais il a dû en rejeter 500 autres à cause du manque de fonds.

Avec un personnel de 20 personnes, le Centre s'est vu allouer par Ottawa un budget de 15 millions pour les trois premières années. Son président, M. Broadbent, est l'ancien leader national du Nouveau parti démocratique.

Le Centre a pour mission de promouvoir les droits de la personne dans les pays pauvres. C'est ainsi qu'il fournit une aide financière aux groupes qui favorisent le développement démocratique et combattent les violations des droits de la personne.

Ces groupes font la promotion du droit à un procès juste et à la liberté de la presse, se font les champions d'élections libres et luttent contre le travail déraisonnable.

Au Salvador, par exemple, le Centre a versé 136 000 \$ à l'Institut des droits de la personne de l'Université d'Amérique centrale, afin de lui permettre de reprendre ses activités, suspendues en 1989 par l'assassinat de six jésuites, de leur cuisinier et de la fille de ce dernier.

Le Centre a envoyé comme observateur au procès des neuf militaires accusés de ce massacre le juge Brent Knazan, de la Cour de l'Ontario.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités,
d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Université de Montréal

L'ANGLAIS... un «must»

La Faculté de l'éducation permanente offre ces cours le soir ou le samedi. Chaque cours est de 3 crédits (45 heures). Le test de classement obligatoire a lieu le lundi 13 janvier ou le mercredi 15 janvier à 19 heures, au 3200, rue Jean-Brillant. Coût : 230 \$

Conversation
English Conversation

Affaires
Business English:
Oral Communication

Santé
English for Health
Care Professionals

Date limite d'inscription
Le mercredi 15 janvier

Renseignements
(514) 343-6090

La Faculté de l'éducation permanente offre également des cours de français, langue seconde.



Avez-vous des remords?

On passe l'éponge. Système Nautilus gratuit.

Si vos godasses ont déjà trainé dans un club quelconque, placez-vous les pieds dans un Centre Nautilus Plus version 91. Vous ne porterez plus à terre.

Pour vous en convaincre, on vous donne, à l'abonnement d'un an, le système Nautilus en plus d'une réduction avantageuse sur les frais initiaux. Mais seulement jusqu'au 30 novembre.

Y'a pas de mal à se faire du bien. 1-800-EN-FORME (sans frais)

Si vous êtes un de nos ex-membres: on oublie les frais initiaux et on vous offre le même tarif mensuel que vous aviez lors de votre départ.

Nautilus

*Nautilus Plus inc. est une marque de commerce exclusive. Seul le **Plus** associé au terme Nautilus en garantissant l'authenticité.

Anjou, Brossard, Côte-St-Luc (Cavendish Club), LaSalle, Laval (Le Carrefour), Laval (Val des Arbres), Longueuil, Montréal (Cour du Roi), Montréal (Place Victoria), Pointe-Claire (Mirabel Club), Repentigny, St-Laurent (Côte-de-Liesse), St-Laurent (Jules-Poitras), Ile-des-Soeurs, Ville Mont-Royal (Centre Rockland)

CITADELLE... LA TRADITION DE NOËL

BOULES DÉCORATIVES DOUBL'GLO
BOÎTE DE 12 (bleu, rouge ou argent)
3.99

COURONNE BARCANA VERTE
24" DE DIAMÈTRE
29.99

ARBRE SYLVESTRE VERT
BASE INCLUSE (se déplie comme un parapluie)
59.99

CONCOURS "Mon beau sapin"
DESSINE-MOI UN SAPIN DE NOËL et tu auras la chance de gagner un voyage au pays de Disneyworld, ou l'un des 45 superbes bas de Noël remplis de surprises de Noël Citadelles!

Pour participer, apporte ton dessin au Centre Citadelle. Pour connaître le nom des gagnants, regarde Ciné-Cadeau sur les ondes de **Radio Québec**

Entre le 21 décembre 1991 et le 5 janvier 1992, tous les jours à 18h30 ou le lendemain à 15h30. Le concours se termine le 11 décembre 1991. Règlements disponibles en magasin.

DANS LA SECTION "FAITES-LE VOUS-MÊME" NOUS AVONS TOUS LES ACCESSOIRES POUR CRÉER VOS DÉCORATIONS PERSONNALISÉES DE NOËL

7' DE HAUTEUR

NOËL CENTRE CITADELLE

Prix en vigueur dans les Centres Citadelle participants du 11 au 23 novembre 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photographies de cette annonce ne servent qu'à titre de référence. Il se peut que les produits diffèrent légèrement. Plans mise de côté et financement disponible.

Laval 3615, autoroute 440 Ouest 686-8600	Longueuil 666, Place Trans-Canada 442-2345	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. St-Jean 620-9610	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100/585-2231
Joliette 303, boul. Antonio-Barrette 759-8110	Saint-Hyacinthe 520, rue Martineau 796-4141	Sorel 322, rue du Collège 746-1900	Drummondville 455, boul. Saint-Joseph 474-2777	

LA CARTE DE CRÉDIT CITADELLE. DEMANDEZ-LA! Crédit pré-autorisé instantanément. Sujet à certaines conditions.

Ottawa revient à la charge avec un projet de déontologie pour les élus du peuple

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les membres de la Chambre des Communes devront s'atteler à la tâche, d'ici Noël, pour donner leur approbation à plusieurs projets de loi en instance d'adoption par le Parlement.

Ainsi, après avoir vainement tenté depuis son élection en 1984 de modifier le code d'éthique des ministres et députés, le bureau du leader du gouvernement devrait revenir à la charge, la semaine prochaine, et présenter un autre projet de loi sur les règlements à respecter pour les élus du peuple.

«Ce sera la même version que celle morte au feuillet à la dernière session, soit la loi C-46 sur les conflits d'intérêts», a indiqué hier Mme Jodi Redmond, porte-parole du leader du gouvernement aux Communes, M. Harvie Andre. Pour être approuvé, le code de déontologie devra être entériné par les partis d'opposition et en fonction de leur échéancier, faisait-on valoir hier.

La semaine dernière, les députés fédéraux ont finalement adopté une nouvelle loi sur les armes à feu, qui faisait partie

des modifications apportées au Code pénal par la ministre de la Justice Kim Campbell. Cette offensive législative dans le domaine de la loi et de l'ordre se terminera d'ici deux ou trois jours et fera place à la semaine des institutions financières, qui pourrait bien se transformer en quinzaine.

Entre-temps, avant de discuter gros sous, les députés débatteront de deux autres projets de la ministre de la Justice, qui n'ont toujours pas été adoptés.

Il s'agit d'une modification à la loi sur les jeunes contrevenants, qui permettra à un adolescent d'être jugé par un tribunal adulte dans le cas d'un délit grave, et d'une modernisation du Code pénal régissant les personnes aux facultés mentales affaiblies, qui pourront éviter d'être emprisonnées pour une période indéterminée si elles sont accusées d'un crime.

D'ici la fin de la semaine prochaine, les députés se pencheront sur quatre projets de loi à saveur économique, régissant le secteur des institutions financières: modifications proposées aux lois sur la fiducie (C-4), les banques (C-19), les assurances (C-28) et les coopératives (C-34).

Clark prévoit une reprise des travaux de la Commission Castonguay-Dobbie

MANON CORNELLIER
MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'opposition des libéraux se faisant moins virulente, le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark prévoit une reprise prochaine des activités du comité Castonguay-Dobbie sur la constitution. Sans doute au début de la semaine prochaine.

Le gouvernement et l'opposition ont tenu hier des propos encourageants, qui permettent d'envisager à court terme un déblocage de l'impasse dans laquelle se trouve la commission depuis son retour en catastrophe du Manitoba.

«Nous nous trouvons dans une conjoncture qui nous permet d'envisager une reprise des activités du comité. Je ferai tout mon possible pour que cela se produise et je pense que les autres partis partagent cette disposition d'esprit», a dit hier le ministre Joe Clark, à Edmonton. Un échange de correspondance avec les leaders libéral et néo-démocrate donne espoir au ministre, qui décèle entre les lignes un désir véritable de compromis.

De passage à Calgary, le chef libéral Jean Chrétien mettait un bémol à sa charge en règle contre la coprésidente Dorothy Dobbie. «Je n'ai absolument aucune objection si elle veut continuer de siéger au comité. Très bien. Jus-



Jean Chrétien a mis un bémol à sa charge contre la coprésidente Dorothy Dobbie. PHOTO CP

qu'à présent, ce sont ses membres qui en sont arrivés à la conclusion qu'elle n'était pas la personne idéale pour ébaucher des compromis.»

Entre-temps, dans la capitale fédérale, le greffier du Conseil privé, M. Paul Tellier, s'active à préparer les cinq conférences constitutionnelles et il doit rencontrer, mardi, les organismes privés qui parraineront, avec le gouvernement, ces rencontres sur la citoyenneté, l'union économique, les institutions, la division

des pouvoirs et les autochtones.

Par ailleurs, si Dorothy Dobbie reconnaît avoir commis une faute, c'est bien de ne pas avoir saisi l'avertissement subtil que lui servait, il y a quelque temps, le député libéral André Ouellet, signe avant-coureur de cette crise politique au sein du comité.

Dans une interview, Mme Dobbie a répété qu'en dépit des critiques dont elle a été la cible, sa crédibilité ne serait pas entachée au point de paralyser son action et de mettre en doute ses décisions en tant que coprésidente. «J'ai le sentiment que je peux continuer de fonctionner, je ne suis ni amère, ni furieuse, ni rancunière. Tout est question de politique», dit-elle.

Avec une virulence révélatrice de l'exaspération des membres de la commission, libéraux et néo-démocrates ont crié haro sur la vice-présidente, la semaine dernière, et imposé comme condition préalable à leur retour au bercail sa démission pure et simple. Ce que le ministre Clark a refusé.

Selon certaines informations, Mme Dobbie serait en quelque sorte la victime expiatoire de la stratégie libérale, qui visait à déstabiliser M. Clark, seul membre du cabinet à émerger d'une députation ministérielle plutôt impopulaire.

La vice-présidente ne daigne pas répondre directement à ce que certains perçoivent comme un exercice outrancier de politi-

sation de la question constitutionnelle: «Je ne veux pas faire de procès d'intention ni chercher à jeter le blâme sur quiconque».

Tout a commencé à s'effondrer, raconte-t-elle, au retour en catastrophe de Brandon au Manitoba. «Quand nous sommes rentrés à Ottawa, j'ai été prise tout à fait par surprise quand on a exigé ma démission et commencé à lancer des accusations de mauvaise administration», a-t-elle indiqué.

Néo-démocrates comme libéraux ont alors répété leur accusation d'avoir nommé son organisateur politique comme greffier du comité, un geste partisan qu'ils jugent inacceptable. «Personne n'avait de nom à suggérer. En désespoir de cause, j'ai proposé John Perrin, mon ancien directeur de campagne électorale, qui est en plus un administrateur compétent d'un établissement hôtelier.

«On m'a dit qu'il n'y avait pas de problèmes. Mais André Ouellet m'a demandé dans une conversation: Etes-vous certaine que c'est ce que vous voulez faire? Et je lui ai répondu que si personne n'avait des objections, je ne voyais pas pourquoi j'aurais changé d'idée.

«Maintenant que je pense à tout cela, je crois que c'est un des signaux que je n'ai pas décodé. Naïvement, je n'aurais jamais pensé qu'on me reprocherait personnellement une décision, qui a été par la suite approuvée par le reste du comité.»

La TÉLÉCOPIE et le forfait FAXCOM de Bell

C'EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE!

Bell vous propose la télécopie en tenant compte de l'ensemble de vos besoins. D'abord, un choix de télécopieurs, dont le TF 181, parfaitement adapté aux besoins de la PME, que vous pouvez voir à la Téléboutique Bell. Ensuite, un choix de modalités de paiement, un service de diagnostic 24 heures et, bien sûr, la ligne de transmission.

Et comme vous devez souvent, et aujourd'hui même peut-être, faire parvenir des documents à l'extérieur de la ville, Bell vous suggère le forfait FaxCom[™] qui vous permet d'économiser jusqu'à

59%*

sur vos transmissions interurbaines par télécopieur et ce, partout au Canada et aux États-Unis*. Pour en savoir plus long sur nos télécopieurs et pour vous abonner à FaxCom, composez le

1 800 363-BELL



BORDEREAU DE TRANSMISSION

Heure: 9h20

A: Michel

De: Paul

Commentaires: Salut Michel,

Courme promis, voici une

Copie du dernier budget...

à la date prévue!

Paul

Nombre de pages: 5

Le processus de réforme de la constitution est voué à l'échec

— Lucien Bouchard

MARIO GILBERT
de la Presse Canadienne

■ Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, estime que les tentatives répétées du gouvernement fédéral pour sauver le pays — comité Castonguay-Dobbie, conférences constitutionnelles — sont vouées d'avance à l'échec parce qu'on tente de concilier l'inconciliable.

Prenant la parole devant quelque 200 étudiants en droit de l'Université de Montréal, hier midi, M. Bouchard a expliqué que les échecs du processus de réforme constitutionnelle cachaient une absence de compréhension des demandes du Québec. «Ce n'est pas juste parce qu'un autobus n'arrive pas à l'heure», a-t-il dit, faisant référence aux nombreuses difficultés d'organisation du comité Castonguay-Dobbie.

«Le processus, c'est le chardon qui pousse dans le désert d'idées», a-t-il lancé aux étudiants, peu nombreux en ce vendredi midi, qui lui ont réservé un accueil chaleureux mais sans plus. «Le gouvernement fédéral refuse d'accepter l'idée de ce pays: deux visions irréconciliables.

«Il n'y a pas moyen d'avoir à Ottawa un gouvernement fort et faible en même temps», a-t-il dit, parlant des demandes du Canada anglais et de celles du Québec. Selon le député de Lac-Saint-Jean, «il faut faire un constat objectif: puisqu'il y a deux réalités politiques, deux visions, il y a donc deux pays.»

M. Bouchard se demande même si le gouvernement fédéral arrivera à présenter des offres finales à la suite de sa ronde de consultations. «La gestation est tellement difficile qu'on se demande s'il y aura un bébé, même avec césarienne», a-t-il dit à son auditoire amusé.

Frappé d'amnésie

A ceux qui avaient environ 10 ans lors du référendum de 1980, M. Bouchard a rappelé les grandes tractations constitutionnelles qui ont finalement mené à l'Accord du lac Meech et aux propositions fédérales actuelles. «Il existe à Ottawa une sorte de conspiration pour frapper les Québécois d'amnésie», a-t-il expliqué.

«Si on oublie le rapatriement unilatéral de 1982, on oublie tout, on ne comprend rien de ce qui se passe. Le fédéral n'a rien retenu du passé, il veut arracher l'histoire de ce pays», a-t-il lancé de son style enflammé.

M. Bouchard s'est aussi attaqué aux propositions fédérales en matière économique. «des propositions sans précédent», a-t-il dit. «Même Pierre Elliott Trudeau, dans ses pires moments d'arrogance, n'aurait pas osé faire cela.» La réforme du Sénat, une «obsession de l'Ouest et des Maritimes», ne trouve pas plus grâce à ses yeux, lui qui voudrait tout simplement l'abolir. «Ils se réveillent la nuit pour penser au Sénat.»

Estimant que seule la population a le pouvoir de régler ce problème, M. Bouchard a encore une fois appelé le gouvernement Bouchard à respecter son engagement de tenir un référendum. «Il ne faut pas attendre du fédéral qu'il nous branche, et ce n'est pas dans une salle paroissiale de l'Alberta que ça va se régler», a-t-il dit.

Calculé sur la base d'une transmission de 35 secondes entre Toronto et Montréal; le montant de la réduction peut varier selon la durée et la distance.
À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.

Bell
des gens de parole[™]

Ottawa vient en aide à vingt pays dénoncés par Amnistie Internationale

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Pendant que le premier ministre Brian Mulroney plaide en faveur des droits de la personne au Sommet de la francophonie, son gouvernement n'en continue pas moins d'aider financièrement une vingtaine de pays participants dénoncés par Amnistie Internationale.

À quelques jours du Sommet de la francophonie qui se tiendra à Paris du 19 au 21 novembre, Amnistie Internationale a publié hier un rapport qui dresse une liste de 25 pays francophones accusés d'avoir violé les droits de la personne.

Parmi ces pays, la majorité ont

reçu une aide financière du gouvernement canadien selon le dernier rapport annuel de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Au total, l'aide publique au développement du Canada aux pays de la Francophonie atteignait 591 millions en 1989-90, ce qui représente 20,7 p. cent de l'ensemble de l'aide canadienne.

Plusieurs pays membres de la Francophonie dénoncés par Amnistie Internationale ont reçu une aide financière du Canada. Il s'agit notamment du Zaïre (48,7 millions), du Togo (6 millions), des Seychelles (2 millions), du Maroc (39,7 millions), de la République Centrafricaine (5,4 millions), de la Côte-d'Ivoire (18,8 millions), de Djibouti (3,6 millions), du Laos (2,6 millions), du

Burkina Faso (22,5 millions), et de Madagascar (16,4 millions).

Ces pays ont, selon Amnistie Internationale, tué, torturé ou emprisonné des opposants aux régimes en place au cours de la dernière année.

Lors de la dernière rencontre des pays membres du Commonwealth, au Zimbabwe, le mois dernier, le premier ministre Mulroney avait proposé de lier toute aide internationale au respect des droits de la personne.

«Pour le Canada, la voie est claire: il orientera de plus en plus son aide au développement vers les pays qui respectent les droits fondamentaux et les libertés individuelles de leurs peuples. Le Canada ne subventionnera pas la répression et l'étouffement de la démocratie», avait-il déclaré.

Automobile

Lundi,

dans le cahier

automobile,

La Presse

vous propose

Subaru SUV:

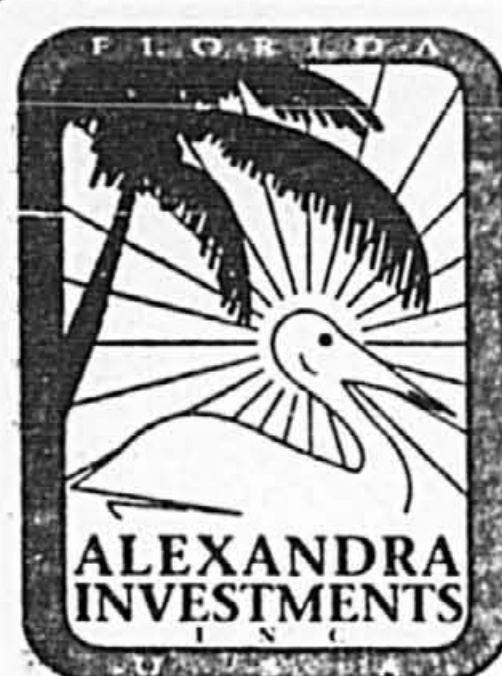
une élégante

surprise



Un article signé Denis Duquet

La Presse



PROFITEZ PLEINEMENT DE LA VIE

- Habitez sur une île ensoleillée au cœur de la magnifique baie de Biscayne.
- Le plein air à son meilleur: trois superbes courts de tennis et l'abonnement corporatif de golf au Miami Shore Country Club.
- Attendant à votre résidence de rêve, une splendide marina privée.
- Tous les condominiums sont vendus clés en main à des prix des plus accessibles: 62 900 \$ US à 86 000 \$ US.

Tout est inclus dans votre appartement: les appareils ménagers, le téléviseur, la vaisselle... même les ustensiles, la literie et les accessoires.

BAYSHORE YACHT & TENNIS CLUB

ALEXANDRA INVESTISSEMENTS inc. vous invite cordialement à assister à la présentation de ses luxueux condominiums de rêve dans le sud de la Floride

à L'AUBERGE UNIVERSELLE
(face aux Pyramides olympiques)
5000, rue Sherbrooke est, Montréal

le dimanche 17 novembre 1991.
Présentation continue de midi à 17 h.

Présentation du projet, documentation, vidéo, période de questions.

Pour renseignements
téléphoner au 1-800-655-7106
ou (514) 445-1445

Vacances Air Canada^{MD}

Votre billet vers des vacances extraordinaires en Europe ou en Angleterre!

• Londres: théâtre des forfaits spectacles d'Air Canada!

489\$



• Des forfaits spectacles à Paris, de concert avec Air Canada!

669\$

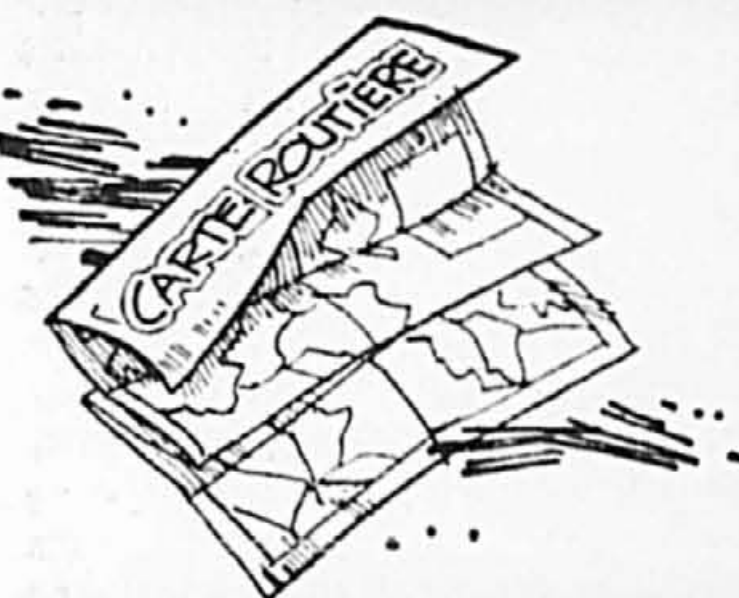
• Les excursions Vacances Air Canada^{MD}: Vol et Séjour.

459\$



• Les excursions Vacances Air Canada^{MD}: Vol et Voiture.

479\$



Air Canada

la Baie

nettoie
n'importe quoi
...ou presque!

2 SEMAINES SEULEMENT!

«Appelez avant le 30 novembre 1991 et bénéficiez d'un

RABAIS DE 50%
sur le traitement de protection des fibres!



NETTOYAGE DE TAPIS

39\$
2 PIÈCES • Tapis mur à mur

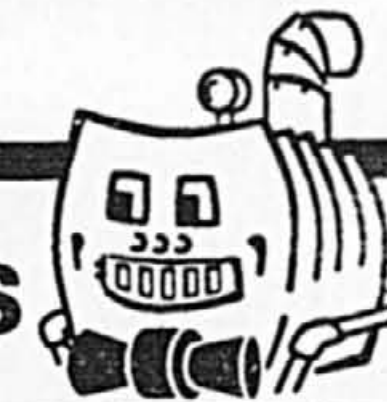
80¢ /p²
CARPETTES
de tout genre (8,61\$/m²)

99\$

MAISON COMPLÈTE
5 pièces, 12 marches et vestibule

NETTOYAGE DE MOBILIER
Canapé toute dimension **59\$**

NETTOYAGE DE SYSTÈMES DE VENTILATION ET CHAUFFAGE
Comprend les conduits principaux. Ajoutez 7\$ par bouche de ventilation. **49\$**



... ET PLUS ENCORE: PEINTURE À DOMICILE, NETTOYAGE DE STORES, VITRES, MURS ET PLAFONDS.

Mimum de deux pièces par visite. • Salles et salles à manger séparées comptent pour deux pièces. • Coût pour service au sein des 2 45 \$ le mètre carré. • Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des couloirs de circulation, des canapés en cuir et des revêtements muraux ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec, rouille et taches rebelles ainsi que pour le traitement de protection des fibres et le désodorisant. • Des restrictions peuvent s'appliquer sur les services offerts en haut. • Autres frais pour travail hors des heures normales. • Autres services disponibles.

339-5420

Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00 Samedi: 9h00 à 14h00
Sherbrooke: 820-1553

Satisfaction garantie!

la Baie
services à domicile

FABRICVILLE

Notre bail prend fin et nous

FERMONS

5940, des Grandes Prairies

33 1/3% - 70% DE RABAIS

SUR TOUT EN MAGASIN

TOUS les tissus • TOUS les articles de couture • TOUS les rideaux
TOUS les accessoires pour rideaux • TOUS les patrons

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

Une seule adresse!

Déficit zéro: les députés vont se servir de l'exemple du livre

Ils entendent présenter des résolutions lors du Conseil général du Parti libéral du Québec au début de décembre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Les députés libéraux envisagent d'adopter la même stratégie que dans le dossier de la taxe de vente sur le livre pour convaincre le titulaire des Finances, Gérard D. Levesque, d'accepter l'idée d'un projet de loi forçant Québec à réduire à zéro, sur quatre ans, son

déficit d'opération.

Même si cette idée rencontre des réticences chez M. Levesque et chez le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, quelques députés du comité présidé par Rémy Poulin, chargé de scruter les dépenses gouvernementales, envisagent d'inciter leurs associations de comté à déposer des résolutions en ce sens au prochain conseil général du PLQ, les 6 et 7 décembre, à Québec.

«Cela va faire boule de neige, les gens sont tannés de payer des taxes, il faut se donner cette contrainte d'avoir un déficit zéro», prévoit le député Charles Messier, représentant libéral de Ste-Hyacinthe, des propos repris par la plupart des députés du comité sur les dépenses publiques. «On s'attend à ce que nos comités partagent notre évaluation», dira un député rappelant qu'en dépit de ses réticences à épargner le livre

de la taxe de vente, le ministre des Finances avait dû se ranger à l'idée après avoir subi l'humiliation lors d'un conseil général. La même chose pourrait lui arriver début décembre s'il s'opposait à l'idée de contraindre législativement le gouvernement d'arriver à un déficit zéro, prédit-on.

M. Levesque s'est contenté de dire jusqu'ici qu'il réservait son opinion sur cette question. En privé, son collègue au Trésor, Da-

nel Johnson a maintes fois exprimé son désaccord. Si une telle loi avait été adoptée en 1985, il aurait fallu l'amender chaque année, a-t-il expliqué derrière des portes closes. Aux Finances, où on estime s'être attaqué depuis des années au contrôle de dépenses publiques, on ne prise guère «qu'un groupe de députés en trois mois pense avoir trouvé la recette magique».

Les États-Unis ont déjà déposé

des lois sur les contraintes budgétaires — la loi Grundman — et depuis, les façons de la contourner est devenu un sport national, ils renflouent le naufrage des caisses d'épargne, des centaines de milliards et cela se fait en dehors des plafonds de la loi Grundman, souligne-t-on ironique.

Mais l'idée été relancée cette semaine par le président du Conseil du Patronat Ghislain Dufour. Il y a un monde de différence entre la loi américaine qui comme celle proposée par Ottawa fixe des plafonds à la croissance des dépenses, et une législation qui fixerait l'objectif zéro au déficit d'opération. «C'est beaucoup plus transparent, si les gouvernements choisissent d'augmenter les dépenses ils auront à augmenter les impôts mais ce sera devant tout le monde», d'expliquer M. Dufour.

Les députés libéraux envisagent aussi de déposer un projet de loi forçant le gouvernement à ne pas combler le 3 p. cent des postes de fonctionnaires qui chaque année se dégage à cause de l'attrition. D'autres soulignent que l'idée d'un coupure de 10 p. cent au niveau du personnel cadre fait son bonhomme de chemin, mais il est loin d'être sûr qu'elle fera partie d'un projet de loi, «il n'y a pas d'argent là-dedans» aurait soutenu le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, selon nos informations.

Hier, des sources chez les grands commis de l'État notaient que ce sont 2,5 milliards de diminutions des dépenses au cours des deux prochaines années que devront s'imposer les gestionnaires des ministères du gouvernement Bourassa.

Québec vise à réduire à zéro, sur quatre ans, son déficit d'opération — l'excédent des dépenses sur ses recettes annuelles qui est actuellement de 2 milliards par année, soit une démarche tout à fait parallèle à ce que souhaite voir adopter le comité des députés libéraux.

Lors de leur dernière réunion mensuelle, les mandarins du gouvernement québécois ont eu comme consigne d'appliquer des compressions de dépenses plus draconniennes encore que celles prévues dans le budget de mai dernier. On vise actuellement des réductions totalisant 2,5 milliards pour les exercices 1992-1993 et 1993-1994. Le budget de mai dernier prévoyait des coupures budgétaires de 1,2 milliard et de 393 millions pour ces deux années.

Chacun des sous-ministres présents à la réunion présidée par le premier fonctionnaire Benoît Morin, le sous-ministre des Finances, Claude Séguin et le secrétaire du Trésor, Denis Bédard ont aussi eu des consignes précises sur les coupures à réaliser dans leur ministère respectif.

Selon les sources de *La Presse* toutefois, Québec semble «être dans ses objectifs» quant à ses prévisions de recettes.

Des embûches au projet du ministre Bourbeau

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Titulaire de la Main-d'œuvre, le ministre André Bourbeau aura bien du mal à déposer, en 1991 comme il le souhaitait, sa politique globale créant notamment de nouvelles sociétés de développement de la main-d'œuvre.

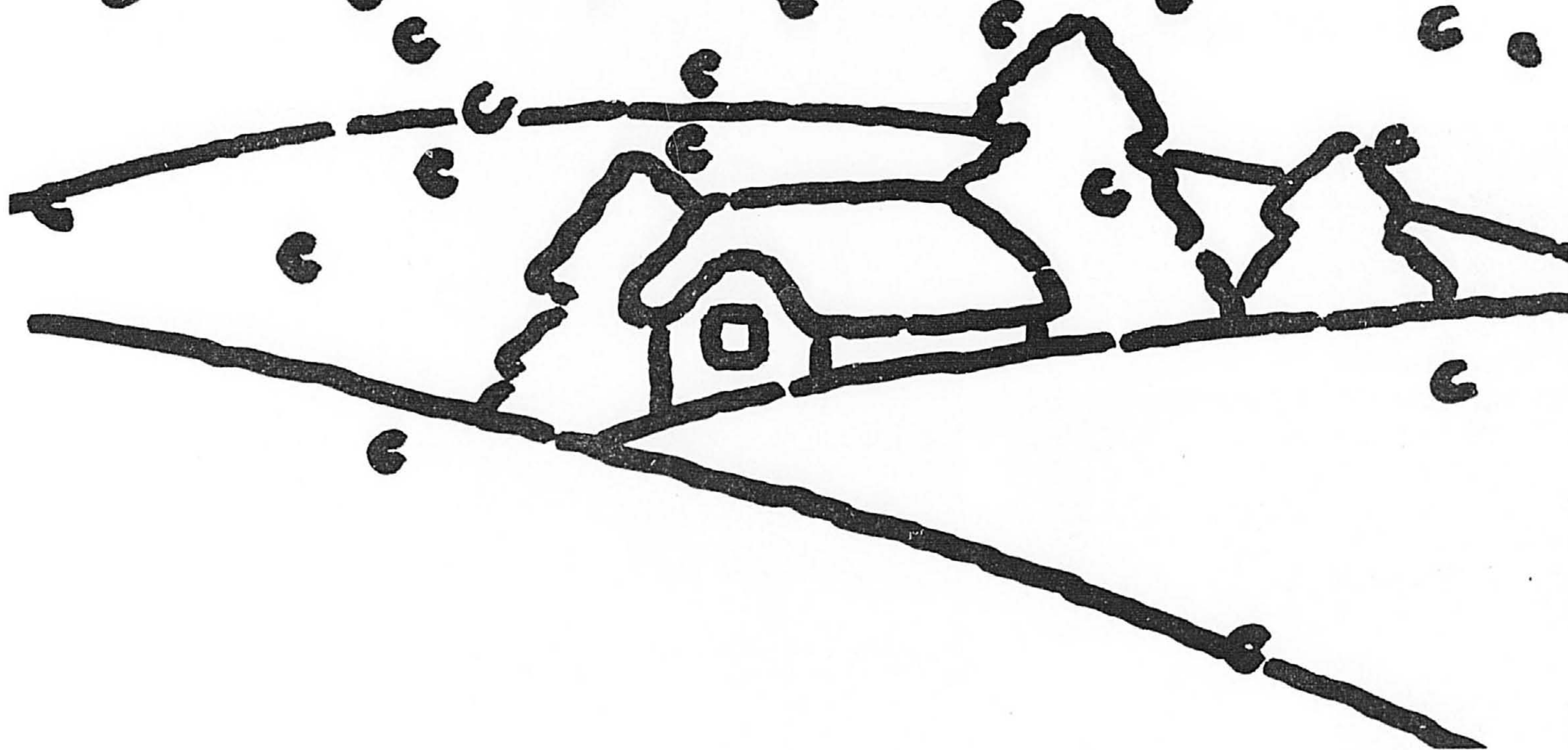
Selon les renseignements obtenus par *La Presse*, l'ambitieux projet de M. Bourbeau s'est heurté récemment à des embûches lorsqu'il fut présenté devant les comités interministériels, le passage obligé avant le dépôt d'un mémoire au cabinet.

Dans le monde de la main-d'œuvre, on affirme avoir eu vent de ces indications issues des officines du gouvernement. Le projet de M. Bourbeau vise essentiellement la formation des adultes sur le marché du travail, mais l'arrimage reste à faire dans les dossiers de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, des portefeuilles détenus par Michel Pagé et Lucienne Robillard.

Au cabinet du ministre Bourbeau, le porte-parole Jean Morin souligne toutefois que «l'intention est encore de déposer la politique et le projet de loi avant la fin de l'année».

Il y a deux semaines, M. Bourbeau précisait son intention de ne faire adopter qu'au printemps, après une consultation en commission parlementaire en février, son projet de loi créant des «sociétés de développement de la main-d'œuvre» une structure destinée à remplacer les actuelles commissions de formation professionnelle.

L'HIVER S'ANNONCE BEAU ET CHAUD



Beau et chaud... à l'intérieur bien entendu.

Surtout pour ceux qui connaissent notre programme Confort total.

En y adhérant vous obtenez plus qu'un service complet (livraison automatique du mazout, plan de protection et d'entretien, etc.), vous assurez votre tranquillité d'esprit. Vous bénéficiez en effet d'un service d'urgence d'une heure, 24 heures sur 24, une exclusivité de Esso Confort au foyer.

De plus, nous sommes accrédités par Hydro-Québec pour le programme bi-énergie nouvelle.

Appelez donc sans tarder les experts de Esso Confort au foyer.

Comme ça, il y a au moins un endroit où la température restera au beau fixe cet hiver.

(514) 337-5252

LE CLIMAT IDÉAL



Confort au foyer

ROULEZ EN CHEROKEE SANS SOUCI

POUR

449\$

**
PLUS TAXES
PAR MOIS

TOUT COMPRIS!

(SAUF : L'IMMATRICULATION, LES ASSURANCES, L'ESSENCE ET L'APPOINT DES LIQUIDES) ***

Jeep Cherokee Sport
4 RM, 1992

Grâce à la location Clé d'or d'un pare-chocs à l'autre 36 mois ou 75 000 kilomètres

La location Clé d'or, c'est rouler en Cherokee sans souci!

Les seules choses dont vous aurez à vous soucier durant votre contrat de trois ans de la location Clé d'or d'un parc-chocs à l'autre seront de voir au plein d'essence et à l'appoint des liquides. Et nous vous expliquons pourquoi. Pendant trois ans ou 75 000 kilomètres, selon la première éventualité, vous obtenez:

1. La garantie pare-chocs à pare-chocs, **sans franchise à déboursier.**
 2. Les **visites d'entretien prévues et payées à l'avance**, telles que décrites dans le manuel du propriétaire.
 3. Une **assistance de remorquage** sur la route de la Ligue nationale d'autos partout au Canada et aux États-Unis.
 4. Une **allocation pouvant aller jusqu'à 50\$ par jour** pendant un maximum de cinq jours pour la location d'un autre véhicule si des réparations à long terme sont nécessaires.
 5. L'équipement habituellement exclu de la garantie, tel que les **essuie-glaces, les ampoules et les garnitures de freins et d'embrayage, est couvert.** Les pneus sont couverts par la garantie du fabricant. Le locataire est responsable de l'achat du liquide de lave-glace et de l'huile d'appoint et il doit voir à ce que les autres liquides soient au niveau approprié entre les visites d'entretien prévues.
- À la fin du contrat de trois ans, **vous n'avez qu'à nous remettre les clés**, et c'est tout. Si l'usure du véhicule est normale, vous n'aurez rien d'autre à payer que l'excédent de kilométrage après 75 000 km*.

Pour 449\$

(sans paiement initial)***

par mois

(pendant 36 mois)

vous obtenez :

un Jeep Cherokee Sport 1992 doté de:

- **Système de 4 roues motrices** convertible à la volée
- **Boîte automatique** à 4 rapports, surmultipliée
- **Moteur de 4 l de 190 HP**, le plus puissant de sa catégorie
- **Radiocassette AM/FM** stéréo avec 4 haut-parleurs
- **Console centrale** avec accoudoir
- **Volant inclinable** gainé de cuir
- **Groupe instrumentation**
- **Essuie-glace de lunette arrière**
- **Jantes en aluminium moulé**



**Ce programme d'entretien prolongé -sans frais- de location
Clé d'Or est aussi disponible pour tous les autres modèles Cherokee.**

*Le locataire est responsable des frais tels que les contraventions ainsi que de l'excédent de kilométrage après 75 000 km au taux de 0,06\$ le kilomètre. **Tarif mensuel pour un terme de 36 mois sans versement initial établi d'après le PDSF du véhicule avec l'équipement décrit, comprenant la garantie spéciale pare-chocs à pare-chocs, à un taux annuel spécial. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. En vigueur à compter du 1^{er} novembre 1991 et jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Un dépôt de sécurité correspondant à un versement mensuel de location, arrondi au multiple de 25 \$ supérieur est exigé. ***À défaut d'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée, un versement initial peut être exigé ce qui réduirait les mensualités. Contrat de location à terme fixe rachat non requis. Les versements mensuels ne comprennent pas l'immatriculation, les assurances, l'enregistrement et les taxes. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Le concessionnaire peut louer à tarif moindre. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers et ne peuvent être combinées à aucune autre.

MONTRÉAL

Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373
Lareau Automobiles Inc.
Montréal 937-9551
Le Cartier Jeep Eagle Inc.
Montréal 323-4330
Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611
LaSalle Jeep/Eagle
LaSalle 595-5995
A Ma Baie Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400

RIVE SUD

Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065
André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234
Automobiles Sega Inc.
St-Bruno 653-3333
Grégoire Jeep/Eagle Ltée
St-Jean sur le Richelieu 348-6835

RIVE NORD

Auto Voisin Inc.
Laval 668-9222
Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491
Excellence Jeep/Eagle
St-Eustache 491-5555



**L'Avantage
Jeep et Eagle**

Repartez au volant d'un Jeep Cherokee neuf aujourd'hui!

Informations nationales

Les représentants du Québec à l'étranger convoqués à un briefing sur l'impact réel de la baie James

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Tous les représentants du Québec à l'étranger seront prochainement rappelés pour une séance d'information portant sur l'ampleur et l'impact réels des développements hydro-électriques projetés par Hydro-Québec à la Baie James.

De retour à leurs postes à travers le monde, les délégués du Québec disposeront de toute la documentation écrite et des données nécessaires pour lancer une campagne de presse auprès des médias étrangers, afin de faire contrepoids aux discours de dénigrement qu'on a vus ou entendus récemment, aux États-Unis notamment.

Lors d'un entretien accordé à La Presse, le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, a aussi indiqué l'intention du gouvernement Bourassa de mieux coordonner ses actions dans ce domaine par la création d'un comité interministériel affecté à ce dossier.

«On a un programme pour informer les délégués à travers le monde, pas seulement en Nouvelle-Angleterre, mais partout, parce que cette campagne (orchestrée par Greenpeace notamment) s'étend en France et en Allema-

gne. On fait venir les délégués ici, on leur donne les faits non seulement pour qu'ils aient des réponses à donner, mais pour qu'ils convoquent les journalistes pour leur faire connaître ces données.»

Pour M. Ciaccia, ces représentants «ne seront plus seulement en réaction» pour tenter de réparer les dégâts des campagnes de publicité négatives. Québec a toujours été actif auprès des politiciens, des décideurs étrangers, mais on veut cette fois se tourner vers l'opinion publique des autres pays, par le biais des presses nationales.

M. Ciaccia fera d'ailleurs sous peu une visite à Boston où il entretiendra ses auditoires de la question constitutionnelle et de l'entente de la Baie James avec les autochtones. «Je sais ce qu'il y a dedans, je sais quelle était l'intention à ce moment-là. Il y a beaucoup de choses qui se disent et qui n'ont rien à faire avec ce qui s'est passé à l'époque», de soutenir M. Ciaccia, l'un des rédacteurs de l'entente conclue dans les années 1970.

M. Ciaccia est revenu, vendredi dernier, d'une tournée de deux semaines au Moyen-Orient, qui l'a mené en Iran, au Yémen et en Arabie saoudite à la tête d'une délégation de 21 hommes d'affaires québécois.

Pour le ministre québécois, cette région du globe représente des

marchés insoupçonnés et importants pour les entreprises québécoises qui ont développé de l'expertise dans les secteurs de l'énergie, des communications et des mines. Des projets potentiels dont la valeur excède 2 milliards pourraient être décrochés par des entrepreneurs québécois, souligne-t-il.

Avec l'Iran notamment, les projets de vente de technologie sont appuyés par une ligne de crédit de 1 milliard débloquée récemment par le gouvernement fédéral. Sans dette et avec une population dix fois supérieure au Québec pour une superficie identique, l'Iran veut faire passer sa production hydro-électrique de 16 000 à 20 000 mégawatts. Hydro-Québec international est en bonne position pour décrocher un contrat pour l'harnachement d'une rivière et toucher possiblement de 50 à 70 millions d'honoraires. Pour M. Ciaccia, la demande des Iraniens de former un consortium canadien et québécois pour se projeter est un signe évident que ces entreprises ont une longueur d'avance sur leurs concurrents.

Au Yémen, les dirigeants locaux sont particulièrement intéressés aux technologies de Gaz métropolitain pour adapter les automobiles au gaz naturel parce que ce pays désire réserver son pétrole au marché d'exportation.

Jean-Louis Roy estime que nul n'a le monopole de la protection des droits

Le secrétaire général de l'ACCT soutient que le Nord peut apprendre du Sud face au traitement fait aux personnes âgées et handicapées

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Nul n'a le monopole de la protection des droits dans le monde. Il y a, au nord comme au sud, des cas qui doivent être pointés, affirme le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. Jean-Louis Roy.

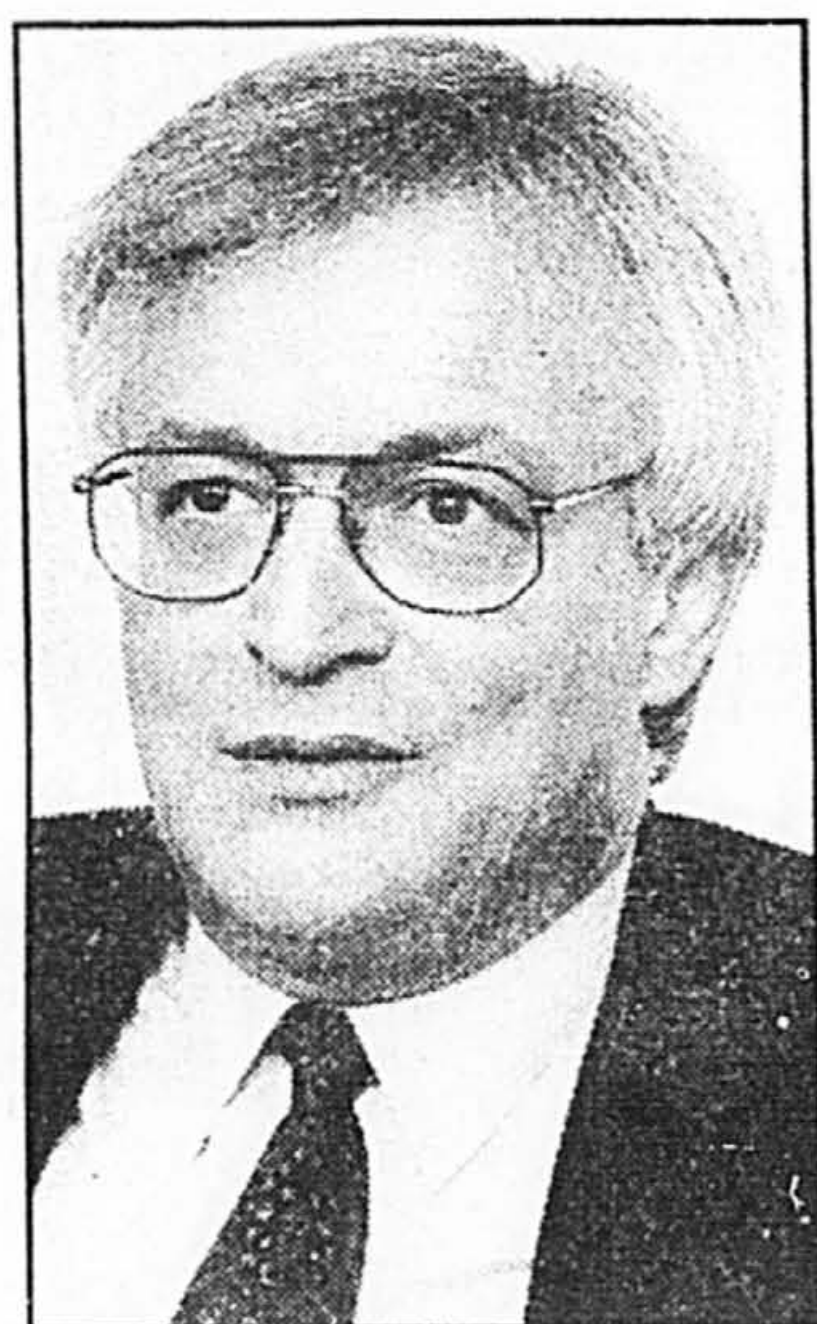
M. Roy donnait une conférence de presse hier, à l'occasion de son passage au Salon du livre de Montréal.

Lançant le rapport d'activités de l'agence pour 1990-91, il en a profité pour traiter de différents aspects de la francophonie, à la veille du Sommet de Chaillot qui réunit les dirigeants de pays ayant en commun le français.

M. Roy s'attend à ce que la question de l'Etat de droit et de la protection des droits de la personne soit abordée très franchement et très directement au Sommet de Chaillot.

Il met en garde, cependant, contre la généralisation dans ce domaine. «Nul n'a le monopole de la protection des droits dans le monde. Nous avons, au Nord, à apprendre du Sud en matière de solidarité sociale», notamment face au traitement fait aux personnes âgées et handicapées. «Il y a des cas au Nord comme au Sud qui doivent être pointés. Nul n'a le monopole des systèmes politiques non plus.»

Développement économique
Les inégalités de développe-



Jean-Louis Roy

ment entre pays francophones du Nord et du Sud posent aussi des obstacles à la coopération. M. Roy en est conscient. «La coopération culturelle ne tiendra pas sans développement économique.»

En tant que secrétaire général d'une agence de coopération qui a à traiter quotidiennement avec ces inégalités, M. Roy ne s'en fait pas outre mesure avec les remises en question périodiques. «Ce qui me scandaliserait, c'est qu'il n'y ait pas de débat, comme si ça ne valait pas la peine qu'on s'y intéresse. Il y a toujours des débats

sur l'institutionnel francophone. C'est normal.»

M. Roy fonde aussi beaucoup d'espoir pour l'extension du réseau de TV-5 Afrique à l'occasion du Sommet de Chaillot.

Tout n'étant pas parfait, M. Roy admet certains retards ou obstacles dans le domaine de la francophonie. En matière d'éducation par exemple, «on n'a pas réussi à trouver toutes les bonnes formules». La formation technique et professionnelle, «on vient d'y entrer», alors que les besoins, eux, sont pressants.

Le rapport d'activités de l'agence indique que «9 jeunes du Sud sur 10 doivent créer eux-mêmes leur emploi, sans formation adéquate pour les tâches qui les attendent».

Le dossier de l'environnement, la nouvelle préoccupation de l'heure, est aussi à l'agenda de l'Agence de coopération culturelle et technique. La francophonie était absente du domaine de l'environnement, note M. Roy, mais elle s'est dotée d'un plan d'action en avril 1991, à l'occasion de la première conférence des ministres de l'Environnement à Tunis.

Sur le plan culturel, l'agence est certes active sous plusieurs aspects: fonds d'aide à l'édition, bibliothèques en milieu rural, participation de l'agence aux salons et foires du livre, réhabilitation de musées, festival de musique, etc.

L'ACCT regroupe 32 États membres, sept États associés et deux gouvernements participants (le Québec et le Nouveau-Brunswick), représentant quelque 400 millions d'individus, dont 110 millions de locuteurs francophones.

Sommet de la Francophonie:
autres informations en page B 8

Bob Rae a convaincu les Français que l'Ontario était l'endroit où investir en Amérique du Nord

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne
PARIS

■ Les hommes d'affaires français sont maintenant «absolument convaincus que l'Ontario est l'endroit où il faut investir en Amérique du Nord», selon le premier ministre de cette province, M. Bob Rae.

Dressant hier à Paris le bilan d'une visite de trois jours en France, M. Rae a estimé que sa mission avait été «un succès complet».

«Je suis venu avec un message très simple et très direct: nous voulons encourager les investissements français en Ontario et les investissements ontariens en France. Je suis heureux de la réponse à ce message», a souligné le premier ministre neo-démocrate.

Au cours de son séjour, M. Rae a été reçu par le premier ministre Edith Cresson, qui s'est engagée à effectuer bientôt une visite en Ontario. Il a également eu des entretiens avec le patron des patrons français, M. François Perrot, président du Conseil national du patronat (CNPF), qui s'est récemment rendu au Canada, qui se dit maintenant «convaincu» qu'il faut investir en Ontario.

Le premier ministre ontarien s'est toutefois défendu d'avoir cherché, par ce voyage, à détourner du Québec les investisseurs

français. Les deux-tiers des entreprises françaises établies au Canada sont implantées au Québec. On note cependant depuis quelques années, selon le CNPF, «un renforcement de la présence française en Ontario».

«Nous ne sommes pas jaloux», a lancé le premier ministre Rae, en ajoutant qu'il était important que personne ne croit à une «compétition entre le Québec et l'Ontario». Mais il a admis qu'il avait voulu faire «comprendre» aux Français qu'il n'y avait pas que le Québec, que le Canada «est un grand pays et que l'Ontario offre de bonnes possibilités».

«La pire chose qui pourrait arriver, c'est qu'on fasse quelque chose qui causerait une guerre artificielle entre provinces ou même avec les États américains. Mais nous pouvons quand même garantir que les conditions financières en Ontario sont concurrentielles», ajoute-t-il.

Hier matin, le premier ministre s'est rendu à Brouage, le lieu de naissance de Samuel de Champlain, où il a inauguré un vitrail qu'il a offert à l'église de la localité pour commémorer l'arrivée du découvreur en Ontario en 1613.

Il a aussi fait l'essai du train grande vitesse (TGV) Paris-Lyon, dont il a pu vérifier la rapidité. Il a toutefois souligné que le train français n'était pas la «seule technologie» susceptible de satisfaire les besoins du Canada.

UNE RÉPONSE SANS ATTENTE



POUR SAVOIR QUOI FAIRE EN CAS DE:

- Carte perdue
- Voyage en vue
- Nouveau venu
- Déménagement
- Besoin de renseignements

APPELEZ-NOUS!

C'est nouveau et c'est facile à utiliser! Composez le 864-3411*, la **carte-soleil parlante** répondra à vos questions sans délai.

La carte-soleil parlante est un système automatisé de renseignements enregistrés offert jour et nuit, 7 jours sur 7.

Tout est automatique! Quand vous téléphonez, il suffit de porter attention au message: une voix dicte différents numéros correspondant à diverses questions ou renseignements généraux. Vous n'avez qu'à appuyer sur la touche qui correspond à votre question et le message voulu se fera entendre immédiatement. Il est aussi possible de réécouter le message qui vous concerne ou même d'avoir accès à un préposé si un complément d'information s'avère nécessaire.

Dans la plupart des cas, vous recevrez une réponse rapide, sans avoir à attendre un préposé, à toute heure du jour et de la nuit.

* Pour les abonnés d'une ligne Touch-Tone seulement.

24h sur 24 7 jours sur 7

La carte-soleil «parlante».

864-3411

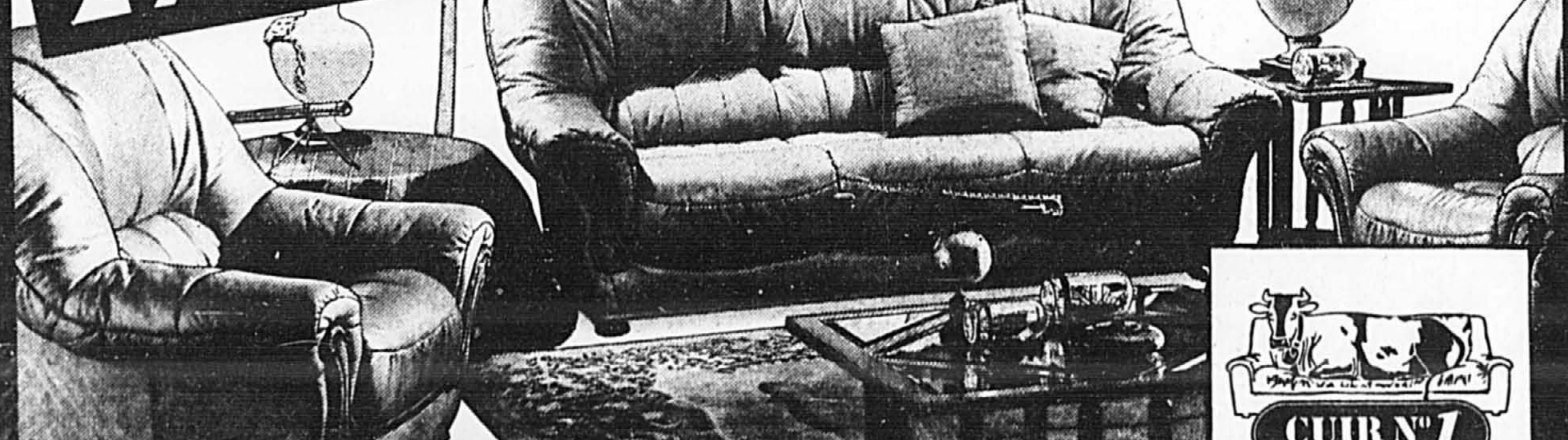
CONSERVEZ CE NUMÉRO.

Québec

CUIR N°1 LES CANAPES BOISERIE

NOMBREUX MODELES DE CANAPES BOISERIE A PARTIR DE

2995\$



Montréal.
1425, boul. René Lévesque Ouest.
HG3 177. Tél. (514) 871-9144.

Le style, chez Cuir N°1, c'est toute une collection de salons réalisés dans les plus beaux cuirs européens, avec des boiseries finement travaillées et patinées à la main. Du 16 au 30, tous les canapés et fauteuils de style vous sont proposés à des prix vraiment exceptionnels. Alors pas une minute à perdre, rendez-vous chez Cuir N°1!



Seul à Montréal: plus de 100 modèles cuir en exposition.